



# Mémoire de 2<sup>ème</sup> année Mention de master *Ville et Environnements urbains*

Parcours: Modes de vie

Établissement d'inscription: Université Lumière Lyon II

Habiter l'objet ou transgresser la norme ? Personnes en difficultés avec l'écrit face aux technologies intellectuelles Une approche ethnologique des ruptures et symboliques incarnées

#### Chloé Bouzigue

Date de soutenance : 19 septembre 2017

Directeur de mémoire :

Guillaume Faburel

Membres de jury :

Guillaume Faburel, Isabelle Lefort, Celine Bernard.



Je tiens, avant tout, à remercier ces individus qui nous ont ouvert leurs portes, de nous avoir permis d'apercevoir "cet autre monde", pourtant si proche, si partagé et particulier. Je les remercie pour leur bienveillance et confiance. Sans eux, évidemment, rien de tout cela n'aurait été possible. Ils nous ont consacrées tant de temps et ont fait preuve de tant de patience que je ne peux faire autrement que de les remercier et que de leur souhaiter le meilleur.

J'aimerais aussi adresser toute ma gratitude aux trois organismes à l'initiative de ce travail, l'ANLCI, et les associations Ecriture Plurielle et Open Arms, ainsi qu'à la Boutique des sciences de l'Université de Lyon qui a permis cette réunion d'intérêts.

Je souhaite remercier, tout particulièrement, nos interlocuteurs privilégiés, nous ayant consacré tant de temps, Celine Bernard, Hervé Fernandez, Elie Maroun et Obioma Udobata, mais aussi Pauline Bryere et Davy Lorans.

Tant d'individus nous ont, aussi, accueillis si rapidement et ouvertement: A Pierre-Bénite, le centre social, la Maison des Jeunes et de la Culture [MJC], l'espace proximité emploi, la médiathèque, mais aussi l'association Janus France et sa vélo-école. Enfin, je remercie Madame Fathia Chakli, en charge du développement social et prévention de la délinquance à Pierre Bénite, pour son temps et nos échanges.

J'aimerais aussi exprimer mes remerciements au Syndicat de l'Ouest Lyonnais [SOL], l'association France Loire formation et à nos interlocutrices Arielle Cervera directrice et Stéphanie Meillier, ainsi qu'à Sandra Seguin-Nantas qui nous a ouvert les portes des centres ressource illettrisme [CRI] de la Loire, du Rhone et de l'Ain et des structures d'insertion par l'activité économique [IAE].

Pour finir, je souhaite remercier Monsieur Guillaume Faburel qui a accepté d'être mon directeur de mémoire, Bernadette Bonnefond, ma collègue avec qui j'ai partagé ces cinq mois de terrain et de recherche, ainsi que Celine Bernad pour ses corrections, remarques et pour me permettre de poursuivre un tant soit peu et bien différemment l'expérience à Ecriture Plurielle.

Quelles relations les personnes dites en difficultés avec l'écrit entretiennent-elles avec les technologies intellectuelles et notamment le numérique ?

Les technologies intellectuelles, savoirs sur des techniques, mobilisant des outils, visant à la maîtrise du monde, sont donc au cœur de ce mémoire. Parmi elles, on trouve le système technicien, l'écrit, le numérique, mais aussi l'administration, etc. Les technologies intellectuelles sont vécues, ressenties et représentées. Il en est de même pour l'écrit, domaine duquel certains individus sont plus ou moins exclus, à la croisée de l'écriture et de la lecture, univers immense dont on tire une forme de communication partagée et légitimée.

Ainsi, ces deux éléments intègrent-ils nos imaginaires qui s'incarnent à leurs tours dans nos environnements. L'éloignement à l'écrit - ressentis et vécu, représenté et imaginé - influence les autres sphères, institutions, de la vie. Tous ceux-ci se traversent et s'influencent mutuellement. Alors, comment les individus rencontrés, dits en difficultés avec l'écrit, habitent les langages, les objets et les interactions sociales? Comment construisent-ils des stratégies individuelles en conséquence? Quelles places pour la transgression des conventions normées? Les relations, entre les personnes dites en difficultés avec l'écrit et les organismes en charge de ces questions, semblent parfois prendre l'aspect d'une rupture du dialogue et de la compréhension mutuelle. Alors, comment les individus " diagnostiqués " négocient - ils face aux potentiels "diagnostiqueurs"?

Durant six mois, par une approche ethnologique, il s'agissait d'approcher ce sujet par un terrain multi-situé - Ain, Rhône (Lyon et Pierre-Bénite) et Loire - et multiple - individus en liens avec le groupement d'intérêt public l'agence nationale de lutte contre illettrisme [ANLCI] ou avec des associations, Ecriture Plurielle et France Loire Formation. Huit entretiens et de multiples observations m'ont permis de développer ce document, sur les variations intra-individuelles, qui entrent en jeu dans la relation entre ces personnes rencontrées et les technologies intellectuelles, plus particulièrement celles relatives au numérique. Je vous livre, ici, le récit de ces rencontres et expériences de terrain.

# Table des matières

Méthode	θ
Numérique ?	<u>c</u>
Usages	
I. Réification et stigmate des conduites	15
I.A Des cadres de références institutionnels aux concepts philosophiques	16
1. De l'adjectif au substantif - Le numérique représenté	16
a. Conceptions et reconceptions des choses numériques	
b. Jouer à déchiffrer le mondeb.	
c. A l'intérieur et à l'extérieur, partout et nulle part	26
2. Les technologies intellectuelles centrales	29
a. Des pluriels et un singulier	
b. Maîtrise du monde	34
I.B De la multitude à la frontière : Une rupture?	35
1 Dhilosophia de la vernomenhilité et évaluation des possibles	25
1. Philosophie de la responsabilité et évaluation des possibles	
a. Approches de LA difficulté avec l'écrit	
b. Frontière(s) c. Fractures d'usage et d'accès	
2. Un problème social et culturel	
aSa Fabrique	
b. Plusieurs réalités se confrontent sans se comprendre	
II. Corps humains et non-humains en relation	56
II.A Des-corps en tension et sous contrôle	56
1. De l'importance des corps	5.6
a. Corps représentés et légitimes	
b. Corps et représentations étendues	
2. Protection et soins	
a. Éloignement, inadaptation, mise en danger et valorisation des corps	
b. Préservation et maîtrise des corps	
II.B Du contournement à la désacralisation	73
1. Sacré et profane	
2. Autres espaces et temps	80

III. Incarnations dans le monde du social	83
III.A Des figures quasi mythiques opposées par binômes	84
111.1 Des figures quasi injunques opposees par omonies	
1. Sacré et profane	84
a. Homme versus non-Hommes	
b. L'art et le fonctionnel	
2. Pouvoir du créateur et récepteur passif	
a. Une conception prégnante dans les nouvelles technologies	
b. Lecteur versus grapheur - Une certaine appréhension de la communication	
3. Rapports de savoir - rapports de pouvoir	
a. L'école en miroirb. Être avec et être sans	
c. Relations sociales et violence de la symbolique	
III.B Alliances et rejets	104
1. Le "nous" et le "vous"	106
a. Codes d'origine et d'appartenance	
b. Codes adoptés et, ou imposés	
c. Soi face à ses pairs	113
Pour conclure	115
Bibliographie	118

"On lutte " ensemble pour " éradiquer ". C'est " l'affaire de tous ". Il faut " être présent sur tous les fronts ". " Il faut [en] sortir" pour " changer sa vie " et entrer dans une " société de droit, plus juste ". Ce pot-pourri d'expressions, issue d'un champ lexical de la guerre et/ou du combat militant, extraites de brochures diverses, font écho à mon terrain, des personnes en difficulté avec l'écrit dans leurs relations aux outils numériques.

Qu'il s'agisse de l'illettrisme, grande cause nationale 2013 ou de la fracture numérique, d'"illectronisme" et d'"e-exclusion"<sup>1</sup>, des organismes de taille et d'importance diverses portent ces préoccupations. Pour l'un, le Groupement d'intérêt public, l'Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme [ANLCI] crée en 2000<sup>2</sup>. Pour l'autre, l' organisme consultatif, Conseil national du numérique [CNNum ou CNN] établit un an plus tard<sup>3</sup>. Ces deux causes motivent aussi pléthore de lois, circulaires, décrets, plans nationaux, et recommandations du Parlement européen et du Conseil. Il y est question de lutte et de présention.

Selon les mots de Jack Lang, alors ministre de l'Education Nationale et de la Culture, « *lire est un impératif vital* » [J. Lang in Ministère de l'éducation nationale et de la Culture, 1992]. De la même manière, dans certains discours, le numérique se place comme incontournable dans la vie du (bon) citoyen. Il faut éduquer au numérique. Que devenons-nous si nous sommes perçus comme ne lisant ni n'écrivant pas, comme ne faisant pasusage des outils numériques? Comment négocions-nous, face à cet environnement fait d'injonctifs patents ou latents, d'une culture, dite de l'information et de la communication, logés dans les institutions et le quotidien?

Les difficultés avec l'écrit et le rapport au numérique sont deux préoccupations qui se réejoignent, pour n'en former qu' une, à double entrée. Pourquoi mettre en lien la difficulté avec l'écrit et le numérique? Depuis 2004<sup>4</sup>, l'interrogation sur le numérique comme levier potentiel dans la lutte contre l'illettrisme est inscrite comme orientation prioritaire de l'ANLCI. Quelles relations les personnes en difficultés avec l'écrit entretiennent-elles avec l'environnement numérique?

<sup>1</sup> La définition du néologisme " illectronisme " , qui transpose le concept d'illettrisme dans le domaine de l'information électronique, fut donnée par Elisabeth Noël : « manque de connaissance des clés nécessaires à l'utilisation des ressources électroniques» [Desjardins, Jérémie 2000]. A l'inverse l'e-exclusion provient d'un manque de moyen pour l'accès au domaine électronique.

<sup>2</sup> L'ANLCI a remplacé le groupe interministériel Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme [GPLI] créé en 1984, qui lui-même prenait ses racines dans les actions et orrientations de l'association ATD Quart monde [Agir tous pour la dignité Quart monde] créée en 1957, par le père Joseph Wresinski.

<sup>3</sup> Etabli par le décret n° 2011-4762, réorganisé par le décret n° 2012-1400, du 13 décembre 2012, consolidé le 15 décembre 2012, pour élargir les missions du Conseil, à l'ensemble des questions posées par le développement du numérique.

<sup>4</sup> Date à laquelle cette interrogation est soulevée dans le cadre du Forum Permanent des Pratiques.

Les bases du cadre institutionnel étant brièvement posées, intéressons-nous à la manière dont il est possible de percevoir les liens entre outils numériques et écrit. Les difficultés avec l'écrit empêchent-elles l'accès aux outils numériques ? Est-ce que l'un conditionnerait l'autre ? Un schéma hiérarchisant des connaissances, avec, au premier échelon la lecture, l'écriture et les mathématiques " de base ", sur lequel reposeraient les autres dimensions de la vie, dont les relations sociales, l'accès à la culture et aux cultures, aux outils numériques est-il si parfait et absolu, naturel ? En quelques mots : quels peuvent être les liens entre écrit et numérique?

Un premier lien se tisse autour de la notion de médiation au monde. Le sociologue Robert Pascal écrivait en 2000 [R. Pascal, 2000] que « [...] *l'intelligence a besoin d'outils pour appréhender le monde ; elle n'est pas en prise directe avec lui dès qu'il s'agit de le maîtriser »*. Parmi ces outils : le stylo et le clavier, la carte, la liste, le texte et le papier, l'ordinateur, les calculateurs, mais aussi la culture, les institutions, l'administration, etc. Écrits et numérique se retrouvent, ainsi sous le même qualificatif de " technologie intellectuelle " . Ils sont des savoirs sur des techniques relatives à la maîtrise " intellectuelle " du monde. Ils m'interrogent. Sommes-nous, socialement, égaux face à eux, et face à l'appréhension du monde ?

Ces savoirs et ces techniques sont des construits sociaux et culturels. Ils sont donc dynamiques, vécus et représentés dans des contextes spatio-temporels et socio-culturels donnés. En outre, ils s'inscrivent perpétuellement dans des représentations du monde, par les normes et les valeurs. S'il y a norme, il y a donc marges, stigmates et déviances. Les Hommes se placent et sont placés dans ces représentations. En effet, nous sommes perçus, plus ou moins " dans la norme ", selon les institutions dans lesquelles nous évoluons - famille, travail, école et formation, festivités, luttes, anonymat de la rue, voisinage, aide sociale, etc. Comment cette mise à la marge opère, par quels bais ?

Les individus rencontrés dépendent plutôt de la marge du fait de leurs caractéristiques, attribuées par les autres et, ou par eux-même. Ils sont dits et,ou se disent en difficulté(s) avec l'écrit. Les frontières de cette marge, floues et multiples, s'enracinent dans le langage et les corps, le collectif et les ressentis d'autant plus individuels. Dans cette mise à la marge, quel est le rôle de l'indicible, que l'on cache ou qui ne se dit pas, car sacré ? Quel est celui de la figure du danger - social, culturel, d'amoralité, de mortalité, etc ? Lorsque c'est le cas, comment ces personnes vivent- elles le stigmate et développent des stratégies en conséquences ? Comment les difficultés avec l'écrit, comme marginalité, signant le hors-jeu, s'articulent avec les usages, les pratiques socialisées, entre autres numériques ?

Enfin, comment ces éléments signifiants, interdépendants avec les autres éléments de leurs vies, influent-ils sur leurs rapports à la norme et aux déterminismes socio-culturels ? Comment, dans une société dite de l'information et de la communication, ces individus négocient-ils " leur place " face à l'humain et au non-humain - outils, machines, artefacts, objets, cultures matérielles ? Qu'est-ce que cela soutend ?

#### Méthode

Ici, les personnes rencontrées ne sont pas « de purs cerveaux en apesanteur, mais toujours des sujets-avec-leurs-objets-incorporés » selon la formulation de Jean-Pierre Warnier [ J-P. Warnier, 2009]. En effet, je considère qu'avant tout, la relation de ces personnes avec ces outils est corporelle. Écrire, caresser, gratter, taper, inciser, entailler... Regarder, sélectionner, choisir, cliquer, " scroller ", faire défiler... Laisser une trace, exprimer, faire sortir... Communiquer, participer à, être en communion avec... Conter, raconter, prendre en compte... Ces mots et expressions se complètent et dépassent l'objet symbolique - le stylo, la commande vocale, la souris, le clavier, etc - en ses signification et problématique. Par la relation entre ces corps humains et non humains, se joue le rapport subjectif aux technologies comme savoirs construits sur des techniques de maîtrise " intellectuelle " du monde. Ce qu'ils impliquent, pouvoir et norme et valeurs, entrent aussi en jeu. A l'instar de [?] Husserl, Berthoz et Petit, Merleau-Ponty, Canguilhem, Foucault, ainsi que de bien d'autres auteurs, je tenterai de penser le corps comme vecteur premier de la subjectivité. Il s'agira, ici, des corps comme truchements de l'être-au-monde, corps sensibles, en mouvement et en prise avec les cultures matérielles. Il sera donc question de l'individu. Celui-ci sera compris comme ayant non seulement un corps, mais aussi des investissements libidinaux, un inconscient refoulé, une culture matérielle, des kinesthèses, un appareil sensoriel, etc.

Pour J-P. Warnier, membre du Centre d'Études africaines de Paris [J-P. Warnier, 2009] :

[...] [La] seule la formule scientifique de la monographie [...] est à même de valider un tel paradigme [des corps humains et non humains comme actants], car elle possède une exigence de complétude, à défaut de totalisation. Pour être convaincante, elle ne doit pas laisser de résidu empirique en dehors de son périmètre [...]

La monographie comme description de faits particuliers observés sur le terrain, à une échelle microscopique, et analysés en vue de démonstration d'hypothèses plus générales, permet de rendre au mieux dans sa globalité l'expérience de ce terrain.

Il y a six mois, je m'engageai sur mon terrain, avec la joie immense de celui qui revient à ses premiers amours. Au début de cette aventure, j'empochai l'énoncé suivant : *Cartographie des usages actuels des outils numériques par les personnes en difficulté avec l'écrit*. Les personnes en difficulté avec l'écrit forment donc mon terrain... Pour rendre au mieux et dans sa globalité cette expérience, il faut en tracer les frontières. Qui sont ces personnes en difficulté avec l'écrit? Constituent-ils réellement un groupe, social et culturel ? Font-ils partie d'une classe ou d'une ethnie ? Peut-on vraiment les considérer comme un groupement humain, une unité composée d'individus en lien ?

Terrasses de café estudiantins, bistrots de campagne, tantôt vides comme hors temps, tantôt animés... Les pages d'un journal se froissent entre des mains âgées, les ventilateurs accompagnent le bruit de la radio, les tasses et les briquets cliquètent... Domiciles, petites choses intimes et précieuses, portes ouvertes... Local de l'association Écriture Plurielle, salles et " appart " du centre social de Pierre-Bénite, salles de formation, rues et places... Bavardages, politesses, discussions philosophiques et confidences.... Les lieux où cette recherche s'est forgée sont multiples et variés. Ces personnes rencontrées, qu'ont-elles alors en commun ? Les individus rencontrés n'ont pas en commun de zone géographique. L'étude s'étend de l'Ain au Rhône, en passant par la Loire, de la ville à la banlieue, en passant par la campagne. Ils n'ont pas, non plus, en commun une catégorie socio-professionnelle, bien que ceux-ci soient plutôt classés dans une tranche inférieure. Ils sont de pays d'origine différents - France, Algérie et Turquie - de genre et de croyances divers.

Certaines de ces personnes n'ont en commun que le fait d'être plus ou moins proches de l'association Écriture Plurielle, et de nous avoir rencontrées. Au fil des rencontres, à force de se côtoyer, nous nous sommes mis à discuter. La raison de leur présence n'était pas en lien avec la question des difficultés avec l'écrit. D'autres ne partagent que le fait d'avoir contacté une association - Écriture Plurielle à Pierre-Bénite ou France Loire Formation dans la Loire - cette fois, dans le but premier de " résoudre " ou de " contourner " leurs difficultés avec l'écrit. Enfin, certaines ne partagent que le fait d'avoir été scolarisées en France, et d'être entrées en contact avec un centre de ressource illettrisme [CRI], se sentant et, ou étant désignées comme en difficulté(s) avec l'écrit. Les individus de ces trois groupes, clairement hétérogènes, traversent les dites institutions de l'écrit et du numérique, ainsi que toutes celles qui y sont afférentes.

Les variations intra-individuelles le sont tout autant. Les sujets sont multiples<sup>5</sup>. Par le terrain, le sujet conceptuel et théorique retombe et épouse « *les plis singuliers du social* » [B. Lahire, 2013]. Selon le sociologue de l'éducation, B. Lahire, le social s'étudie à partir des " plis ", des traces qu'il a laissé. Je vois en cette formule poétique un écho particulier à mon terrain. Il est si aisé, car habituel - en tout cas pour le " moi " d'avant cet écrit -, de ne raconter les personnes en difficultés avec l'écrit *que* comme des personnes en difficultés avec l'écrit, de ne percevoir le numérique *qu'à* travers l'institution du numérique. En somme, il est courant d'étudier le social " à l'état déplié ", c'est-à-dire à travers les institutions et les groupes - et non à travers les individus . Une autre proposition, celle de B. Lahire, consisterait à s'intéresser plutôt aux individus qui traversent ces institutions et groupes. Ainsi, ne découperons-nous pas l'individu. Il s'agira plutôt de tenter de considérer l'ensemble de ce qu'il est. Religion, genre, sexe, croyance, etc : tous ces composants de l'individu se replient pour faire la singularité de l'ensemble de ses parties.

Nombreuses études, dites en logique de secteur, de " silo ", vont à l'encontre de ce paradigme. La sectorisation ne comprend pas ce mouvement par lequel les personnes intériorisent et redéploient les *plis* différents de leurs expériences, s'étendent au-delà de barrières plus ou moins institutionnelles. La question du numérique et de l'écrit semble bien se prêter à cette approche " par les plis " . En effet, si je considère que par le prisme du numérique et de l'écrit, nous pouvons décrypter des situations propres à toutes les institutions - qu'il s'agisse de l'école, de la famille, de la politique, de l'aide sociale, etc- au sens de Marcel Mauss, il s'agit d'un fait social total 6. Le fait social total loin d'être hors sol, s'inscrit partout dans le global et le particulier, dans chaque repli de la singularité du social.

Pour conclure, ce n'est pas tant le fait social total de l'écrit et du numérique, que j'approche ici, mais la complexité des individus. Les rapports aux outils et aux technologies intellectuelles, pénètrent toutes les dimensions de la vie, et ce qu'ils supposent de norme et de pouvoir.

<sup>5</sup> Pour preuve, les différentes acceptations du sujet dans les disciplines : le " sujet " est à la fois le sujet de droits et de devoirs pour le juriste en tant que personne physique, le sujet du symptôme corporel pour le médecin, le sujet constituant son monde pour le philosophe, le sujet assujetti à une souveraineté pour le politiste, le sujet de ses énonciations pour le linguiste et le sujet obscur et divisé pour le psychanalyste.

<sup>6</sup> Concept forgé par l'anthropologue M. Mauss. Ce dernier écrit dans "essai sur le don" [1923-1924] : « Les faits que nous avons étudiés sont tous, qu'on nous permette l'expression, des faits sociaux totaux [...] : c'est-à-dire qu'ils mettent en branle dans certains cas la totalité de la société et de ses institutions[...]et dans d'autres cas seulement un très grand nombre d'institutions, en particulier lorsque ces échanges et ces contrats concernent plutôt des individus. »

L'étude qui suit concerne donc les usages, les variations inter- et intra-individuelles, et non pas une mise à jour des " logiques mentales " ou encore une réflexion sur les écarts entre les groupes ou sociétés. Il s'agit, si ce n'est de comprendre ou de percevoir toute la complexité des personnes, et des groupes, de l'accepter comme un présupposé.

Le terrain comme sujet physique, culturellement et socialement délimité de manière multiple, dans des temps et espaces tout aussi multiples, incarné par la rencontre avec d'autres réalités bouleverse le terrain comme sujet "abstrait", conceptuel, thématique et notionnel. C'est à partir de l'individuel que se forgera cette étude multi-située, à partir des variations inter- et intra-individuelles. Le lieu d'habitation, plus rural ou plus urbain, la croyance, le genre entre dans les plis singulier de ce social et fait sens face au fait social de l'écrit et du numérique, les technologies intellectuelles et le rapport aux outils. Ces données seront étudiées comme telles et ne seront pas l'objet de comparaisons intergroupes.

### Numérique?

S'il me parait si primordial de comprendre de manière rigoureuse l'énoncé initial de ce travail, son sujet et son terrain, le délimiter, et en déconstruire les présupposés, c'est aussi pour en comprendre les enjeux et donc opérer un choix qui orientera cette restitution. Dans quelle discipline ce travail s'ancre-t-il? Ce sujet aurait pu être traité de manière statistique, sous l'angle économique ou légal. Néanmoins, du fait de mes goûts, de mon parcours, de mes compétences initiales, ainsi que de mon histoire notamment universitaire, cette recherche s'est très vite présentée comme ayant une plus forte prégnance ethnologique - discipline rattachée fortement à l'anthropologie. Si je l'avais traitée sous un autre angle, la nature des résultats aurait été évidement différents. Je m'appuie donc sur l'anthropologie numérique, aussi nommée anthropologie digitale, étude de la relation entre l'Homme et la technologie de " l'ère du numérique ". Elle prend en compte aussi ce qui se joue autour de ces technologies. Ce nouveau champ de recherche, encore en construction, regroupe une variété de dénominations marquant des angles d'analyse différents : ethnographie numérique, techno-anthropologie, cyber-anthropology, etc.

Écrire que cette recherche est plutôt ethnographique ne délimite pas encore tout à fait mon approche du terrain, et plus particulièrement du numérique. En effet, de nombreux courants et disciplines s'attachent à ce sujet.

Puisque le numérique est un objet relativement récent en soi et au sein de la recherche anthropologique, ses frontières me semblent ,sinon instables, du moins mouvantes et floues. L'anthropologue F Laplantine exprimait, lui-même, que « le numérique [...] [comme] objet même de la recherche anthropologique qui interroge ce qui se joue épistémologiquement mais aussi politiquement dans un contexte qui n'est plus du tout celui dans lequel s'est formée la discipline». [F.Laplantine, 2012]

Je n'entrerais pas dans le débat qui oppose la critique matérialiste et les humanités numériques. Néanmoins, puisque cela fait partie de l'état de l'art, j'en dirai quelques mots.

De par leur histoire, les humanités numériques<sup>7</sup> se sont beaucoup penchées sur la transdiciplinarité et l'interdisciplinarité. C'est ainsi que le déplacement des frontières disciplinaires s'est élevé au rang de nécessité.« Les digital humanités désignent une transdiscipline, porteuse des méthodes, des dispositifs et des perspectives heuristiques liés au numérique dans le domaine des Sciences humaines et sociales » [Dacos, 2011 in F. Granjon, C. Magis, 2016]. Cet aspect les oppose à la critique plus classiquement matérialiste. Fabien Granjon et Christophe Magis, dans un article publié dans la revue Variation<sup>8</sup>, critiquent les humanités numériques qui, pour eux, érigent en principe central le « brouillage des frontières scientifiques »[F. Granjon, C. Magis, 2016]. Ils envisagent « ces thématiques comme devant être appréhendées comme prolongements et transpositions d'une vision matérialiste de l'interdisciplinarité et de la totalité »[Ibid.].

Puisque je ne pense pas proposer des formes innovantes de mise en cycle du savoir fondées sur de nouvelles alliances entre certaines sciences dites " dures " et les sciences humaines et sociales, considérées de la manière la plus extensive qui soit, je ne pense pas avoir le droit de prétendre m'inscrire dans ce courant. Mes références se diversifient au besoin sans que j'invente réellement de nouvelle manière de faire science.

Si je ne rentre pas dans ce débat, je retire de ces courants de nombreux apports. Ils me permettent de concevoir l'environnement technique comme participant aux conduites politiques, et donc aussi historiques, du social. L'Homme y est complexe et plus large que la somme des disciplines qui s'y attachent.

<sup>7</sup> Les humanités numériques sont des succésseurs des humanities computing, elles-mêmes extension des literacy computing. [Burnard, 2012; Kirschenbaum, 2010; Schreibman *et al.*, 2004] Un versant important des humanités numérique se constitue des réflexions critiques sur les méthodologies des Sciences humaines et sociales. Hayles, 2012; Hirsch, 2012; Manovitch, 2012, Laue, 2004; Burdick *et al.*, 2012 en sont des figures importantes.

<sup>8</sup> Revue internationale de théorie critique

<sup>9</sup> Biologie, mathématiques, informatique, etc.

Je m'inscris dans cette idée de la nécessité de saisir dialectiquement le singulier, ainsi que le particulier et le général, et l'intérêt de la culture matérielle en sciences humaines et sociales. Ainsi, m'ancrerai-je dans l'anthropologie des usages, si proche, voire même se confondant, avec l'anthropologie sociale et culturelle, qui comprend tous les individus dans leurs singularités, qu'ils soient technophiles ou non.

#### Usages

Usages actuels des outils numériques par les personnes en difficulté avec l'écrit. Construit par trois structures, l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme [ANLCI] et deux associations lois 1901, Écriture Plurielle et Open Arms, ce sujet a été transmis, au monde estudiantin par la Boutique des Sciences de l'Université de Lyon, service sciences et sociétés, sous forme d'offre de stage.

Si les personnes en difficulté avec l'écrit forment mon terrain de manière large, ce sont leurs usages qui sont centraux dans l'énoncé instigateur. En effet, autour des " usages " s'articulent les " outils numériques " et " les personnes en difficulté avec l'écrit ". Comment entend-on alors ce terme?

Pour l'anthropologue des usages éducatifs des technologies numériques, Pascal Plantard, un usage est un « ensemble de pratiques socialisées » [P. Plantard, 2011]. Si la pratique désigne ce que chacun fait dans son environnement quotidien, l'usage englobe tous les éléments autour des pratiques, règles, normes et valeurs, symboliques, etc.

Usages et pratiques sont interdépendants. Il est impossible de les séparer. En effet, il n'existe pas de pratique dénuée de sens, ni de pratique sans rapport avec la société dans laquelle elle est effectuée ou d'où vient l'individu. De même, l'usage n'existe pas sans la pratique, sans le fait empirique. L'objectif n'est donc pas ici de différencier usages et pratiques, de les cantonner, mais bien de comprendre la portée et l'étendue de ce concept pour avancer dans l'analyse. C'est donc dans cette perspective que j'avance dans ce développement.

Puisque un usage est un « ensemble de pratiques socialisées » [Ibid.], la forme de cet usage dépend du processus de socialisation. La socialisation est un processus perpétuel au cours duquel un individu apprend et intériorise les normes et les valeurs de la société à laquelle il appartient.

C'est par ce processus que la personne construit son identité sociale, sa représentation d'elle-même, ses usages, comportements, modes de vie, etc. Autrement dit, le temps de l'usage est, donc, long, voir transgénérationnel, tandis que la pratique s'inscrit uniquement dans le temps où elle est effectuée. J'étudie donc des usages actuels, certes, mais inscrits dans le temps, dans les parcours de vie ainsi que dans les histoires intergénérationnelles, sociales et culturelles. C'est pourquoi il me semble intéressant de travailler, à l'instar de P. Plantar, à l'histoire de ces outils, à celle de la difficulté avec l'écrit ainsi que celle des personnes et de leurs environnements.

Comment représenter le temps long collectif et individuel, les imaginaires et représentations ainsi que les symboliques, les rapports de pouvoirs et les affects... ? La cartographie ou la statistique, comme je la pratique et comme forme restitutive n'épuise, en mon sens, pas les usages. La cartographie classique pourrait s'attacher à la description des pratiques, mais peine avec les usages. Comment engager une analyse quantitative avec des usages qui nous glissent des mains lorsqu'on tente de les placer dans des cases pour les compter ?<sup>10</sup>

S'il me semble compliqué de les représenter par la carte et de compter, alors en quoi les usages sont ils intéressants? Les usages forment les multiples interfaces entre les sujets, les objets et la société qui les entoure. Ils sont autant les révélateurs que les mécanismes des processus dynamiques des sociétés. Pour exemplifier, les usages révèlent l'implantation d'internet puisque les individus l'utilisent, en parlent, l'intègrent à leurs vie, codes et normes. Et c'est par les usages que le rapport à internet se modifie et se transforme.

Lorsque le terme d'usage est ancré dans une expression ou une discipline, il désigne tantôt un de leurs aspects tantôt un autre. En les énumérant, regroupant et recoupant, j'espère permettre une meilleur compréhension de son étendue.

Trois domaines usent plus particulièrement de ce terme : le droit, la linguistique et l'histoire. Qu'il s'agisse de grammaire, de phonétique et de lexicologie, de coutume ou de tradition, ces trois disciplines s'accordent sur le fait que l'usage est suivi par le plus grand nombre d'individus, dans un temps donné, dans un groupe social et/ou culturel, qu'il soit professionnel, de classe ou géographique.

Que la règle soit écrite - dictionnaire, "le Bon usage" ou le "Grévisse" -, les codes juridiques ou non, accord tacite et/ou oral et/ou traditionnel, et/ou fondée sur une pratique ancienne, l'usage est tantôt

<sup>10</sup> L'énoncé s'est donc rapidement transformé en État des lieux des usages actuels des outils numériques par les personnes en difficulté avec l'écrit, le terme de cartographie étant abandonné.

analysé de manière descriptive, tantôt réaffirmé par des ouvrages prescriptifs. L'usage est polysémique. Il varie suivant le regard et le sujet, va de " ce qui se fait " à la règle, qui comporte un système de surveillance et de répression. Peu à peu, nous progressons vers la norme. Il y a de la norme dans l'usage. En effet, ce dernier peut se placer en contre, en dedans ou encore à côté, etc. L'usage est normé, mais peut aussi être déviant. Dans tous les cas, les usages font échos aux normes d'une ou plusieurs sociétés dans lesquels l'individu s'ancre ou s'est ancré. La dimension subjective des usages est aussi importante que celle normative.

Ces derniers mois, ces personnes qui m'ont raconté une part de leurs quotidiens et expériences, naviguent dans leurs discours entre l'usage descriptif et l'usage prescriptif. En effet, tantôt ils évoquent leurs expériences empiriques propres, tantôt se positionnent face à des prescriptions normatives. Cette ambiguïté nécessite parfois des précisions : " C'est ce qui se fait ou c'est ce que vous faites ? ".

Approcher les usages sans tomber dans un "légitimisme" ni dans un "déconstructivisme positiviste", n'est pas, en mon sens, chose aisée. Du fait de mes prises de parti méthodologiques et conceptuels, je penche dans cet écrit du côté de cette deuxième option. C'est par ce biais que j'espère avoir analysé au mieux et à mon échelle ce qui se joue derrière la relation des personnes dites en difficulté avec l'écrit avec les technologies intellectuelles, et notamment celles qui touchent au numérique.

Il me semble néanmoins important de préciser que cet écrit n'a pas vocation à critiquer ou juger les personnes travaillant sur et/ou avec les personnes en difficulté avec l'écrit, qui les accompagnent et les soutiennent. Je n'ai définitivement pas assez d'expérience de terrain et de pratique pour cela. De plus, ces personnes-là, bien qu'inextricablement liées à mon sujet n'étaient pas mon terrain en soi. C'est aussi en m'inscrivant un peu plus dans de la déconstruction que j'espère au fond rendre certaines catégories plus perméables , ouvrir l'horizon de certaines représentations. Après un long processus de redistanciation au terrain, de déconstruction réflexive et analytique, je serai heureuse si mon humble déconstruction et désessentialisation des normes permet un déplacement même infime des frontières - dans le domaine fondamental autant qu' opérationnel ou médiatique - et une autre reconstruction.

C'est dans cet esprit que je commencerai par approcher la question du stigmate par l'institution de l'écrit et des ruptures - impossibilité de compréhension entre plusieurs parties - qui en découlent . J'entrerai ensuite dans une analyse par les corps en relation observés et racontés sur le terrain. Enfin, j'interrogerais les représentations, de ces personnes dans le monde social et de celuici.

C'est dans la rencontre, la mienne avec ces personnes, racontée selon mon propre point de vue, que se forge cet écrit. Autrement dit, ma relation avec ces outils, numériques et écrits, mais aussi avec les autres institutions de notre société, bien que déconstruite, persiste et emprunte mon terrain. Je vous livre, donc, ici, une vérité, celle de ma rencontre avec ces personnes.

## I. Réification et stigmate des conduites.

Pour commencer ce travail d'observation et d'analyse, il me faut définir les frontières de mon sujetterrain. Pour moi, ses limites n'ont nul besoin d'être absolument nettes et uniques, mais doivent être, si ce n'est tracées dans leurs complexités et labilités, au moins interrogées. Sous quelles modalités et dans quelles conditions pourrais-je estimer que le terrain s'arrête plus ou moins là ou ici ?

Je tenterais d'approcher au mieux dans cette partie les processus de réification des individus et de leurs comportements, ainsi que la construction des difficultés avec l'écrit comme stigmate. Pour ce faire, je suivrais le plan ci-dessous détaillé.

Dans un premier temps, je m'attacherai à la déconstruction du premier énoncé de stage. Cela me permettra d'exposer au mieux la multitude et le flou autour des termes de difficultés avec l'écrit, d'écrits, d'outils numériques et de numérique<sup>11</sup>.

Ensuite, il s'agira d'établir les fondations conceptuelles de ce terrain—sujet. Je détaillerai les raisons qui m'ont amenée à m'écarter des concepts issus des cadres de référence institutionnels, de l'évaluation des champs des possibles des individus et, ou de la philosophie de la responsabilité. Après, j'essaierai d'expliciter la méthodologie et les cadres théories qui me permettent de m'intéresser aux vécus présents, passés et aux projections des personnes du terrain...

Enfin, j'interrogerai le bien-fondé, pour cet écrit, de l'utilisation de la notion de fracture, comme éloignement substantiel — concret - à un objet-sujet dans la relation de la personne à l'environnement. Est-elle pertinente en relation avec ma démarche ? Quelle est son efficacité à évoquer les inégalités, rapports de pouvoir, représentations, et surtout les usages qui m'intéressent? Pour finir, j'aborderais la notion de rupture pour qualifier la relation entre les personnes en difficultés avec l'écrit et les institutions ainsi que la société dans laquelle elles s'inscrivent.

<sup>11 [</sup>Voir annexe 1 – carnets de bords – réalisé pour la boutique des sciences lors de mon stage, ces carnets de bords retracent l'évolution du terrain, et notamment l'approche première des concepts]

#### I.A Des cadres de références institutionnels aux concepts philosophiques.

Les usages des outils numériques par les personnes en difficulté avec l'écrit. C'est dans l'énoncé instigateur de cette étude que j'ai d'abord tenté de (re)trouver l'esprit de la demande et de ma démarche de recherche, pour (re)définir les limites de mon sujet. Plus haut, j'ai déjà commencé à décortiquer cet énoncé en insistant sur le terme d'usages. Pour introduire cette partie, j'aimerais donc y revenir.

Dans un premier temps, je m'attarderai sur le mot polysémique " numérique ", tantôt adjectif tantôt substantif. Ensuite, j'apporterais une réflexion sur ce qui est qualifié d'outils. Enfin, je reviendrai à l'écrit, vaste et discriminant - au premier sens du terme - des individus dans l'énoncé. Ces déconstructions sont voulues au service de la compréhension du jeu entre le singulier et le pluriel, dans cette phrase où seuls la *difficulté* et l'*écrit* semblent un et indivisibles.

#### 1. De l'adjectif au substantif - Le numérique représenté.

Le mot " numérique " vient du latin *numerus*, qui signifie le nombre, la multitude. A l'heure où j'entre dans la réflexion conceptuelle, le numérique me semble bien porter son nom ! Flou, labile et multiple, employé comme substantif, adjectif, ou encore qualifié par un autre substantif, il s'habille de sens et symboles multiples et variés. Je commencerai par m'attarder sur son emploi comme adjectif, pour, ensuite, narrer sa réception sur le terrain. Enfin, je l'interrogerai comme substantif et fait social total.

### a. Conceptions et reconceptions des choses numériques.

L'énoncé initial aurait, tout aussi bien, pu être : " usages des technologies numériques " ou encore " usages du numérique " . D'ailleurs, ces expressions se retrouvent dans les intitulés respectifs de l'ouvrage de l'anthropologue Pascal Plantar, de 2015 et de sa thèse, de 2014. Il aurait également pu être " les usages des technologies de l'information et de la communication [TIC] " ou encore " de l'informatique " ou " du virtuel ".

Cet écart peut sembler, *a priori*, dérisoire. Néanmoins, il me parait important. En effet, pour moi, la formulation de l'énoncé oriente la réflexion et doit être déconstruite. Comment les différences, entre " outils numériques ", " technologies numériques ", " numérique ", " TIC ", " informatique ", " virtuel ", se concrétisent et s'appréhendent-elles ?

Par cet énoncé, je comprends que je dois m'intéresser au numérique par le prisme de ses outils. J'arrive, donc, sur le terrain, avec le concept de " numérique ", comme adjectif à accoler à un objet, et dans notre cas, à un outil.

Pour approcher l'adjectif " numérique ", et donc l'énoncé initial, j'ai tout d'abord tenté de lister les objets qui pouvaient être qualifiés de la sorte. Certains me vinrent à l'esprit dès la première lecture de l'offre de stage : Ordinateur, smartphone, télévision connectée, etc. Mon engagement dans le terrain s'intensifiant, je devais, de plus en plus souvent et intensément, faire l'effort de la réflexion et de la recherche, lorsque j'entreprenais ce listage. Dictaphones, télévisions et téléphones non intelligents, distributeurs automatiques d'argent [DABs], hot spots et portes automatiques sont-ils des objets numériques? Classifier notre environnement en choses numériques et en choses non numériques ne s'avérait pas si aisé que je le pensais de prime abord.

Le philosophe du virtuel, de l'identité numérique et des questions qui s'y rattachent, Marcello Vitali-Rosati se pose la même question dans le chapitre quatre de *« Pratiques de l'édition numérique »* intitulé *« Pour une définition du " numérique " »* [M. Vitali-Rosati, 2014]:

Le mot « numérique » est de plus en plus présent dans notre vocabulaire. Il est en train de devenir un mot passe-partout qui sert à définir un ensemble de pratiques qui caractérisent notre quotidien et dont nous avons peut-être encore du mal à saisir la spécificité.

Titulaire depuis 2016 de la Chaire de recherche du Canada sur les Écritures numériques, il énumère [ *Ibid.*]:

On a souvent parlé de « nouvelles technologies » – parfois en précisant : « nouvelles technologies de l'information et de la communication » – ou de « nouveaux médias », ou encore d'« environnements virtuels » ou plus simplement d'informatique ou d'électronique.

La confusion règne, lorsque l'on cherche à savoir si tel ou tel objet est numérique. Je postule que cette riche et complexe multitude de termes, se chevauchant et se débordant, en est une des causes. Tous ces concepts se recoupent, mais n'ont jamais les mêmes frontières, les mêmes surfaces. Que faire de ce nombre d'acceptions des choses numériques?

En lisant la définition du dictionnaire en ligne Larousse<sup>12</sup>, je comprends que l'on peut qualifier de numérique, les *« systèmes, dispositifs ou procédés »* employant le mode de *« représentation discrète, d'informations ou de grandeurs physiques au moyen de caractères, tels que des chiffres, ou au moyen de signaux à valeurs discrètes »*. Cette description m'apparaît, personnellement, comme abstraite et obscure. Elle ne m'aide nullement dans ma charge de classifier le monde entre les objets qui sont et ceux qui ne sont pas numériques, ni dans ce travail qui ne concerne pas les experts du numérique, les définitions savantes et endogènes, mais bien les usages actuels des outils numériques<sup>13</sup>.

Ce qui m'intéresse, ici, ce sont les représentations individuelles des objets numériques, multiples et débordant les unes des autres. Issues d'empirisme, de praxis, du social et du culturel, ces représentations sont propres à chaque individus et s'ancrent dans un contexte donné. Il y a du collectif dans l'individu et de l'individu dans le collectif. Les langages et représentations, usages et pratiques racontés ici seront présentés comme singulières aux personnes et comme évoquant ceux du collectif et plus largement le contexte de vie de la personne. Après ce détour, je reviens, donc, à mon expérience empirique de recherche, et plus précisément à la conception des objets numériques sur mon terrain.

<sup>12</sup> Dictionnaire Larousse, definition de numérique [en ligne] disponible sur

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/numérique">http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/numérique</a>

<sup>13</sup> Je tenterai plus tard [partie III], tout de même, d'en approcher une définition qui serait plutôt endogène, côté concepteurs, experts. Je n'entrerai pas en profondeur dans un champ que je ne connais que trop peu. Néanmoins, ces définitions « de l'intérieur », me permettront d'approfondir une part des contours de mon sujet.

#### b. Jouer à déchiffrer le monde.

Il me semble important que j'aborde, en premier lieu, ma prise de parti méthodologique quant aux entretiens menés, et ses raisons. Pourquoi, sur le terrain, ma collègue et moi-même avions-nous gardé ce concept de numérique en tant adjectif que nous introduisions au début de nos entretiens ?

L'un d'entre eux commence de la manière suivante : « Alors[Court silence], du coup, notre étude, elle porte sur les usages des outils numériques par les personnes qui se disent en difficultés avec l'écrit [...], de l'illettrisme à la dysorthographie, on travaille sur la relation qu'on peut avoir à ces outils numériques ». Volontairement, nous avons opté pour annoncer clairement aux personnes rencontrées notre sujet d'alors : leurs relations aux outils numériques.

Par conséquent, nous ne nous inscrivions pas dans cette posture de " non-orientation à tout prix " de l'entretenu. Cette dernière consisterait à ne poser que des questions plus larges que le sujet, en attendant que l'entretenu évoque, de lui-même, ce qui nous intéresse.

Nous aurions pu penser que, si le numérique est un fait social total, pénétrant toutes les institutions de la société, nous pouvions interroger les personnes uniquement sur leurs relations sociales, rapports à la consommation, aux administrations et autres institutions dans lesquelles se logent le numérique. Néanmoins, en plus de nous paraître inconfortable, cette posture suggérait que l'on qualifiât, à la place des personnes, leurs environnements et ses composants.

En outre, leurs propres classifications de leurs environnements, qui forgent pour une part leurs représentations, nous intéressaient en ce qu'elles composent et interagissent avec leurs usages. Les construits sociaux et culturels qui les forgent et qui s'y logent ne devaient pas être obstrués, par une méthodologie inopportune ou par l'a priori que nous les partagions de manière naturelle.

Pour prendre un exemple, nous avons rencontré une personne qui utilisait de manière approfondie et très régulière son smartphone. Si nous nous étions contentées de la faire raconter son quotidien, sans entrer, avec elle, dans un jeu d'identification et de classification en énonçant notre sujet clairement, nous n'aurions, peut être, pas compris que, pour elle, le smartphone n'était pas un outil numérique, tout comme les distributeurs automatiques bancaires, les panneaux interactifs, etc. Le numérique était, pour elle, logé dans les ordinateurs et dans internet. Il représentait et incarnait ce qu'elle n'utilisait qu'avec de l'aide et des difficultés.

Prendre et apprendre la langue du terrain, individuelle, multiple et collective, nous a permis d'en approcher les représentations et les actes, les usages. Le fait d'énoncer le sujet nous a permis d'approcher les matériaux de cette classification construite socialement et culturellement, individuellement et collectivement, de délimiter les frontières, poreuses et dynamiques, du terrain, par le "numérique "perçu par les individus.

Si c'est dans l'orientation réciproque que les personnes entrent en interaction, c'est au cœur de cette dernière que nous entrions avec eux, et que se jouait le terrain et l'analyse. Cet espace plein de nos erreurs, hésitations, a priori non encore déconstruits et de leurs réponses et réactions, est le centre de nos matériaux analysés ici. Lorsque nous avons opté pour exprimer formellement, auprès de chaque entretenu, notre sujet initial - leurs relations aux outils numériques -, nous faisions l'hypothèse qu'une posture réflexive nous était préférable qu'une posture de " non-orientation à tout prix " de la personne, pour nos analyses voulues inductives.

Je m'intéresse, donc, à présent au " jeu " de listage et caractérisation du numérique. Aux prémices de l'enquête, les débuts d'entretiens répondaient, à une logique plutôt procédurale. En effet, nous commencions donc par (ré)exposer notre sujet et les intérêts que nous y discernions, dès lors. Ensuite, nous nous penchions sur le fait que les termes d' "outils numériques " et de "numérique " pouvait susciter de nombreuses représentations. Nous demandions, alors, sur le ton le plus informel possible, ce que la personne entendait lorsque nous prononcions ce terme, ce que cela représentait pour elle et la manière dont elle se sentait face à ceux-ci.

Nous rebondissions sur cette réponse pour, enfin, confronter nos entendements respectifs des choses numériques. La catégorie des choses numériques, de notre côté, était voulue la plus large possible. La note sur laquelle nous nous reposions pour les évoquer était alors la suivante :

Les outils numériques sont des "supports" tels que l'ordinateur, la tablette, le smartphone, des appareils photo, les bornes interactives (information, distributeurs de billets, de tickets de transport,...), consoles de jeu vidéo, outils de travail, "objets connectés " (montres, télévision, robotique et domotique, GPS, etc.), qui permettent d'accomplir des "actions " en dématérialisé (informatique, digital, virtuel, etc.)

Nous poursuivions l'entretien sur ces bases. La plupart du temps, les choses numériques mentionnées dans le reste de l'entretien correspondaient à celles que la personne avait évoqué au tout début. Néanmoins, parfois, nous '' jouions '' à savoir ce qui pouvait être numérique ou non, à identifier comme tel, les objets nous entourant.

L'extrait d'entretien suivant, me semble relativement représentatif de ces moments vécus sur le terrain. Un couple se prend au " jeu " :

- Il y a même la signature maintenant dans les banques [...]
- La poste quand ils viennent [...]
- Voilà, ça rentre dans la vie de tous les jours le numérique.
- Maintenant c'est plus par courrier.
- Et non.
- Ceux qu'ont pas d'ordinateur c'est compliqué.
- Après, je sais pas si vous avez des petits enfants ou autres qui sont grands avec les consoles de jeux, c'est aussi du numérique.
- Ben ouais.
- Là ils ont construit un truc un peu plus loin [...] ils cherchaient 60 ou 80 magasiniers, c'est énorme. J'en avais parlé à Pole Emploi il m'a dit oui le problème, magasinier maintenant [...] Mais pour faire les stocks, c'est fini avec le stylo, il m'a dit que vous allez avoir un problème avec ça.
- Ca c'est facile, tu fais ton tableau, entrée-sortie. !
- Oui voilà.

Les choses numériques se logent, alors, tantôt, selon l'évolution de la discussion, dans le domaine bancaire et postal, par la signature électronique, des loisirs des plus jeunes et du travail, ici de magasinier. Le numérique « *rentre dans la vie de tous les jours* » et se loge au creux de l'ordinateur. Quelles sont les caractéristiques du numérique qui permettent aux individus d'opérer le tri des outils de leurs environnement proche ou lointain ?

Le numérique semble représenté plus petit que la somme de ces outils et plus grand que la somme de ses parties. J'ai déjà exposé le cas d'une personne qui ne voyait le numérique qu'à travers l'ordinateur et internet. Dans l'exemple précédent aussi, le numérique est aussi incarné par l'ordinateur. Dans la plupart des entretiens, les choses numériques ne s'étendaient pas au-delà de ces deux entités et revêtent un autre sens que dans la définition savante du dictionnaire en ligne Larousse [*Op. Cit*]. Le numérique incarné dans des outils était, ainsi à première vue, plus petit que la somme de ces outils.

Il me semble important de réfléchir à la possibilité que l'exposition de notre intérêt de recherche - la relations aux outils numériques - ait influencé de cette manière les entretenus, les incitant à opérer un glissement vers les outils de leur quotidien. Sachant que la majorité utilisait bien plus le smartphone et la tablette que l'ordinateur, j'en ai conclu que ce phénomène n'était pas à attribuer à notre méthodologie d'entretien. Alors, à quoi l'attribuer ?

Joël Vacheron, dans son mémoire de maîtrise en Sciences sociales intitulé « Le Cyberespace comme alibi: Genèse d'un imaginaire contemporain » de 1999, ouvre notamment la réflexion sur la place, prépondérante, de l'ordinateur dans les représentations de la communication, du virtuel et de l'espace numérique. Il raconte, par l'Histoire, comment l'ordinateur serait devenu un instrument de tous les possibles, ou presque, « un instrument central susceptible de permettre des télécommunications inédites » [J. Vacheron, 1999] :

Au caractère hiérarchique, qu'impliquait les savoir-faire spécialisés d'un calculateur, s'ajoutent des relations horizontales qui permettent à quiconque de bénéficier potentiellement de ressources disponibles à travers les réseaux. Cet accès prétendument universel à l'information semble favoriser le développement d'une nouvelle vision de la démocratie[...]. L'ordinateur prend les dimensions d'un médium idéal pour parvenir à fédérer l'ensemble de l'humanité sous une bannière commune.

Au regard de ce développement, je postule que l'ordinateur est un objet historique marquant du développement de ces technologies, à une échelle autant macro que micro, groupale et individuelle. Il me semble possible de penser qu'il incarne, encore, une forme de " numérique supérieur et originel " . Il se place de ce fait au cœur des représentations et permet même l'effacement des autres outils qui nous entourent.

L'adjectif "numérique " trouve des significations tantôt savantes tantôt vulgaires, mais toujours particulières et individuelles. Elles différent de par, entre autres, leurs interconnections avec d'autres représentations tout aussi singulières et propres. En s'intéressant au numérique comme substantif et non plus comme adjectif, je discerne d'autres explications à ce phénomène, au fait que le numérique ne soit représenté qu'à travers quelques objets.

Ici intervient une première notion autour du numérique comme substantif, celle de « *couple miracle frayeur* » du socio-anthropologue Victor Scardigli élaborée en 1992<sup>14</sup>. L'auteur applique au numérique le concept grec de *pharmakon*, désignant la chose à la fois comme remède et comme poison, comme drogue, philtre ou venin, pour décrire le rapport à ces nouveau outils.

A l'instar de V. Scardigli<sup>15</sup>, je tenterai par ce même biais d'approcher les techno-imaginaires, de décrire, cartographier des modes de penser, décrypter les imaginaires de la technique.

L'auteur propose sept « *couple[s] miracle frayeur* » attachés au numérique. Ainsi, le pouvoir qui se loge dans le numérique et ses outils, incarne l'opposition liberté - aliénation. De la même manière, le savoir incarne l'opposition intelligence collective - abêtissement, le lien social, connexion - solitude, la modification de l'espace-temps, plus de mobilité - tendance à l'enfermement, la mémoire, la mémoire inaliénable et le risque de sa perte. La justice dans le domaine numérique évoquerait autant l'égalité des chances que la fracture, et la prospérité économique, autant une nouvelle économie que la destruction des emplois.

Ainsi, je retrouve les mêmes oppositions chez les personnes rencontrées. Une personne me parle de la fonction de messagerie sur le réseau social Facebook. Ses dires sont d'abord très élogieux :

Je pense que c'est un ... c'est-à-dire on a enlevé un poids de, de trouver un moyen de communiquer avec tout le monde .... euh, même si c'est à dire, si elle est très loin, euh quelqu'un qui est loin, elle peut chercher un domaine euh ..... c'est vraiment, euh c'est une belle chose. [Silence] C'est une très belle chose ![...] Quelqu'un veut trouver par lui-même, de tous les pays c'est-à-dire, je suis poète, je suis avec des poètes sur Facebook car avec le moyen de [Bute sur les mots] avec Facebook que je trouve des amis comme moi, même si je connais pas, mais virtuellement on discute comme ça, c'est-à-dire sur la poésie ou sur la culture en général.

Puis, il exprime une vision bien plus négative :

Et c'est pas tous les gens mais .... il y a vraiment euh ce facteur euh [Silence].
[...] Quand on est dans le réel [Bute sur les mots], c'est-à-dire, euh, tu peux dire oui, tu peux dire non. Mais dans le virtuel il y a beaucoup de silences [Silence] c'est une chose que j'ai remarquée, beaucoup de silences, ni oui ni non [Silence].

Comment ne pas rapprocher cet exemple du schéma de V. Scardigli et plus précisément du « couple

<sup>14</sup> Le site "Anthropologie des usages du numérique (http://anthropo-usages.angeliquemontuwy.fr/) s'attache à l'explication de ce concept.

<sup>15</sup> *Ibid*.

miracle frayeur » qui entoure le lien social ? Dans la première partie de son récit, je retrouve l'imaginaire de la connexion, quasi exempte de frontières. Les expressions « tout le monde » « même si c'est à dire, si elle est très loin » « de tous les pays » « des amis comme moi » sont autant de marqueurs de cet imaginaire marqué positivement - « C'est une très belle chose ! »

Cependant, la seconde citation m'évoque bien plus la solitude qui résonne de manière particulière avec le récit de vie de cette personne, qui met en scène un déracinement plus ou moins forcé de son pays d'origine. « Dans le virtuel il y a beaucoup de silences ». La personne appuie, par son ton et sa diction, sur « le silence », cité deux fois et exemplifié. Dans cet espace, il est possible de briser une interaction et , ou de l'ignorer. Se retrouver seul, à lancer des appels sans même qu'aucun écho ne nous soit renvoyé, sans réponse, sans retour - « ni oui ni non ».

Si les ressentis ne se sont pas toujours exprimés aussi explicitement, il y a bien toujours une ambivalence dans les représentations du numérique observé, entre risque et opportunité.

Pour une autre personne rencontrée, le numérique et son apprentissage étaient tant l'incarnation de dangers et tromperies que d'opportunités pour s' « en sortir dans la vie », selon ses termes. C'est par ce couple " danger-opportunité" qu'elle me semblait caractériser le numérique et par conséquent ses objets. Au début de l'entretien, seul son ordinateur, qu'elle utilisait pourtant bien moins souvent que son téléphone ou son GPS, était numérique à son avis. Elle raconte que « [ Les fonctions de ces outils numériques] [c'est] [...] nous faciliter quand même la vie. C'est vrai que quand on a besoin de se déplacer pour un courrier c'est quand même, euh costaud quoi! [Silence]. Les informations [Silence] »

Elle évoque aussi l'ambivalence. « Fin' les avantages c'est que ça simplifie drôlement la vie quoi. Et des fois c'est sûr que les informations sont pas toujours euh... faut être alerte tout ça quoi. ... hum voilà». Un peu plus tard, elle continue :

C'est vrai que l'ordinateur pour moi ça me dérange un peu parce que j'ai vu des émissions ils peuvent rentrer dans votre ordinateur pis' c'est savoir toute votre vie quoi. ça me dérange un peu hein [...] Moi ce qui me fait peur c'est l'internet euh les arnaques tout ça quoi donc c'est pour ça que je suis un peu réticent mais [Silence].

Dans la mesure où cette personne était dans une démarche de recherche de formation, autour du numérique et de l'écrit, et avait vécu des expériences difficiles sur internet - arnaque déjouée sur un site de rencontre et achat de contrefaçons dangereuses, le « *couple miracle frayeur* », ou opportunités-risques, résonnait de manière particulière et très personnelle dans son récit.

Lorsque d'autres objets prennent ces même caractéristiques, il en fait des objets numériques. En effet, lorsque ce « *couple miracle frayeur* » s'incarnait dans un autre de ses outils, il était qualifié de numérique. C'est le cas de son téléphone. Un fil de la discussion, j'évoque le fait que les fonctions GPS sur smartphone sont souvent énergivores, influent sur le temps de batterie disponible et doivent être considérées au regard de son forfait internet. Son téléphone devient alors, dans la conversation, un outil numérique.

Il me paraît, donc, ici envisageable de considérer que la classification - en choses numériques ou non - ne dépend pas seulement de l'environnement physique environnant l'individu, mais aussi de ses représentations. Au-delà du fait que ces outils soient, ou non, dans leur champ de vision quotidien et, ou dans leurs mains, le numérique peut s'incarner dans une certaine ambivalence, entre miracle et frayeur, entre menaces et opportunités.

En m'écartant du terme adjectivant numérique pour aller à la rencontre de son substantif, je m'aperçois que si les choses numériques n'évoquent, chez les personnes côtoyées, qu'un panel extrêmement restreints d'outils, le numérique prend des dimensions sans pareil. Les représentions des objets numériques se concentrent ainsi, plus que la définition savante, sur quelques objets très précis.

D'autre part, les entretenus évoquent aussi le numérique comme bien plus large que la somme de tous les outils, et techniques associées, que nous pouvions leur citer. Dans l'exemple du jeu de dépistage des choses numériques précédent, le numérique « rentre dans la vie de tous les jours », « c'est un autre monde », « c'est tout un monde » et s'infiltre partout, dans tous les recoins des institutions. Si nous postulions aux prémices de l'étude que le numérique est un fait social total, c'est, ici, les entretenus qui l'établissent comme tel.

#### c. A l'intérieur et à l'extérieur, partout et nulle part.

Le numérique est plus grand que la somme de ses outils. Le numérique est plus que l'ordinateur ajouté au Distributeur automatique de billets, ajouté au smartphone, ajouté aux panneaux interactifs, ajouté aux objets connectés, etct. Les objets techniques, et en particulier les technologique intellectuelles, ne sont pas que fonctionnels. Ils sont, aussi, associés à des fictions qui agissent sur nos usages.

Comment savoir ce qui est numérique, lorsque l'on ne sait pas ce qu'est " le numérique"? Le numérique est multiple. Le World Wide Web [WWW], littéralement la "toile [d'araignée] mondiale", communément appelé le Web, système hypertexte public fonctionnant sur Internet, n'est qu'une des applications d'internet, qu'une part infime du numérique. Le numérique comprend aussi des systèmes privés, le courrier électronique, la messagerie instantanée, le partage de fichiers en pair à pair, systèmes de transmissions, etc.

Le numérique est français. En effet, la presque totalité des autres langues utilisent le mot "digital". L'académie française souligne l'ambivalence du terme. Du latin *digitus* qui signifiant le(s) doigt(s), le digital se rapporte aux technologies intellectuelles dont les techniques et outils nécessitent le toucher de la main. Le lien, entre le corps humain et ces outils, passe par les doigts. « *C'est parce que l'on comptait sur ses doigts que de ce nom latin a aussi été tiré, en anglais, digit, "chiffre", et digital, "qui utilise des nombres"*» selon le site de l'academie française<sup>16</sup>. "Digit" en anglais désigne le chiffre, élément essentiel du fonctionnement des " outils digitaux "<sup>17</sup>. Cette même institution de la langue nationale réprouve l'utilisation de " digital". Pour elle, on dit « *Une montre à affichage numérique*» et non « *Une montre à affichage digital*» [*ibid.*]. Ne s'agit-il là que de patriotisme linguistique? Est écrit sur le site de l'institution :« *On se gardera bien de confondre ces deux adjectifs digital, qui appartiennent à des langues différentes et dont les sens ne se recouvrent pas*» [*ibid.*]. Y a-t-il un sens plus profond à ce rejet du mot " digital "? Le numérique, dans la langue française, perd cette dimension physique et corporelle. Le numérique est perçu comme immatériel.

<sup>16</sup> Le digital selon l'académie française, 2013, [en ligne] disponible sur <a href="http://www.academie-francaise.fr/digital">http://www.academie-francaise.fr/digital</a> 17 Appliqué à un ordinateur, le terme de digital est attesté en anglais, depuis 1945, dans le « Oxford English Dictionary » selon J. Vacheron [ J. Vacheron, 1999].

Dans l'Histoire récente, lorsque le "numérique " est devenu, peu à peu, un substantif, un nom. Il désignerait alors les technologies de l'information et de la communication ou TIC. Le terme de "nouvelles" anciennement accolé à TIC - NTIC - disparaît, peu à peu, en raison de la "nouvelle ancienneté de ces objets ". Cette disparition continue à semer la confusion. Alors que les premiers téléphones portables sans antenne sont numériques, selon une conception savante et experte, ils ont été évincés de leurs statut de NTIC, et même, peut être, de panorama des TIC, laissant la place aux réseaux sociaux, Facebook, Twitter, Myspace, Viadeo, etc. Le numérique porte en lui une définition évolutive puisque soumise aux représentations, avec ses objets qui mutent relativement rapidement.

Je me suis (re)penchée sur les représentations véhiculées par ce "numérique à plusieurs facettes". M. Vitali-Rosati raconte la "grande fortune" du terme numérique. « L'on commence à parler d' "environnements numériques", de "natifs numériques", d' "humanités numériques" et même de 'culture numérique 'et de 'révolution numérique 'es. Il explique que « le numérique n'est pas seulement une technique de reproduction [des sons et des images] qui s'oppose à l'analogique, mais il devient une véritable culture, avec des enjeux sociaux, politiques et éthiques fondamentaux [...] » [M. Vitali-Rosati, Op. Cit.]. Il est souvent qualifié, à la fois, d'omniprésent et d'invisible. M. Vitali-Rosati écrit qu'à « la suite de l'omniprésence du web dans nos vies, le numérique est partout » [Ibid.].

On le voit partout et on le repousse au loin. Le numérique est aussi synonyme de "virtuel", d' « *un autre monde* », selon les mots d'un de nos enquêtés. Contacté via un Centre de ressources illettrisme [CRI], il explique en début d'entretien :

- Pour moi c'est, je peux pas dire un autre nom, mais par rapport à mon handicap de lecture écriture, c'est un peu un autre monde.
- C'est un autre monde ?
- Si on me met en face d'un ordinateur je suis un peu perdu quoi.

Il est quelque chose qui « ne sera jamais la vie » pour une autre personne rencontrée. Il est faux et se doit, de ce fait, de rester dans un espace délimité de nos vies, ne jamais franchir la frontière. « Le mot met l'accent sur le fait que les technologies informatiques donnent la possibilité de développer un véritable monde parallèle. Mais ce monde est apparemment – et dans l'acception la plus banale du mot "virtuel" – opposé au monde réel » [Ibid.] poursuit M. Vitali-Rosati. Ce sont des médiateurs avec le monde, tout comme une autre technologie intellectuelle, l'écrit, ou encore la culture.

Internet n'aurait pas " créé la virtualité " puisque la culture elle-même jouerait le rôle de médiateur dans notre compréhension du monde. De même, dans son roman « *Neuromancien* » paru en 1984, l'écrivain William Gibson, dans le présente comme [W. Gibson, 1985]:

Une hallucination consensuelle vécue quotidiennement en toute légalité par des dizaines de millions d'opérateurs dans tous les pays, par des gosses [...]

Une représentation graphique de données extraites des mémoires de tous les ordinateurs du système humain. Une complexité impensable. Des traits de lumière disposés dans le non-espace de l'esprit, des amas et des constellations de données.

Comme les lumières de villes dans le lointain...

Tel que le conçoit l'auteur, cet espace numérique ou cyberespace, constitue une fiction. Il est, aussi, décrit comme lointain, à l'instar des villes dont les lumières nous arrivent de l'horizon. Le numérique est repoussé aux bords de notre monde, du réel, comme un espace virtuel qui a intégré intimement nos modes de vie changés. M. Vitali-Rosati développe :

Nous sommes obligés de prendre en compte le fait que l'on ne communique pas seulement sur le web : on organise sa journée, on achète des produits, on gère ses comptes en banque, on met en place des manifestations contre le gouvernement, on s'informe, on joue, on éprouve des émotions.

Du mode de vie, on passe rapidement à la culture. Marcello Vitali-Rosati se questionne sur le sens de l'expression " culture numérique ". Que veut-on dire exactement par là ? Quel est le sens de cette revendication d'un numérique comme culturel ? Pourquoi ne parle-t-on pas aussi de " numérique " des sociabilités, social ?

En continuant à regarder le numérique comme lieu(x), comme espace(s), on peut le découvrir de nature profondément ambivalente. Pour illustrer cette idée, Joël Vacheron cite l'ouvrage de Paul Zumthor de 1993 qui qualifie l'espace de « réalité ambiguë, idée complexe, terme qui ne cesse de dériver en métaphores » . P. Zumthor poursuit : « Peut-être faudrait-il compter autant d'espaces que de découpages possibles de la " réalité " » [P. Zumthor, 1993: 30 in J. Vacheron, Op. Cit.]. Respecter les complexités individuelles et sociales, scinder l'institution plutôt que l'individu qui les traverse, diviser l'espace en nombre de subjectivités qui s'y connectent, ne serait ce pas ça plonger dans les « plis singuliers du social » selon l'expresion de B. Lahire [ B. Lahire, 2013]?

#### 2. Les technologies intellectuelles centrales.

Jusqu'à en devenir un réel travers rédactionnel, la mise au pluriel de chaque substantif m'a permis de penser cette complexité, de penser ces singuliers qui toujours diffèrent. Cette manie me porte souvent à m'offusquer d'un singulier potentiellement trop enfermant. C'est pourquoi, très rapidement, j'ai été en prise avec des interrogations quant à l'emploi du pluriel et du singulier dans l'énoncé instigateur de ce travail. Pourquoi donc l'écrit et sa difficulté sont au singulier alors que les outils numériques sont au pluriel ?

Qu'implique ce jeu entre singulier et pluriel ? Que suppose cette opposition entre écrit et numérique d'une part, et entre l'écrit et l'outil d'autre part? L'écrit ne peut-il pas être considéré comme un outil ? Comment définir ces deux objets? Y a-t-il une connexion possible entre écrit et numérique, définitionnelle, empirique, sémantique, etc ? Après cette courte réflexion, j'approcherai dans cette partie la question des technologies intellectuelles et leurs outils.

### a. Des pluriels et un singulier.

Etat des lieux des usages actuels des outils numériques par les personnes en difficulté avec l'écrit est un sujet recoupant de nombreuses réalités, larges et totales. Il est possible de voir en ces deux objets, le numérique et l'écrit, des faits sociaux totaux, c'est-à-dire qui pénètrent toutes les dimensions de la vie. Est-il question de numérique et d'écrit lorsque l'on s'approche de la famille, de l'économie, des arts...?

Que le numérique et l'écrit soient, chacun, un fait social total ne signifie pas ici que tout le monde est technophile ou son équivalent pour l'écrit. Ainsi, je prends le contre-pied de l'analyse sociologique. Sur le site intitulé « anthropologie des usages du numérique » il est possible de retrouver une analyse des courants et disciplines relatifs au numérique :

Si l'analyse sociologique des usages permet d'éclairer les processus de socialisation des pratiques, elle propose un cadre trop général pour y faire entrer les singularités de l'expérience individuelle. En effet, tout le monde n'est pas innovateur ou technophile et ne prend donc pas part [...] [à ces] approches [...].

<sup>18</sup> Site rattaché au master II USETIC TEF, [en ligne] disponible sur <a href="http://anthropo-usages.angeliquemontuwy.fr/">http://anthropo-usages.angeliquemontuwy.fr/</a>

Que l'écrit et le numérique pénètrent tous les champs de la vie de cette société ne signifie en aucun cas que tout le monde l'accepte et, ou l'approuve, le vive bien et, ou s'en réjouisse, le maîtrise facilement et, ou s'y sente à l'aise, y prenne part. Ces différences de vécu sont le fil rouge de ce travail. Que signifie la difficulté avec l'écrit et l'écrit employés au singulier ? A l'épreuve du terrain, ce singulier pose problème puisque les écrits y sont vécus et exprimés dans leur multitude et complexité.

« Quoi de commun entre l'écriture à usage domestique et la rédaction d'une dissertation ? » [O. Ferrand, 2005] s'interroge Olivia Ferrand, dans un article sur l'ouvrage de B. Lahire intitulé « L'invention de l'illettrisme ». L'écrit, très opératoire et éphémère de tous les jours, en listes, en aides-mémoires, l'écrit de la fiction, de la communication - textos et sms, lettres, cartes postales-, administratif ou juridique, sont autant de champs possibles.

À titre d'exemple, j'aimerais donner un aperçu des conversations auxquelles j'ai pris part avec un homme, qui se définissait en premier lieu comme poète kabyle, arrivé sur le sol français depuis peu. Originaire d'Algérie, il fait partie des 11,2 millions d'Algériens, soit le tiers de la population, « âgées de cinq ans et plus déclarant savoir lire et écrire le français » en 2008, d'après les données de recensement de l'Office national des statistiques d'Algérie [Organisation internationale de la françophonie (OIF)]. Scolarisé en Algérie, il a commencé les cours de français en quatrième année primaire, dans ce pays où, bien que les langues officielles soient l'arabe et le berbère, aussi appelé tamazight, le français à l'école jouissait d'un statut relativement privilégié.

Il m'explique alors, que, de ce fait, l'écrit et l'oral scolaires et poétiques ne suscitent chez lui aucun ressenti négatif, ne lui posent pas de soucis. Ses difficultés portent bien plus sur le « langage courant », « de la rue » et de tous les jours ou encore administratif. Laisser une note à quelqu'un, comprendre les indications écrites au café, chercher de nouveaux sites internet est plus problématique, pour cette personne, que d'appréhender la littérature scientifique ou fictionnelle, les formules de politesses, etc.

Le fait de parler d'écrit au singulier nie cette complexité. Comme pour l'oral, auquel on attribue un panel de registres situationnels et, ou plus ou moins soutenus, il s'agit aussi de considérer l'écrit comme pluriel. Selon moi, la représentation de l'écrit comme singulier, composés de registres hiérarchisés, ne permet pas d'approcher correctement les vécus.

Si l'écrit est pluriel, comment définir les difficultés qui lui sont rattachées ? Ne peuventelles pas se rattacher à chacune des dimensions des écrits ? La difficulté avec l'écrit, comme présenti, sera ici multiple.

La difficulté avec l'écrit fait aussi l'objet de nombreuses classifications. En effet, elle est divisée en catégories, le plus souvent, suivant l'origine de la difficulté. Ainsi, elle peut être de l'ordre de l'illettrisme, de l'analphabétisme, du fait d'une langue maternelle étrangère, d'un handicape sensoriel visuel, d'une pathologie dite " en dys " - qu'il s'agisse de dysorthographie, dyslexie, ou encore de dysphasie, dyspraxie ou autre pathologie, ce prefixe " dys " permet d'évoquer les troubles en liens avec l'apprentissage- etc.

En effet, selon les cadres de références et les institutions en charge de la question – comme l'ANLCI – l'illettré serait une personne en difficultés avec l'écrit scolarisé en France, tandis que l'analphabète serait un individu en difficultés n'ayant pas été scolarisé et enfin l'allophone serait une personne de langue étrangère confronté à de nouveaux codes et règles d'expression. Ne serait ce que dans ces trois catégories, de la typologie la plus courante, le critère de distinction est l'origine supposée de la difficulté.

Bernard Lahire dans « *L'invention de l'illettrisme* » [B. Lahire, 1999] expose le fait que la difficulté avec l'écrit soit un construit. On n'est pas en difficultés avec l'écrit de manière naturelle mais toujours socialement et culturellement. Le travail d'unification culturelle et linguistique par les étapes de l'alphabétisation généralisée ne doit pas masquer le fait que nos cadres de référence permettent de reculer indéfiniment la frontière qui sépare ceux qui sont « compétents » de ceux qui ne le sont pas.

Concernant le numérique, le politologue Luc Vodoz [L. Vodoz, 2010] poursuit un raisonnement similaire en inventant le concept de « Sisyphe numérique ». Il fait référence au héros, Sisyphe, de la mythologie grecque condamné à gravir la montagne en poussant une pierre qui retombe sans cesse et qu'il doit à nouveau pousser jusqu'en haut. L. Vodoz raconte cet « objectif constant d'atteindre le niveau requis pour ne pas être dépassé par l'évolution technologique, efforts récurrents mais toujours insuffisants, succession d'espoirs de "toucher au but " et de rudes désenchantements » [ Ibid.].

On pourrait me rétorquer que, tout de même, de nombreuses études et articles montrent que les niveaux baissent, que 'la France est en retard'', etc. En réponse, je souhaite développer un exemple relatif à l'appréhension de l'écrit et ses difficultés.

Les journaux Libération, Le Monde, Lci, Lejdd, Bfmtv, La Voix du Nord, et sûrement bien d'autres, s'appuient sur une étude de la Direction de l'Évaluation de la prospective et de la performance [DEPP] [DEPP, 2016] sur les performances en orthographe, pour montrer que « Les jeunes Français [sont] de plus en plus mauvais en orthographe: " On récolte ce que l'on a semé " » [Bfmtv, 2016], « Orthographe : les écoliers français font de plus en plus de fautes » [Lejdd, 2016] ou encore, que « C'est un choix de société : que voulons-nous faire de notre orthographe ? » [Libération, 2016]. Y a-t-il réellement une chute du " niveau " à l'écrit, par rapport à une exigence immuable dans le temps et l'espace, comme essentielle ? Nos cadres de référence n'influeraient-ils pas sur cette perception de l'apprentissage et du " niveau " à l'écrit ?

Les rédacteurs des articles s'appuient, plus précisément, sur la comparaison entre deux études des performances en dictée, en 2015 et en 1987 - enquêtes « Lire, écrire, compter » - évoquée dans le papier scientifique de la DEPP [ DEPP, Op. Cit.]. Peut-on relativiser les analyses s'appuyant sur cette étude ? En premier lieu, l'échantillon, entre 1987 et 2015, diffère. Le premier n'incluait que les établissements du public sans distinction, ne comportant aucunes données sur les origines sociales des enfants ou les régions, tandis que, pour celui de 2015, nous savons qu'il s'agit d'établissements publics, privés et en Zones d'éducation Prioritaire [ZEP]. Si les établissements privés sont mis de côté pour la comparaison, les ZEPs, des espaces où l'écrit pose plus de difficultés de fait, sont incluses. La comparaison statistique est-elle si inattaquable ? En second lieu, l'étude de la DEPP précise que « le taux de retard en fin de CM2 passe de 33 % en 1987 à environ 10 % aujourd'hui. Aussi, les élèves « en retard » ne sont pas directement comparables. » [Ibid.]. Enfin, il faut souligner que le test ne porte pas sur l'écrit en général. En effet, la dictée faite aux élèves visait à sanctionner l'orthographe grammaticale, les accords. Il en ressort que ceux-ci posent des difficultés, mais en aucun cas que le niveau global à l'écrit ne s'étiole.

Ces choix d'analyse ne sont-ils pas orientés par ces cadres de référence, dont parle B. Lahire [B. Lahire, *Op. Cit.*] ? Une menace plane sur cet écrit français, voulu immuable dans le temps. Ces mauvais en orthographe et non-compétents le mettent en danger ainsi que, peut-être puis-je le supposer, la société qui porte ces codes écrits. La frontière entre les bons et les mauvais est repoussée. Les marges et marginaux sont ainsi toujours présents.

D'autres cadres de référence et imaginaires influent sur nos représentations et nos vécus de l'écrit. L'écrit ne serait qu'un, tout comme la culture du ministère éponyme français. Ces singuliers et pluriels, qui pénètrent d'autre champs que l'écrit et le numérique, disent la norme dominante. Il y a quelque chose de supérieur dans ce singulier, qu'on ne peut disséquer, un et indivisible, presque comme sacré. Après avoir exposé la multiplicité de l'écrit, je m'attacherai brièvement à sa déconstruction.

Si l'écrit est une institution, depuis bien longtemps, dans les pays occidentaux, le poète et essayiste Georges Jean nous rappelle que sur les quelque 3000 langues répertoriées dans le monde, les linguistes n'en dénombrent « *qu'à peine plus d'une centaine qui s'écrivent.* » [ G. Jean, 1987]. L'écrit n'est pas naturel, il est construit tout comme les présupposés qui lui sont attachés.

Il me semble, qu'aujourd'hui en Occident, même s'il n'est pas toujours connoté très positivement, l'écrit n'est pas non plus la cible d'attaques et de suspicions. Cela ne fut pas toujours le cas. En effet, le philosophe antique de la Grèce classique Platon, dans « Phèdre » considérait l'écrit comme une menace pour la transmission orale et l'ordre existant, pour la capacité à la mémorisation. Les règles sur l'oralité et l'écrit, dans la religion hindoue mais surtout autour du livre sacré, le Rig Veda longtemps transmis oralement, dénoncent un écrit profanant. Pour finir, selon les témoignages romains, chez les druides gaulois, l'écrit était vulgaire et porteur de négligence de la mémoire et de la science.

Autant de preuves, en miroir inversé, de la construction de l'écrit comme objet positif. Autant de témoignages du temps qui me rappellent les représentations du numérique comme virtuel, loin de la réalité, corrupteur, en un mot dangereux.

Si ce rapprochement est possible, c'est que ce sont tous deux des interfaces au monde. Ils se composent d'outils. De l'art rupestre aux tablettes d'argile associées à leur calame, tige de roseau taillée, de l'an 3 000 avant notre ère, aux volumina de la bibliothèque antique Alexandrie, en passant par les papyrus égyptiens jusqu'aux parchemins, au papier et à l'imprimerie, sans oublier l'ordinateur et ses ancêtres, son clavier, souris, pad, stylet, etc, l'Homme a interposé entre lui et son environnement des outils pour le maîtriser.

L'écrit, comme truchement de l'Homme face à son environnement, à été intégré très profondément à la conception de l'humain et connoté positivement. Quant au numérique, comme médiateur entre humains et non humains, il est tantôt repoussé, tantôt synonyme de progrès, etc.

#### b. Maîtrise du monde.

Toujours dans une entreprise définitionnelle de ce terrain, j'aimerais m'intéresser au concept "d'outils", présent dans l'énoncé instigateur de ce travail - *Usages actuels des outils numériques par les personnes en difficulté avec l'écrit*. Puisque qu' "outil " se rapporte à " numérique ", je tenterais d'interroger la possibilité de l'étendre à " écrit ".

« L'intelligence a besoin d'outils pour appréhender le monde ; elle n'est pas en prise directe avec lui dès qu'il s'agit de le maîtriser. »[ R. Pascal, 2000] Cette phrase du sociologue Robert Pascal, écrite dans la revue Communication et langages, et déjà cité dans l'introduction de cet écrit, marque le début de cette réflexion.

La maîtrise du monde par l'Homme passe par la composition de listes pour gérer des stocks, de cartes pour délimiter les propriétés terriennes, de textes pour attribuer les droits et devoirs de chacun, narrer l'Histoire et les histoires, distribuer spatialement l'information, etc. La technique relative au maniement de ces outils, de ces interfaces avec le monde, fait l'objet de savoirs. Ceux ci sont appelés technologies. L'une d'entre elles est qualifiée de " technologie intellectuelle ". Cette dernière regroupe tantôt, selon l'anthropologue Jack Goody, l'écrit [J. Goody, 1979 in R. Pascal, *Op. Cit.*], tantôt ce que le sociologue américain Daniel Bell [D. Bell, 1973 in R. Pascal, *Op. Cit.*] appelle les dispositifs informatiques. Écrit et numérique, seraient utilisés par l'Homme, notamment pour gérer le nombre et la complexité en « *opérant une traduction de l'événement en document par la conversion des dimensions* ». [R. Pascal, *Op. Cit.*].

Écrits et dispositifs informatiques se retrouvent, donc, sous ce même qualificatif de "technologie intellectuelle", de savoirs sur des techniques de maîtrise "intellectuelle" du monde. Ces savoirs et ces techniques sont construits socialement et culturellement, dynamiques, vécus et représentés dans des contextes spatio-temporels et socio-culturels donnés. Aussi s'inscrivent-ils perpétuellement dans des représentations du monde par les normes et valeurs.

Comme technologies intellectuelles, le numérique et l'écrit permettent de nombreuses "maîtrises du monde "qui changent notre rapport à ce dernier.

Selon l'anthropologue J. Goody, « l'écriture, surtout l'écriture alphabétique, rendit possible une nouvelle façon d'examiner le discours grâce à la forme semi-permanente qu'elle donnait au

message oral. »[ J. Goody, 1979 in R. Pascal, *Op. Cit.*]. Elle a aussi permit d'accumuler des connaissances, notamment abstraites, grâce à la modification par l'écrit de la nature de la communication en l'étendant au-delà du simple contact personnel, transformant les conditions de stockage de l'information. Le problème de la mémorisation aurait alors cessé de dominer la vie intellectuelle. Une fois mis sous forme écrite, le discours peut être réactualisé par les lecteurs à l'infini. Dépouillé de sa dimension sonore lors de lectures silencieuses, l'écrit aurait rendu possibles les grandes traditions religieuses introspectives - bouddhisme, judaïsme, christianisme et islam. Par le jeu de la transcription de sa pensée personnelle, l'écriture aurait pour effet d'augmenter le champ de conscience . Le concept de numérique contient tout autant des visions sur l'Homme et ses capacités.

## I.B De la multitude à la frontière : Une rupture?

Si j'opte pour construire mon approche autour des technologies intellectuelles, il me reste à définir l'axe selon lequel j'approcherai les difficultés qui y sont rattachées. Le terrain semble m'offrir un large panel de choix, avec de très nombreux concepts s'y rattachant. Dans ce contexte, comment construire et appréhender les délimitations de mon terrain ?

#### 1. Philosophie de la responsabilité et évaluation des possibles.

Précédemment évoquée, la multitude de termes autour des difficultés avec l'écrit et le numériqueanalphabétisme fonctionnel ou non, illettrisme, illectronisme, soft-skills, transliteracies, etc- sera, un temps, évacuée. Je postule que les concepts cités ci-dessus sont imprégnés de représentations, si ce n'est de normes et valeurs. Employés par les personnes qui travaillent avec et/ou sur les personnes en difficultés avec l'écrit, ils ont, pour la plupart, une valeur performative et globale. Je me décale de cette vision endogène dans le but de l'analyser, à mon niveau, grâce à mon expérience de terrain. Il n'est surtout pas question ici de condamner, ni de juger les individus qui usent de ces notions, mais bien de choisir et construire au mieux une méthodologie scientifique d'analyse pour approcher ces questions à une échelle individuelle. Il s'agira, à présent, de s'écarter peu à peu des concepts et typologies basées sur les déterminants des difficultés avec l'écrit. Ainsi, j'éviterai un mode de classification binaire du type " avec et sans difficulté(s) " et, ou sur un continuum, qui fige les individus. J'espère aussi éviter un mode de classification qui, même s'il apparaît comme un continuum, fige les individus - literacies. Enfin, je souhaite ici sortir de l'évaluation des champs des possibles des individus et de la philosophie de la responsabilité qui imprègne parfois certains concepts.

# a. Approches de LA difficulté avec l'écrit.

C'est la notion de "compétence clef" qui a été choisie, dans les cadres de référence européens, sur lesquels s'appuient les directives nationales quant aux difficultés avec l'écrit.

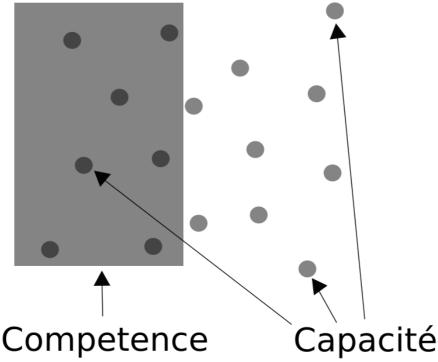
Ces compétences clefs sont au nombre de huit. La première, la communication dans la langue maternelle est suivie par la communication dans une langue étrangère. En troisième position se situe la culture mathématique et les compétences de base en sciences et technologies. La Culture numérique lui succède, elle-même suivie des compétences « Apprendre à apprendre », des « compétences interpersonnelles, interculturelles et compétences sociales et civiques », de l' « esprit d'entreprise » et enfin de la « sensibilité culturelle » [Commission des communautés européennes, 2003, in D. Godet -Euro Cordiale]

Elles doivent permettre la « réussite de l'insertion sociale et professionnelle dans la société actuelle » [Ibid.]. C'est un Homme normé et ouvert sur le monde qui est ici dessiné. Il doit " avoir " ces compétences s'il ne veut pas " échouer ". Elles participeraient aux objectifs d'acquisition du « capital culturel », c'est-à-dire de l'« épanouissement personnel et développement tout au long de la vie », du « capital social » correspondant à la « citoyenneté active et intégration », ainsi que du « capital humain » faisant écho à la « capacité d'insertion professionnelle » [Ibid.].

Ne pouvons-nous pas percevoir dans ces mots employés une forte prégnance des représentations ? Ces termes, renvoyant aisément aux notions de bien-être et de bonheur, sont difficilement critiquables. Néanmoins, ne pouvons-nous pas y voir un certain ethnocentrisme ? Tout Homme, sur cette planète et dans ce pays, souhaite-il réellement être un citoyen travailleur épanoui de cette manière-là? Est-ce ainsi, et seulement ainsi, que l'on est heureux, que l'on se sent " réussir " ? Que se passe-t-il lorsque, pour un individu, ce n'est pas le cas ?

Au-delà de ces représentations, j'aimerais questionner les typologies sous-jacentes à ce concept de "compétence". Qu'est ce qu'une compétence? Françoise Raynal et Alain Rieunier, dans leurs dictionnaire des concepts clés de 2014, ouvrent une piste en s'appuyant sur les grand penseurs de cette notion, notamment . A l'instar du Psychologue J. Cardinet<sup>19</sup>, je définis, donc, la compétence comme une visée de formation globale qui met en jeu plusieurs capacités dans une même situation. La capacité serait alors une visée de formation générale commune à plusieurs situations [F. Raynal et A. Rieunier, 2014].

Pour prendre un cas concret, savoir lire, écrire, comprendre différents types d'énoncés qu'ils soient journalistiques ou domestiques, connaître les codes d'interactions par écrit seraient des capacités qui mènent entre autres à la compétence : savoir prendre part aux interactions de la société de l'information et de la communication.



*Illustration 1 : Schèma, définition de capacité et compétence - Réalisation personnelle.* 

<sup>19</sup> Spécialiste de psychologie quantitative et de méthodes éducatives

Je souhaite remettre en question cette classification, certes pensée par des spécialistes des sciences de l'éducation, mais qui ne suffit, ni ne correspond à cette réflexion.

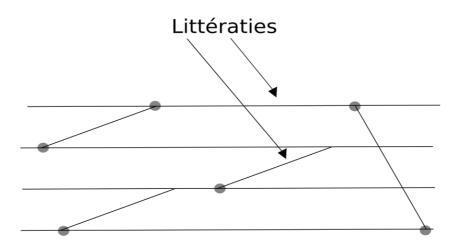
Mémoriser des signes et des signifiants, les comprendre et les reproduire de manière efficiente, c'est-à-dire en utilisant les meilleurs moyens pour atteindre une fin, seraient les capacités qui mènent à la compétence " écriture ". Ainsi de suite, j'ai l'impression que je pourrais aller chercher jusqu'à la plus petite unité de connaissance, savoir et savoir faire. Enfin, une compétence et/ou une capacité se possède ou ne se possède pas.

Selon moi, la marge de nuance est inversement proportionnelle à la grande opérationnalité des concepts, dans le domaine de l'éducation, du travail, de la formation, etc.

Prenant, pour une part, le contre-pied, les théoriciens des "literacies ", ou "littératies ", pensent l'appréhension des outils de la communication et de l'information, dont l'écrit et le numérique, sur un continuum. Les "littératies " sont des aptitudes à comprendre et à utiliser des objets en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités, selon l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques ou OCDE [OCDE, 2000].

Les individus sont donc comme placés sur un continuum et non plus dans un tableau " compétence acquise – compétence à acquérir ". Ainsi, il n'est pas question de posséder ou non une compétence mais d'être situé à tel ou tel degré de telle ou telle " literacy ".

Ce paradigme permet, aussi, de penser l'évolution au cours de la vie de la personne. Néanmoins, il reste limité quant aux variations quotidiennes, aux plis singuliers du social et leurs complexités. Bien que les " literacies " soient pensées connectées, elles restent schématiques. En effet, ces schémas doivent permettre de placer les individus à partir d'une méthode déductive et non inductive.



*Illustration 2 : Schèma, définition de littératies - Réalisation personnelle.* 

Un autre concept permet de penser les individus sur des continuums, celui de " capabilities ". Le célèbre Nobel d'économie Amartya Sen, suivie, entre autres, de la philosophe Martha Nussbaum, développe cette notion. Elle se traduit, difficilement en français, tantôt par " capabilité " , " capacité " ou encore " liberté substantielle " . Elle serait la possibilité effective pour les individus de choisir diverses combinaisons de fonctionnements. Autrement dit, elle permettrait une évaluation de la liberté dont ils jouissent de manière effective.

Pour moi, si " capabilities " prend moins racine dans une perspective opérationnelle que les termes précédents, il s'ancre comme les autres dans un contexte socio-culturel particulier sans le remettre en question jusqu'au bout. En effet, ce concept doit permettre d'évaluer le champ des possibles, pour les individus, à partir d'éléments préalables. Comme les autres termes, celui-ci entre dans la théorie du choix social - étude et analyse de la manière dont la combinaison des préférences individuelles peut mener à une décision collective ou sociale.

Comment dessiner les rivages d'un océan de termes autour des difficultés avec l'écrit et du numérique ? Pour filer la métaphore, je propose de sortir de l'eau du vocabulaire institutionnel, et de l'observer depuis le rivage, pour avoir un regard plus distancié. Plutôt que de danser sur et entre les notions endogènes, ci-dessus citées, je décale ici le regard.

Je perçois ce terrain, de l'écrit et du numérique, comme social et culturel, comme un construit. L'écrit et le numérique ne sont pas essentiels à l'Homme. Il existe des sociétés où savoir écrire et utiliser les outils numériques ne sont pas des critères importants de discriminations - au sens large. Si écrit et numérique sont ici considérés comme fait social total, dans notre société actuelle occidentale française, cela ne signifie pas que toutes les sociétés sont organisées et composées de la même manière. Ce construit pose la question de la norme sociétale. Je préfère donc concentrer cet écrit sur ces questions de construction de la norme, que de l'appuyer sur cette délimitation de mondes binaires " avec et sans difficultés ", ou de continuums où les individus sont situés de manière statique.

J'abandonne, donc, ici, ces notions, pour sortir de l'évaluation des possibles et des impossibles. Puisque j'ai pu, par mon stage, rencontrer une mal-voyante qui lisait " en noir "<sup>20</sup>, et dans ma vie personnelle des sourds profonds qui parlaient, je considère que je ne peux juger et prévoir ce qui est et sera possible pour ces personnes ou non. Sans dire que ces personnes rencontrées soient une preuve irréfutable de la liberté infinie individuelle, ni que l'homme soit " encarcané " dans un social rigide, ne permettant pas, par exemple, les transfuges<sup>21</sup>, je m'écarte simplement de ces questions pour questionner les inclusions et exclusions, par la norme.

Une personne en difficultés avec l'écrit peut-elle écrire un livre? Peut-elle s'inscrire à la bibliothèque, utiliser les outils numériques, se déplacer en ville, etc? Les personnes en difficultés avec l'écrit rencontrés peuvent faire tout cela. De plus, toutes les personnes rencontrées sont des lecteurs et des grapheurs, au sens le plus large du terme. En effet, qu'il s'agisse de photographie, de correspondance avec les administrations, des mails et sms, de poésie, recherches internet, boite intime à souvenirs sur le modèle du journal éponyme, toutes entretiennent des relations avec l'écrit.

Ainsi, soit me suis-je trompée de terrain, soit puis-je arreter là le raisonnement en terme de " savoir-pas savoir ", capacité et compétences exclusives. Je ne tente pas, ici, de jouer sur les mots, mais bien de changer de regard.

Nombreuses sont les personnes travaillant avec et sur les personnes en difficultés avec l'écrit rencontrés qui affirment qu'il est incorrect que de dire " il ne sait, ou ne peut, pas lire et écrire ", et

<sup>20 &</sup>quot; En noir " est une expression designant l'écriture qui n'est pas en braille - système d'écriture tactile à points saillants, à l'usage des personnes aveugles ou fortement malvoyantes.

<sup>21</sup> On parle de transfuge lors d'une traversée conséquente de l'espace social. P. Bourdieu s'est penché sur ce concpet, considèrant le transfuge comme le seul exemple d'individu à l'habitus multiple. Il souligne également le problème d'intégration des transfuges. Pour resumer, ce concept désigne un individu ayant vécu un changement de milieu social au cours de sa vie.

pourtant l'expression persiste dans les discussions plus informelles. Les individus sont habités par ces logiques des possibles et des impossibles. Ces logiques seront étudiées et non prises comme principes porteurs dans mon travail. L'impossible et le possible sont des marques de la norme. Où sont les frontières entre le possible et l'impossible, entre la norme et la marge ? Sur quels éléments et critères reposent les normes relatives à l'objet de l'écrit et aux outils numériques ? Sur quels éléments et critères reposent les normes qui définissent une telle personne comme en difficultés avec l'écrit ? La définition d'une telle personne comme en difficultés avec l'écrit vient autant de la personne concernée face à ses environnements sociaux et culturels que de ses environnements. Cette définition a un impact sur l'inclusion ou l'exclusion de cette personne dans certains lieux et domaines

Si les technologies intellectuelles et les conceptions de la norme formeront mon axe d'approche du numérique, de l'écrit et des difficultés, il reste à penser une dernière limite à mon terrain.

Comment dessiner les contours de ces usages des outils, en lien avec les technologies intellectuelles ?

Plusieurs pistes ont été dégagées par nos interlocuteurs travaillant le sujet. Parmi elles se trouvaient, en premier lieu, la classification sur une échelle des usages - " normaux " à ceux " inexistants " en passant par ceux " appauvris " ou " intenses " etc- suivie par la catégorisation des usages, suivant le niveau de confiance en ces outils et/ou le degré d'autonomie de ces personnes, et enfin la construction d'une typologie basée sur les déterminants de ces usages -forcés ou souhaités, issus d'injonctions techniques, administratives, de besoins de nouveaux services, etc.

### b. Frontière(s).

Il s'agit à présent de s'intéresser aux notions de fractures, frontières, fossés, mais aussi de ruptures. Dans un premier temps, j'ai été conquise par les trois premiers termes qui semblaient me permettre de sortir partiellement de la vision endogène institutionnelle véhiculée par les concepts précédents.

Ceux-ci sont définis comme éloignement substantiel – concret - d'un objet-sujet dans la relation de la personne à l'environnement. Ainsi, ils renvoient aux inégalités, rapports de pouvoir, représentations, usages et normes. Ils permettent aussi d'approcher les exclusions et inclusions symboliques et physiques. Les termes de fracture, frontière et fossé, sont régulièrement employés pour qualifier la " situation nationale ", quant à l'écrit, au numérique et leurs outils.

Le discours sur les distances entre des sujets, individus et groupes, face au numérique a émergé, au début des années 1990, avec la distinction entre les " info riches et les info pauvres " [rapport officiels de l'OCDE, in P. Plantar, 2011]. Le discours sur les distances, face à l'écrit, me semble prendre de la puissance, dans le cadre de la lutte contre l'analphabétisme, imposée comme l'une des préoccupations majeures de l'UNESCO dès la première Conférence générale de l'UNESCO, en 1946.

Pour moi, puisqu'il y a toujours des a priori sous-jacents à l'utilisation de concepts analytiques, j'espérais ne trouver en ceux-ci que le présupposé de l'existence de normes et donc de marges.

J'attendais d'eux qu'ils me permettent d'approcher le fait qu'il est préférable d'être proche, d'user et de fréquenter, de certains objets de notre culture - le stylo, le papier et l'ordinateur ainsi que les TIC, technologies de l'information et de la communication - pour ne pas être relégué à la marge, ce qui compe de nombreuses répercussions sociales et matérielles. Une personne, située du " mauvais " coté de la fracture numérique, ou du fossé de l'écrit, serait située dans une certaine marge, dans une société où le numérique est un fait social total. Enfin, elle ne vivrait pas de la même manière qu'une personne du " bon " côté, sa relation aux institutions, dans lesquelles ce même numérique ou ce même écrit prend une place importante.

Ces trois concepts me semblaient bien correspondre à ce que je rencontrais sur le terrain. En effet, les personnes rencontrées, dites en difficultés avec l'écrit se trouvaient dans des situations financières, légales, face à l'emploi ou à la maladie qui paraissent, de mon point de vue, préoccupantes. Sans emploi, ayant des emplois qu'ils qualifiaient de destructeurs physiquement et ou "moralement", sans papiers, malades, ayant pour seul recours, quelle que soit la problématique, le médecin généraliste, tous se situeraient dans la dite classe économiquement défavorisée.

Luc Vodoz, membre de la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire, EPFL ENAC, dans son article de 2010, « Fracture numérique, fracture sociale : aux frontières de l'intégration et de l'exclusion », s'efforce de comprendre ce que vivent les individus qui se situent sur la limite, qui tentent de la franchir ou au contraire d'éviter leur expulsion.

Il exprime le flou autour de la notion de frontière. « Comme bien d'autres frontières, cette ligne est difficilement visible, voire totalement imperceptible dans le terrain ».[ L. Vodoz, Op. Cit.] Il s'interroge aussi « La « société de l'information » existe-t-elle? Ne s'agirait-il au contraire que d'un concept peu pertinent pour appréhender la réalité — mais utile essentiellement à des promoteurs d'outils numériques soucieux d'élargir les marchés sur lesquels ils écoulent leurs produits ? » [ L. Vodoz, Op. Cit.].

Néanmoins, pour lui, la notion de fracture reste viable puisqu' « on ne vit pas tout à fait de la même manière d'un côté de la frontière ou de l'autre » et car « dans l'esprit des personnes interviewées, il y a bien un "dedans" et un "dehors", un monde perceptible de savoir-faire techniques et sociaux – parfois accessibles et parfois hors de portée »[ L. Vodoz, Op. Cit.].

### c. Fractures d'usage et d'accès.

La notion de fracture permet de parler des inégalités de territoire. S'il y a une marge, c'est du fait des inégalités de territoire. Certain territoires dits d'Outre-mer sont plus défavorisés que les métropoles. Les espaces ruraux et agricoles, loin des villes, les quartiers Politique de la ville et les zones d'éducation prioritaire [ZEP] seraient définis en opposition au reste du territoire, ect. Simultanément, cette notion renvoie aussi aux inégalités entre les individus, selon une classification générationnelle, les natifs numériques contre les personnes plus âgées, les personnes en difficultés avec l'écrit contre les experts en literacies informationnelle et communicationnelle.

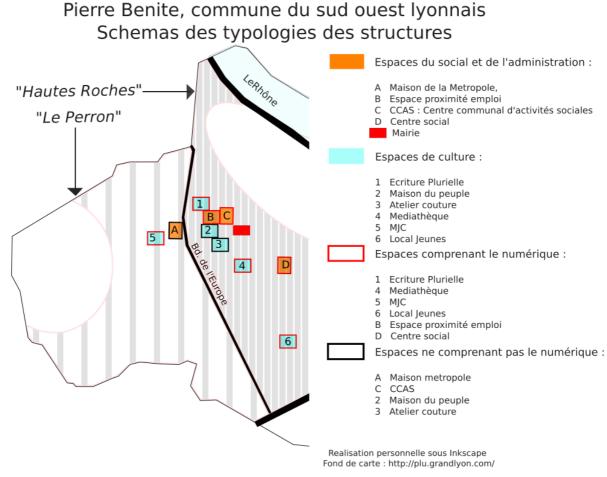
Employer la notion de facture numérique suppose donc faire la distinction entre fracture d'accès et d'usage. Comment définir ces termes ?

La fracture d'usage permettrait plutôt de qualifier les usages inégaux quant à l'utilisation efficiente et efficace des choses numériques [P. DiMaggio et E. Hargittai, 2002, in H. Charmarkeh, 2015]. Par de nombreux présupposés, les personnes en difficultés avec l'écrit sont intégrées à cette notion. A l'instar des enfants et des adolescents, ils ne seraient pas aptes, entre autres, à s'orienter et se

protéger correctement dans cet espace.

La fracture d'accès concerne l'éloignement des équipements et flux, d'internet et des outils numériques. Elle est souvent utilisée pour parler des inégalités de territoire, notamment de la couverture internet, des espaces numériques publics [EPN], ou encore pour évoquer les difficultés financières relatives à l'accès à ces outils.

L'accès conditionnerait alors l'usage. En effet, si je n'ai aucun moyen d'accéder à l'outil, comment puis-je en avoir un usage efficace et efficient? M'appuyant sur ces deux concepts lors de la phase de terrain, j'ai réalisé un tableau et un schéma succincts pour approcher la " situation " pierrebénitaine, territoire où nous étions le plus et le plus longtemps investies. L'objectif étant de déterminer les conditions d'accès sur cet espace, pour ensuite me pencher sur les usages, sujets de mon stage.



Qu'est-ce que ce tableau et cette carte me disent des personnes rencontrées, dites ou se disant en difficultés avec l'écrit, à Pierre Bénite ?

Ils permettent d'approcher une infime part d'un de leurs environnements de vie, c'est-à-dire un contexte matériel et politique particulier. Je notais la présence relativement importante d'espaces numériques publics [EPN], par rapport à mon cadre de référence personnel. A Lyon, là où je vis habituellement, les espaces privés numériques étaient bien plus nombreux que les espaces publics. De plus, les horaires des espaces numériques de Pierre-Bénite comparés à ceux de Lyon sont bien plus larges et donc accessibles. De nombreuses formations et, ou accompagnements au numérique démarches, identités numériques, création, navigation, etc- y sont dispensés.

J'expliquais notamment cette particularité par l'Histoire communiste de la commune, par une forme de compensation pour ces habitants, qui pour une part peuvent être considérés comme relativement modestes. S'il ne peuvent accéder à la propriété individuelle de certains outils numériques, la commune les met à disposition.

En énumérant les espaces numériques et actions relatives à ce sujet sur la commune, à première vue, il serait possible de comprendre que Pierre-Bénite ne souffre pas de la fracture numérique. En regardant de plus près différentes cartes relatives à la répartition des établissements publics, sociaux et culturels, et l'Histoire, notamment urbanistique, de la commune, il serait aussi possible de déduire le tracé d'une frontière économico-socio-culturelle, calquée sur le cheminement du boulevard de l'Europe.

Si j'approchais la problématique dans ce sens, j'entérinerais la représentation dichotomique du territoire endogène aux habitants, avec d'un côté le quartier " Hautes Roches " et de l'autre " Le Perron ", le centre-ville se situant au milieu. En fonctionnant de cette manière, je légitimerais aussi les rumeurs circulant autour du territoire, et propageant l'idée que la moitié de la population ne sait ni lire ni écrire, du moins le français. Ces rumeurs s'appuient sur l'absence de librairie et sur l'Histoire des migrations, transnationales, vers ce territoire.

La pensée qui suppose qu'une grande part de ces populations sont en difficultés avec l'écrit, que les personnes pauvres sont parquées et que Pierre-Bénite est une " ville numérique " ne sont que des déductions faites à partir de quelques remarques quant aux conditions matérielles — urbanisation, réseaux, aménités, etc- de la commune.

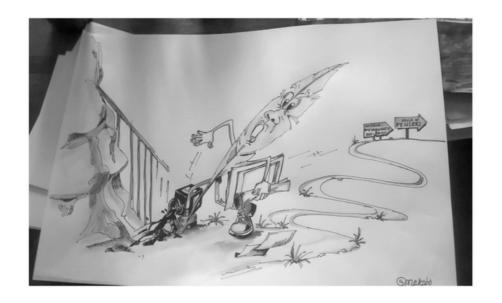
Je me refuse à cette déduction qui s'appuie uniquement sur une analyse des accès, réifiant de ce fait les conduites. De plus, la fracture d'accès, perçue comme très matérielle et la fracture d'usage représentée comme ayant pour seule cause les capacités individuelles des sujets, sont des concepts qui excluent le social.

Si cette distance était seulement matérielle et explicable par les capacités des individus, alors comment analyser le témoignage de Yaya dans le recueil collectif de l'association Écriture Plurielle [Yaya in Ecriture Plurielle, 2017]:

Prochainement je passerais la voir pour en savoir plus sur sa technique de recherche d'emploi. Puisque moi, avec mon diplôme d'animateur culturel, [...] je n'ai jamais pu décrocher un pareil boulot, et pourtant j'ai bien postulé N fois. J'ai toujours eue un boulot non qualifié plus précisément : manutentionnaire, agent de nettoyante, veilleur de nuit, ...... préparateur de commande sans ordinateur, sans stylo, sans papier. La seule fois que je touche à ces deux trucs, c'est pour signer en fin de travail sur la fiche de présence du jour, point barre.

Il se met en scène, dialoguant avec une employée de la MJC de Pierre-Bénite puis rencontrant l'association qui a formé, pour une part, mon terrain. Cette distance aux outils est représentée socialement. C'est par le social qu'on lui refuse un poste correspondant à ses diplômes, qu'on ne permet pas à certains employés d'approcher ces outils.

De la même manière un autre individu, contribuant à ce recueil collectif, dessine les frontières qui le sépare d'un idéal. La Plume est l'allié, la pierre l'ennemi. La Plume le représente, tentant de franchir une frontière, celle de l'intégration, celle de son acceptation dans cette autre pays. Une montagne lui barre la route. Il brise alors l'encrier. D'autres illustrations mettent en scène cette plume de l'écriture, et cette pierre, tantôt destructrice, tantôt passive mais présente.





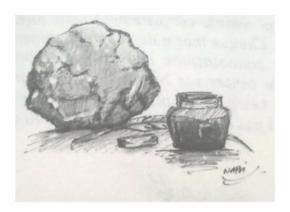




Illustration 4: Photographies des oeuvres réalisées dans le cadre de la construction du recueil "La Pierre et la Plume" à Ecriture Plurielle.

Tous ces termes, évoquant la distance, en définissant plus ou moins la perméabilité, tantôt « saillante ou en creux – la barrière des röstis ou le Röstigrab – fine ou épaisse, poreuse ou étanche, anodine ou infranchissable » [L. Vodoz, Op. Cit.] reviennent encore à séparer les individus suivant la cause de leurs " problèmes " , soit environnementale – fracture d'accès- soit constitutive de l'individu, intérieur à lui-même – fracture d'usage. En tentant de définir " entre quoi et quoi " il y aurait de la distance, on revient aux catégorisations connues, endogènes, propre au monde des institutions, que j'ai pourtant essayé de chasser dans les parties précédentes.

Ces approches glissent facilement vers la négation du social qui construit la norme. Ces paradigmes comportent le risque de réifier, " choséifier " les êtres, les comprendre comme des objets et donc nier leurs complexités, en les faisant entrer dans des tableaux.

Ces représentations ont des conséquences concrétés sur le social qui construit la norme. Selon moi, plutôt que de " utter contre " efficacement, ces classifications conditionnent les réponses aux difficultés observées et supposées. Celles-ci se font par secteurs, par silos.

Ainsi, les critères pour subventions pour les actions quartiers Politique de la ville, les classifications par âges, catégorisations par type de difficultés, mais aussi par pays d'origine entretiennent, comme un serpent qui se mord la queue, enterine la séparation entre les individus. La non-intégration des plus de 65 ans et des moins de 18 ans aux illettrés sous-tend une vision fonctionnelle de l'écrit, et surtout professionnelle. La non-intégration des analphabètes francophones aux illettrés, cache une approche des écoles, selon les pays, très hiérarchisante, dont les critères ne sont pas explicités, etc.

Doit-on situer géographiquement et de manière exclusive les problématiques liées à l'école, et à la famille, à l'éducation, à l'apprentissage, etc? Ne sont-elles pas propres à chacun d'entre nous? Ne serait ce pas stigmatiser ces populations que de les catégoriser comme les seules à pouvoir bénéficier de certaines aides, donner des noms particuliers propres aux actions qui les concernent?

Ces représentations provoquent, aussi, des incompréhensions. Une des représentations les plus partagées est que la difficulté avec l'écrit, selon si on a été scolarisé en France ou non, diffère et doit donc faire l'objet de formations différentes. Ces représentations sont plutôt partagées par les bénéficiaires de ces formations rencontrés. Pour illustrer ces incompréhensions, je pourrais évoquer l'histoire de cette jeune femme, d'origine turque, scolarisée en France jusqu'à 16 ans. Malvoyante, sans aucune aide ou adaptation, elle n'a pas vécu sa scolarité dans de bonnes conditions.

Cette même personne a aussi été inscrite dans un groupe de formation à l'écrit français, pour Turques nouvellement arrivés sur le territoire. Les personnes partagent ces représentations et s'excluent les unes les autres - « *Pourquoi t'es la ? tu as grandis en France!* pourquoi t'es là ? ». Elle me raconte ces remarques qui fusent, et son mal-être d'exclue de toutes parts :

J'ai envie beaucoup [d'écrire plus]! Parce que moi, j'ai déjà fait, quand j'avais 22 ans, j'ai fais une formation, de [Bute sur les mots] apprendre lire français. Mais là-bas, j'ai rien appris parce que il y a beaucoup de gens turques qui parlaient en turque. Oui, aussi moi je cachais, parce que je suis grandis en France. Euh après [Silence] et ça ça m'a gênée à fond. J'arrivais pas à avancer. [...] Parce que là bas, les gens qui venaient de Turquie, ils commençaient tout a zéro et moi je comprenais aussi il y a des choses. " Pourquoi t'es la ? tu as grandis en France! pourquoi t'es là ? " Tu sais... il demandent des questions et moi je veux pas dire. [...]

Là c'est pour les étrangers qui savent pas lire et écrire.

Aujourd'hui, elle est inscrite à Cap emploi « réseau national d'organismes de placement spécialisés au service des personnes handicapées et des employeurs pour l'adéquation emploi compétences et handicap»<sup>22</sup>. Elle me raconte un échange avec un conseiller qui lui affirme qu'elle ne trouvera pas d'emploi si elle ne sait pas lire, sous-entendu " en noir ". Son handicap visuel est nié, autant que sa prétendue " non-compétence " à l'écrit.

<sup>22</sup> Definition de Cap emploi [en ligne] disponible sur <a href="http://capemploi.com/">http://capemploi.com/</a>

## 2. Un problème social et culturel.

Tout ces termes sont sujets à des représentations fortes qui les façonnent, et ce, depuis leur invention. En effet, il faut noter à l'instar de P. Plantar [ P. Plantar, *Op.Cit*] qu'il existe une juxtaposition d'idéologies entre social et numérique., et à l'instar de B. Lahire qu'il existe une fabrique du problème social de l'illettrisme. Ce sera l'objet du développement qui suit.

## a. ...Sa Fabrique.

Pour mettre en lumière cette juxtaposition entre social et numérique, P. Plantar revient aux prémisses de la notion de fracture [*Ibid.*].

Aux Etats-Unis, l'expression "digital divide" - que l'on pourrait traduire par division, répartition, séparation, ou encore fracture numérique - apparaît en même temps qu'internet, dans les travaux de recherches pour décrire la disparité d'accès à internet. En effet, internet est devenu très vite une question centrale aux Etats-Unis. Parmi ses promoteurs, et ce dès 1992, le vice président Albert Arnold Gore, dit Al Gore. Alors très influent, il a popularisé l'expression *Information highways - autoroutes de l'information-, soutenue par les* programmes dans les écoles et les bibliothèques autour d'internet. Il a aussi permis la création d'un centre de recherche sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication [NTIC]. En 1996, le numérique pour tous est affirmé comme préoccupation majeure, notamment via le discours du président Bill Clinton à Knoxville-Tennessee- qui place la lutte contre la fracture numérique comme enjeu national.

En France, la notion de fracture numérique arrive un an plus tard dans les hautes sphères des décisions politiques. Si Jaques Chirac fit campagne, en 1995, sur le thème de la "fracture sociale ", il y intègre la "fracture numérique ", dès 1997. La juxtaposition entre social et numérique s'opère alors, s'articulant autour de la stigmatisation du "retard français" en terme de numérique.

P. Plantar, [*Ibid.*] alors éducateur, raconte la démocratisation des premiers ordinateurs et des préoccupations quant au social et à l'éducation qui leur ont été attachés très rapidement. À la fin des années 1980, prenant lui-même part à ce rapprochement, à l'instar de nombreux autres, il met en place avec une équipe des formations informatiques pour les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion, ou RMI.

Du côté de l'écrit, c'est B. Lahire qui met en avant « *l'invention de l'illettrisme* » comme problème social [B. Lahire, *Op. Cit.*]. L'association ATD quart monde, ayant pour but « d'éradiquer la misère »<sup>23</sup>, promeut le terme d'illettrisme. Ce dernier va progressivement s'autonomiser par rapport à la question de la pauvreté, dans les discours de l'association, qui tend, de plus en plus, à présenter son action comme un combat culturel [B. Lahire, *Op.Cit.*]. La cause va alors s'institutionnaliser et s'étatiser.

B. Lahire voit cette fabrique du problème social à travers l'Histoire, mais aussi par la rhétorique publique sur la question, destinée à justifier un discours catastrophiste, puisant dans un corpus de textes - du livre à l'article, en passant par la conférence et le rapport public.

Au sein de ce corpus, B. Lahire cible notamment un acteur de cette fabrique de l'illetrisme comme problème social : Alain Bentolila, professeur de linguistique et figure très médiatisée de l'expert, dont le discours est marqué par l'ethnocentrisme lettré. Opposant une parole supposée réduite « à l'invective, à l'appellation, à la désignation », par opposition à « l'exégèse », A.Bentolila diagnostique dans l'illettrisme une forme « d'autisme social » et un refus volontaire de la langue. Les illettrés sont, ici, plus ou moins implicitement, désignés comme infra-humains, manipulables et sensibles aux thématiques simplistes, proie facile des idéologies fascisantes.

B. Lahire prend aussi, entre autres, l'exemple du roman « *L'analphabète* », de Ruth Rendell, publié en 1995, qui présente de nombreuses similitudes avec le discours du linguiste. Ce dernier met en scène la rencontre entre un riche propriétaire et Eunice, analphabète, insensible aux autres, isolée, ancienne prostituée devenue zélatrice d'une secte religieuse, influençable et meurtrière en devenir.

Le corpus est aussi composé de données statistiques, dont l'usage, essentiellement rhétorique, est mis en lumière par B. Lahire. A géométrie très variables - « selon les sources et les modalités de comptage on trouve entre 50 000 personnes concernées et... 70 % de la population française » [O. Ferrand, Op.Cit]- les enquêtes statistiques , notamment celles de l'INSEE, permettent un durcissement statistique d'un problème flou et imposent une grille de lecture scolaire du social. Elles s'enracinent aussi dans le tournant des années 1960 qui nous a conduit d'une grille de lecture économique des rapports de domination à une interprétation culturelle du monde social.

L'auteur met donc en relief le flou et la variabilité des définitions, mais aussi l'ambivalence du discours entre le registre de la rigueur scientifique et celui de l'émotion ou de l'indignation, face à ce " problème social honteux ", dissimulé et donc sous-estimé par les statistiques. Il montre combien

<sup>23</sup> Expression [en ligne] disponible sur <a href="https://www.atd-quartmonde.fr/">https://www.atd-quartmonde.fr/</a> et en titre d'un ouvrage de l'association coordonné par Xavier Godinot de 2008, aux Presses Universitaires de France

l'illettrisme, plein de honte et de déviance morale, est associé à la thématique de la prison, de la maladie mentale, de cette classe souffrante ou encore classe dangereuse<sup>24</sup>.

Ainsi l'illettrisme et la fracture constitués en problème social serviraient, moins à décrire ces inégalités ou ces diversités de pratiques, qu'à construire, autour d'elles, un discours dans lequel la culture lettrée et technophile apparaît comme la voie d'accès à une vie digne d'être vécue. L'illettrisme et la fracture deviennent, ainsi, stigmates. Le soupçon pèse sur l'humanité, la citoyenneté, et la participation pleine et entière à la vie de la cité des personnes ainsi qualifiées. Le discours libérateur, qui viserait à amener ces personnes à être comme les autres, à accéder à une vie meilleure, se retourne ainsi contre elles et en font des sous-citoyens et des infra-humains.

Si P. Plantar, s'appuyant sur les réflexions de Eric Guichard<sup>25</sup>, écrit « *la fracture numérique est un produit de croyances au déterminisme technique et au progrès* » [P. Plantar, *Op. Cit.*], c'est que cette notion est en réalité très politique. Ainsi, ces concepts doivent être analysés sous l'angle des idéologies technologiques, mais aussi pour ce que nous en disent les inégalités sociales.

### b. Plusieurs réalités se confrontent sans se comprendre

Yuna avait demandé à René [...] si , à son avis, la grammaire française était une loi.
[...] On n'encourait pas de punition si on transgressait la grammaire, avait répondu René.
Mais si on n'était pas obéissant, on était rangé dans la classe inférieure. De nos jours,
il n'y avait ni colonies ni esclaves, en revanche il y avait des gens sans grammaire.

Ces gens-là, les anciens camarades de classe de Renée, feraient en toute bonne
conscience preuve de discrimination à leur égard.

Cet extrait du roman « *le voyage à Bordeaux* » de 2009, écrit par Yoko Tawada, illustre, selon moi, la position des personnes dites en difficultés avec l'écrit. Mettant en scène une japonaise en Allemagne et en France, l'auteur approche, entre autres, le rapport occidental à l'écrit.

<sup>24 [</sup>Voir annexe 2 – communication autour de la difficulté avec l'écrit]

<sup>25</sup> Maître de Conférences à l'ENSSIB, responsable de l'équipe Réseaux, Savoirs & Territoires de l'ENS.

Classifier les individus, selon un certain éloignement par rapport à un objet ou une technologie intellectuelle, selon une grille à deux entrées, " savoir - pas savoir " ou " être dans - être hors " , ou sur une échelle à huit barreaux-compétences clefs, ou encore sur un continuum, c'est, selon moi, entrer dans une logique des possibles et des impossibles et dans une philosophie de la responsabilité, ce qui revint à produire de la norme, de la marge et du stigmate.

Stigmate et honte se superposent au profit du second, dans les discours, tant chez les travailleurs que les personnes en difficultés rencontrées. Cette trace ou caractéristique propre à l'individu, qui le place potentiellement en dehors de son groupe de référence, est exprimée par l'expression de la honte. Un individu stigmatisé « se définit comme n'étant en rien différent d'un quelconque être humain, alors même qu'il se conçoit (et que les autres le définissent) comme quelqu'un à part. » [E. Goffman, 1963]

Le personnage du livre « le voyage à Bordeaux », Yuni, allophone donc, s'interroge sur sa propre relation à cette loi : « Si la grammaire était une loi, alors Yuna l'enfreignait. Elle n'avait nulle intention de devenir délinquante. Cette loi, elle ne voulait même pas faire sa connaissance [...] simplement, elle ne savait que faire de ces lois qui lui montraient toujours les crocs. »[Y. Tawada, 2009]. En général, nous cherchons à cacher nos stigmates, pour rester dans la norme. Mais en revanche, si le stigmate est assumé, c'est au sein d'un - nouveau - groupe de référence, ou en tant que déviant.

J'aimerais développer une toute dernière notion pour approcher ce stigmate. La notion de rupture empruntée à l'avocat Jacques Verges<sup>26</sup>, me permet, en l'extrapolant ici, de décrire une situation où plusieurs réalités se confrontent sans se comprendre. Il règne, ainsi, une impossibilité de discussion quant à un ou plusieurs sujets.

Est-ce que les administrations et les personnes en difficultés peuvent se défendre sur le même terrain? Ont-elles des cadres de référence communs? Peut-on dire qu'elles vont dans le même sens? N'y a-t-il pas rupture lorsque l'on sait pertinemment que tout le monde est lecteur grapheur au sens large du terme et que l'on persiste à employer l'expression " ne sait pas "? Dans un pays qui a adopté l'égalité des chances comme leitmotiv, les personnes en difficultés avec l'écrit peuvent-elles accéder à ce qu'elles souhaitent?

<sup>26</sup> Cet avocat a developpé la notion de « défense de rupture » - ou « stratégie de rupture » - en opposition à ce qu'il appelle la « défense de connivence », qui était classiquement plaidée. Dans la « défense de rupture » l'accusé se fait accusateur, considère que le juge n'a pas compétence ou que le tribunal n'a pas la légitimité. En extrapolant le concept de rupture je tente de decrire une situation où plusieurs parties ne peuvent se comprendre, faute de cadre de valeur et de reference commun.

Puisque la faute de leurs échecs, ainsi perçus socialement, leur incombe, l'accès matériel et social à ce qu'elles pourraient envisager leur est refusé. Elles sont exclues de certaines formations numériques, emplois, divertissements, etc. N'y a-t-il pas rupture lorsque les personnes ne sont perçues et appréhendées que selon des schémas et tableaux, réifiants, qui leurs barrent l'accès à certaines institutions -au sens large ?

N'y a-t-il pas rupture lorsqu'on se situe hors du cadre, dans cet espace symbolique pour lequel rien n'est pensé, envisagé comme décemment impossible? Si la situation d'une personne dite en difficultés avec l'écrit qui souhaiterait une formation notamment au numérique est pensée à l'ANLCI, mais semble toujours, de ce qu'on m'a rapporté sur le terrain, peu, sinon pas, appréhendée. Je postule que dans cette rupture, il y a aussi quelque chose de l'invisible qui se joue. En effet, ces personnes perçues honteuses et cachant leurs stigmates sont dans les représentations invisibles et donc ont peu le droit à la parole. Si ces personnes doivent être, par la norme, cachées et silencieuses, comment les réalités peuvent-elles se confronter et se comprendre?

Si le citoyen analphabète ou illettré, le chômeur heureux, l'ermite épanoui ne sont pas pensés dans les cadres de références européens, comment ces personnes peuvent-elles " exister socialement " pour entrer en dialogue constructif avec les institutions ? Je postule qu'il y a rupture lorsque l'une des parties n'est pas considérée comme adulte ou digne du dialogue. Nier le caractère humain de ces personnes est déjà une rupture, c'est refuser d'entrer en interaction avec elles en tant que telles.

La rupture ne suppose pas forcément un conflit ouvert. Dans le cas de mon terrain, les individus, à quelques exceptions près, lorsqu'ils racontent de mauvaises expériences avec leurs conseillers Pôle emploi, leurs formateurs, et même leurs proches, ont une défense pour eux-même " de connivence " . Le conflit vient de l'autre partie, " la société " qui se sent en danger face à ces personnes.

S'il n'y a pas de conflit, du côté de ces personnes, c'est que tout le monde n'est pas Antigone, acceptant sa condamnation à mort et même la provoquant pour remettre en cause l'ordre du monde, ou même *Djamila Bouhired*, riant à sa condamnation à mort pour des actes " terroristes " pendant la guerre d'indépendance d'Algérie. Pour moi, il n'est pas d'obligation non plus de lamentations dramatiques pour qu'une situation de rupture soit. Albert Camus, pensait même que Sysiphe face à sa terrible peine et à l'absurdité du monde pouvait être heureux<sup>27</sup>.

<sup>27 «</sup> Le Mythe de Sisyphe » est un essai rédigé par Albert Camus, publié en 1942, mettant en scène le héros de la mythologie grecque face à l'absurdité de la vie, la question du suicide et de la revolte.

Lorsque la rupture est si forte que la personne est cataloguée comme en difficultés avec l'écrit et qu'elle ne se ressent pas comme telle, peut s'ouvrir un conflit. J'ai déjà évoqué que la " mise en diagnostic " des personnes en difficultés avec l'écrit. Le diagnostic tombe et le patient n'a rien à y redire. Je suppose que, dans ce cas, soit la personne se soumet au diagnostic, soit elle le refuse.

Ce refus du diagnostic, de la norme, de la classification et de la marginalisation ouvre le conflit. Si le conflit était plus ouvert, si la personne revendiquait sa difficulté avec l'écrit comme un droit, je suppose que cet accusé qui conteste les fondements de la société encourrait la peine suprême. Plus sincère il serait, plus dangereux il apparaîtrait, car déclencherait un conflit entre morale et raison d'état.

Ces ruptures s'enracinent dans les langages, mais aussi dans les corps, les symboles, etc. Comment ces ruptures successives et multiples s'incarnent-elles dans les corps des individus, face aux outils numériques ?

# II. Corps humains et non-humains en relation.

Éviter la réification des sujets et la déconstruire ne signifie pas oublier l'importance de la matérialité - notamment des objets - dans leur vie. Selon moi, il est primordial de ne pas nier l'importance de l'observation des corps dans cette étude. Si réifier les individus, c'est les réduire, prendre en compte leur culture matérielle, c'est approcher un peu plus leur complexité. C'est pourquoi je vais à présent m'attarder sur ces dimensions matérielles.

#### II.A Des-corps en tension et sous contrôle.

Pour aborder ces questions, je commencerais par m'attarder sur l'importance de la dimension corporelle - physique - dans les relations au monde social et aux outils, et ce qu'elle peut induire. Ensuite, je tenterais de décrire au mieux les relations entre les corps humains et non-humains, entre stratégies de protections, de soin et de maîtrise. Ces relations sont représentées régulièrement sur le terrain comme composé d'éléments dangereux, valorisant et protecteurs. J'essayerais donc de les approcher.

### 1. De l'importance des corps.

Parler de technologies intellectuelles sous-entend s'intéresser, aussi, aux outils. Les outils, notamment ceux des technologies intellectuelles relatives au numérique et à l'écrit, forment des prolongements multiples de l'Homme et se placent comme médiateurs du monde. C'est ce que je tenterais d'aborder dans cette partie visant à mettre en lumière l'importance des corps dans les relations.

Jean-Pierre Warnier, dans son article intitulé « *Les technologies du sujet* » [J-P Warnier, 2009], souligne les différentes acceptions, en sciences humaines et sociales, de l'objet fabriqué par l'Homme, dit " artefact " .

Il met en lumière les approches de ces objets particuliers par la valeur-signe et par la valeur-praxique. J-P Warnier place, d'un côté, parmi d'autres, R. Barthes, C. Lévi-Strauss et J. Baudrillard. Ceux-ci pensaient l'objet par sa valeur-signe, dans un système de communication et, ou de connotation. De l'autre, on retrouve par exemple A. Berthoz, J.L. Petit, et M. Foucault qui prennent l'objet pour sa valeur-praxique, dans le mouvement et dans un système d'action.

J'exposerai, d'abord, les paradigmes sous-tendant ces concepts de valeur-signe et valeurpraxique, pour non seulement pouvoir souligner l'importance du corps, mais surtout interroger les manières dont ils s'incarnent simultanément dans les objets, notamment dans les outils du numérique et de l'écrit.

Dès lors qu'on prend en compte la valeur-praxique des objets, c'est-à-dire la manière dont l'Homme est en prise avec l'objet et ce qu'il fait avec, on est, *ipso facto*, situé dans un monde en mouvement, où le corps vivant, la matière, les artefacts et les sujets se meuvent. Les kinesthèses, sensations conscientes de mouvement, mobilisées par les sujets qui bougent, sont en prise essentielle avec des matérialités. Les objets trouvent même, sous la plume de Bruno Latour, une nouvelle dimension, celle d'acteurs ou actants [B. Latour in *Ibid.*].

La valeur-signe des objets comporte d'autres intérêts. J-P Warnier explique que « *l'artefact " vitrinifié " , comme truchement des significations ou quasi-mots, est hors mouvement.* » [*Ibid.*]. Pour lui, l'outil peut être analysé comme un signe - fait d'un signifiant, l'objet, et du signifié qui s'attache à lui. Il disposerait d'une certaine autonomie par rapport au sujet communicant. De plus, au regard de sa fonction-signe, le mouvement lui serait inessentiel. Par exemple, les ordinateurs ou encore les stylos-plumes de " grandes marques " comme signifiants, connotent le statut social, qu'ils soient exposés à la vente dans une vitrine ou utilisés.

L'écrit et le numérique sont composés d'outils sur lesquels s'appliquent des techniques, elles-mêmes sujettes à des savoirs. Ils n'en sont pas moins construits par des représentations particulières. Ils véhiculent des représentations du monde et de la personne qui y est confrontée. Valeur-praxique et valeur-signe se connectent au sein même de l'objet. Les objets du numérique et de l'écrit doivent, donc, être pris pour leur valeur-praxique et leur signification. Si, comme l'entend J-P. Warnier, la valeur-praxique s'incarne dans le mouvement, dont la valeur-signe peut être dénuée [ *Ibid.*], je tenterai, néanmoins, de restituer au mieux le sens, signifié et signifiant, du mouvement, ressenti et exprimé, plus individuel que collectif.

Par conséquent, j'orienterai une part de ce mémoire vers la relation humain-non humain, prise pour sa valeur-praxique, et pour les sens que les personnes lui accordent, suivant leurs ressentis, représentations, mouvements et postures. Je reviendrai plus précisément sur la notion d'outils, en rapport avec l'Homme en mouvement d'incorporation et de désincorporation - notion de J-P. Warnier [ *Ibid.*] -, et en processus d'objectification - notion D. Miller [D. Miller in J-P. Warnier, *Ibid.*].

## a. Corps représentés et légitimes.

J-P. Warnier [*Ibid.*] explique que E. Husserl, A. Berthoz et J-L. Petit à l'instar de M. Merleau-Ponty et M. Foucault ont approché le corps comme étant au cœur de la subjectivité. Je postule, donc, que la présente étude ne peut se passer des sujets et de leurs objets dans leurs dimensions matérielles, corporelles. Ils peuvent renseigner sur la relation entre l'individu et l'outil, perçue subjectivement. Le corps est un objet complexe, qui trouve aussi sa place et son intérêt en dehors des sciences médicales.

Quelles enjeux habitent cette posture phénoménologique? Le fait de prendre en compte, au-delà des humains, les « non-humains » et les discours, comme dans la théorie de l'acteur-réseau, aussi connue sous le nom de *Actor-Network Theory ou* ANT ou sociologie de la traduction, permet de penser le cumul d'impressions, de gestes de productions, les mobilités cadres comme en tout premier lieu physique. Le corps est un instrument de la subjectivité qui nous construit et qui forge nos conduites face au monde matériel et aux normes sociales.

Marcel Mauss, considéré comme le père de l'anthropologie française, dans un article intitulé « *les techniques du corps* », publié dans Journal de Psychologie, souligne combien les gestes les plus " naturels " sont fabriqués par les normes collectives [M. Mauss, 1934]. Il décrit un homme total, dont nombre de valeurs s'incarnent dans les plus concrets des usages du corps, non plus naturels mais culturels. De là, il s'agit de complexifier ce corps, de souligner les rôles qu'il joue dans les représentations, croyances, imaginaires, effets de conscience. Le corps constitue un certain nombre de repères intériorisés, redoublant les repères immédiats.

Le corps est au centre de la dynamique culturelle et sociale. Le corps est dynamique dans ses représentations. C'est pourquoi il " dit " tant du monde social qui l'entoure. En effet, dans l'histoire les corps ont évolué, en relation avec les représentations qui leur ont été attachés.

L'ouvrage collectif dirigé par G Vigarello, « *Histoire du corps* » [G Vigarello 2005] est précédé d'une introduction et préface illustrant l'importance du corps pour la compréhension des sociétés dans le temps. L'ouvrage nous permet d'approcher certains tournants majeurs dans les représentations des corps.

Au 15<sup>ème</sup> siècle, le corps était perçu comme influencé par des puissances mystérieuses éloignées. Depuis lors, le corps a beaucoup muté dans les représentations. Les logiques rattachées aux corps se sont succédées. Des logiques mécaniques, du 17<sup>ème</sup> siècle, puis énergétiques au 19ème siècle, nous sommes passés, au 20<sup>ème</sup> siècle, à des logiques informationnelles. En effet, si au 17<sup>ème</sup> siècle, l'arrivée des machines inventées dans les ateliers de l'Europe moderne, influencent la manière dont on perçoit le corps, au 20<sup>ème</sup> siècle, l'influence des sciences sociales provoque son rattachement avec l'esprit. Les corps forment, ainsi, des 'mondes' variant avec les conditions matérielles, le social et les cultures. De même, ces 'mondes' influencent les modes différents d'éprouver le sensible et d'user d'objets.

Les corps " disent " beaucoup des imaginaires qui s'y rattachent, et les imaginaires façonnent notre vision de la norme. Norbert Elias, dans son travail sur le refoulement et l'éloignement des pulsions, affirmait que le corps est autant réceptacle qu'acteur, face aux normes intériorisées [Norbert Elias in *Ibid.*]. L'étiquette, la politesses, le contrôle de soi s'inscrivent ainsi profondément dans les corps en mouvement. Les corps sécrètent des visions du monde et du social, ainsi qu'à des représentations de la chose légitime dont ils sont aussi les sujets. La perception sociale du corps fut l'un des sujets d'étude de P. Bourdieu.

Le sociologue développe sa réflexion sur le corps légitime dans « Remarques provisoires sur la perception sociale du corps » [P. Bourdieu, 1977]. Le corps véhicule des signifiés, suivant sa posture, sa composition, son apprêtement, ses mouvements, etc. P. Bourdieu note que les «différences de pure conformation sont redoublées par les différences d'hexis, de maintien, différences dans la manière de porter le corps, de se porter, de se comporter où s'expriment tout le rapport au monde social » [Ibid.].

Ce rapport au monde social s'articule, entre autres autour de la notion de " légitime ", du latin *legitimus* signifiant " estimé être selon la loi ", la norme. P. Bourdieu poursuit donc : « *le rapport au corps propre est [...] une manière particulière d'éprouver la position dans l'espace social à travers l'expérience de l'écart entre le corps réel et le corps légitime» [<i>Ibid.*]. Le corps légitime est celui vers lequel chaque individu d'un groupe donné est censé tendre. Cette appréciation de la distance entre le corps réel et le corps légitime est éprouvée par les individus de différentes manières. Quid des personnes rencontrées ?

J'ai déjà abordé la question du rejet à la marge des personnes en difficultés avec l'écrit, considérés parfois comme déviants, infra-humains, sous-citoyens, dangereux, incompréhensibles. Je note aussi que les personnes rencontrées et entretenues, se disant en difficultés avec l'écrit, entretiennent un rapport particulier à leur propre corps. La distance perçue entre le corps légitime et le corps réel me semble exprimée par les extraits d'entretiens et conversations suivants :

« J'ai, oui, une tellement mauvaise image de moi que [silence long – expiration sèche, comme moqueuse] », « je suis moche, c'est moche trente ans », « je suis grosse, j'aime pas », « ouais c'est ça qui m'inquiète et puis moi je vais devenir sourd aussi [...] les oreilles plus c'est, pff » « c'est elle [son 'accompagnatrice'] qui me redonne un peu confiance », « j'ai l'impression d'être inutile », etc.

Que ce soit dans leurs représentations de leur corps propre, ou dans "leurs fonctions dans le monde "ce qu'ils accomplissent, ils expriment verbalement un certain écart. La distance semble parfois grande entre leur corps légitime et leurs corps propre.

L'auteur écrit que le corps légitime « comme réalisation de l'identité [...] est un enjeu de lutte entre les classes » [P. Bourdieu, Op. Cit.]. L'Homme impose par les corps une reconnaissance et hiérarchisation des différentes caractéristiques que chaque groupe et individu porte et « du type de vie dans lequel elles s'insèrent » [Ibid.]. Le corps permet d'imposer et de défendre les normes d'un système particulier de catégories sociales de perception et d'appréciation de l'identité individuelle. Le corps est normé, c'est-à-dire qu'il est corrigé.

Sur le terrain, s'il ne s'agit pas toujours de dépréciation du corps propre, le langage de l'écart entre le corps propre par rapport au corps légitime se prolonge, aussi, dans une comparaison entre les corps des individus, entre le " tu-vous " et le " moi-nous " sur lequel je reviendrai en dernière partie.

Ces représentations et imaginaires du corps touchent aussi aux objets qui l'entourent, vêtements, accessoire, outils de travail, mobilier, etc. Cette représentation du légitime entre dans la relation de l'Homme avec les outils. Puisque le corps s'étend par les outils, avec lesquels il est en interactions, ces représentations s'attachent, aussi, à ces outils et à la manière dont l'Homme est en mouvement avec eux.

## b. Corps et représentations étendues.

Durant notre phase de terrain, ma collègue et moi-même, nous nous sommes impliquées dans les ateliers du « journal de la vélo-école » de Pierre Bénite, une des activités de l'association Écriture Plurielle. La photographie présentée ci-dessous a été prise lors d'un atelier d'initiation à l'informatique qui devra, à terme, permettre à l'équipe de rédaction de prendre en charge l'étape dite " numérique " de la création d'un journal - mise en page, correction, illustration, etc. Repérage des touches à caractères dits spéciaux et des combinaisons de touches, naviguer entre des hyperliens, comprendre les codes visuels numériques, étaient alors à l'ordre du jour.

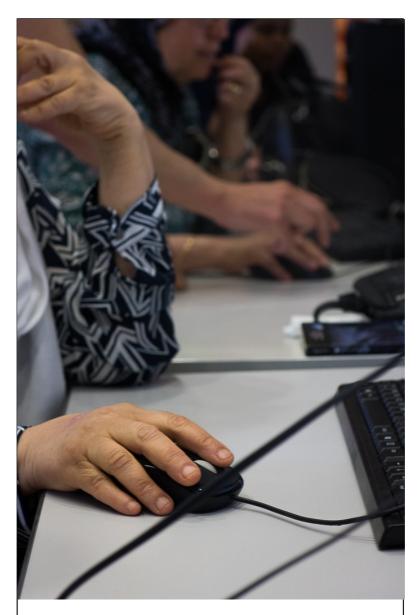


Illustration 5: Photographie prise en atelier d'initiation à l'informatique de la médiathèque de Pierre-Bénite dans le cadre de la création du « journal de la vélo-école ». Credit : Emmanuelle N'Diaye, photographe

La femme de la photographie est en prise direct avec un objet, l'ordinateur. Taper, caresser, prendre, frapper, impulser, déplacer, sélectionner sont autant d'actions dans lesquelles les liens à la machine s'inscrivent. La personne communique à et avec la machine. Le clavier et la souris, les doigts, l'écran, les yeux sont autant d'interfaces qui permettent ici cette relation. La personne adopte une posture particulière. Son " monde des sens " s'ordonne d'une manière singulière.

La question de la valeur praxique des objets, la manière dont le sujet est en prise avec l'objet et ce qu'il fait avec, a été rapidement introduit plus avant. Les corps humains s'étendent à travers des objets, notamment pour accomplir des actions, des mouvements. Les corps vivants, matières, artefacts, sujets se meuvent ensemble quasi perpétuellement. Pour J-P Warnier, « aucun sujet ne peut se mouvoir sans mobiliser des kinesthèses en prise essentielle avec des matérialités » [J-P Warnier, Op.Cit.]. Les ressentis individuels s'élaborent de manière intimement liée avec le monde des ''choses''.

L'outil prolonge et spécialise particulièrement l'Homme. L'outil est un prolongement de la main, du corps, intermédiaire d'action, voire prothèse, puisqu'il remplace et crée un membre, un organe. L'Homme habite ses outils, au sens de Martin Heidegger, c'est-à-dire « manière dont les mortels sont sur la terre » [M. Heidegger in F. Choay, 2014]. Il y intègre donc des signifiés, symboles, sens divers. Comme habiter un lieu ne se réduit pas au fait de se « fondre dans un creuset spatial et y développer des façons de faire et d'être déterminées par celui-ci » [Hoyaux, 2002], habiter l'outil ne signifie pas seulement l'utiliser. Si l'Homme habite ses outils, c'est qu'il les pratique, mais aussi qu'il est impliqué affectivement, dans une relation de réciprocité, dans un monde social et culturel donné.

Ainsi, dans le mouvement, les technologies relatives aux outils et aux sujets humains, à leurs corps se confondent-elles, selon J-P. Warnier [J-P. Warnier, *Op.Cit.*]. J'utilise mon clavier d'ordinateur, l'ordinateur devient mon prolongement. Mon ordinateur et moi-même nous nous confondons. Je l'éteins. L'ordinateur redevient un objet extérieur. « *Le corps propre, cet objet curieux, va tirer parti de son statut spécial pour, à un moment donné, assimiler à soi-même un objet du monde extérieur, et ainsi donner à cette relation entre le sujet et le monde une valeur de connaissance par l'action, par la praxis»*.[A. Berthoz et J-L. Petit, 2006 in *Ibid.*]. Ces phénomènes sont, tantôt qualifiés de mouvements d'incorporation-désincorporation, tantôt d'objectification, respectivement développés par J-P. Warnier et D. Miller [*Ibid.*].

Dans ces mouvements d'incorporation-désincorporation ou phénomènes d'objectification, chaque objet paraît avoir une infime répercussion sur le sujet, sa vie, ses représentations. Néanmoins, ensemble, les objets qui forment son environnement et celui de sa société, forgent une certaine " culture matérielle " . Cette dernière est essentielle à l'individu, à son action, et à la condition humaine.

L'Homme projete dans les objets, ses représentations du monde. Il s'y étend aussi de cette manière. De plus, les représentations influent sur les manières de cette extension. Enfin, les manières de ces extensions façonnent pour une part en retour les représentations individuelles et collectives. L'Homme place en ces objets des signifiés. Si en incorporant un objet, en ne faisant plus qu'un avec lui, le temps de l'interaction, l'image du corps devient flexible. Elle se dilate jusqu'à englober l'objet. Si bien que, par exemple, lorsque je trace des lettres, je perçois directement la prise sur du papier et non à l'interface de mes mains et du stylo. Je projette aussi un peu de moi sur ce papier.

Dans l'acte, les enjeux liés au corps légitime ne cessent pas. Je postule que, le corps s'étendant par l'outil, la question du corps légitime continue à être posée dans le mouvement. Lorsque je tape ce texte, lorsque une de nos enquêtées jouait bruyamment et ostensiblement avec son stylo, lorsque nous posons un téléphone -maintenant trop grand pour nos poches-, sur la table du café, c'est aussi la relation entre le corps propre et le corps légitime qui se joue.

Ainsi, je postule qu'il existe des processus de (re)valorisation du corps propre s'appuyant sur des outils. Les techniques et instruments du corps, par exemple la fourchette ou le mouchoir en occident , sont au cœur du social valorisé. Ces outils sont des dispositifs censés placer le seuil de la honte et de pudeur en recréant du socialement distingué. De la même manière, ne pouvons-nous pas penser les objets et outils liés à certains écrits et numériques comme prenant part aux processus de légitimation du corps ?

Pour résumer, le corps existe dans son enveloppe immédiate comme dans ses références représentatives, ses logiques construites. Ainsi, des modèles construits et intériorisés surplombent le corps réel tout en pesant sur lui. Les normes incorporées et les ressentis modèlent nos sensibilités en retour. Je m'interroge, alors, au regard des précédentes considérations sur les corps réels et légitimes.

Quelles négociations face aux outils qui nous intéressent ici, ceux rattachés aux technologies intellectuelles numériques et à l'écrit? Quelle marge de manœuvre des sujets individuels par rapport aux techniques de soi « proposées voire imposées » [Bourdieu, Op. Cit.]? Quelles libertés de mouvement des individus par rapport aux gouvernementalités subjectivantes? Ces questions resteront en filigrane de ma problématique autour des corps en tension et en contrôle sur le terrain.

#### 2. Protection et soins.

Les corps des Hommes et des outils entrent, donc, en relation. Cette dernière n'est pas uniquement physique et dénuée de sens. Corps humains et non humains s'investissent respectivement. Néanmoins, relation ne signifie pas harmonie. Les corps peuvent se présenter en tension. Comment une personne qui se représente elle-même comme loin du corps légitime, puisqu'elle se voit en difficultés avec l'écrit - ce qui n'est pas le cas de tous nos enquêtés-, interagit-elle avec ces objets de la culture dominante, l'écrit et le numérique ?

# a. Éloignement, inadaptation, mise en danger et valorisation des corps.

Dans les discussions auxquelles j'ai pu prendre part, je notais l'emploi d'un vocable de l'inadaptation des corps dans le mouvement. Les personnes expriment la représentation d'une inadéquation, " intelectuelle " ou " physique ", des corps. Parfois, leur corps propre est représenté comme fautif : « Mes doigts sont trop gros », « je n'arrive pas à voir où je suis », où est le curseur, mais aussi « je n'arrive pas à comprendre, ça a toujours été comme ça », « je n'ai pas la même manière de dire », le vocabulaire informatique, « avec mes problèmes de yeux, c'est difficile ». Parfois, c'est plutôt l'outil qui est inadapté à leur corps : « c'est trop petit pour moi » les caractères, « moi je préfère toucher et sentir [le papier], je ne comprends rien au reste », « ça me fatigue, ces lumières ».

Dans le premier cas, le " je " est mis en avant. Ce dernier est comparé au " tu " , auquel il demande de l'aide ou non. Dans le second, l'outil, principalement numérique, est mis en lumière comme nocif ou inadapté à leurs propre corps, par rapport à un autre outil. La personne nous prend à témoin, et fait un rapprochement entre le " je " et le " tu " :« pas toi ? » , « c'est vrai non ? » « tu ne trouves pas toi ? ».

Ces expressions, si régulièrement employées sur le terrain que je les ai notées, évoquent si ce n'est un rejet, une mise à distance, tantôt de leur corps, tantôt des outils numériques. Parfois ce sont les tablettes et smartphones ou encore l'écriture-papier, qui sont ainsi visés, mais le plus souvent, il s'agit de l'ordinateur.

Si ces types de corps - propres et légitimes, humains et non humains - sont éloignés dans le discours, comment ceux-ci peuvent-ils s'articuler en pratique ? Comment, lorsque la personne n'a pas l'impression d'user et ou de connaître des techniques - « actions traditionnelles et efficaces » [M Mauss, *Op. Cit.*] - interagit-elle socialement avec les machines ? Si les corps s'entremêlent, le temps de l'interaction, comment est perçu l'échec et la réussite de la machine et, ou du corps propre ?

Par le terrain et l'analyse de mes matériaux, je dégage trois situations, qui ne sont évidement pas exclusives, mais qui me semblent intéressantes. Dans la première, la machine numérique est menacée par l'Homme, inadapté, maladroit et, de ce fait, dangereux. Dans le second, les actions effectuées via l'outil numérique valorisent la personne et son acte. Dans la dernière, l'ordinateur est perçu comme un danger pour le corps propre de l'Homme et son image.

Certains outils numériques sont perçus comme si fragiles et si importants, que les personnes se refusent à les approcher : « je ne l'utilise pas, je vais le casser sinon ». Dans une salle informatique, une personne m'interpelle. « Tu veux venir voir ? [silence - comme au secret, je m'approche] je crois que j'ai fait une bêtise ». Une fenêtre d'information s'était ouverte. La personne me dit qu'elle avait cessé de toucher au clavier et à la souris, dès qu'elle avait suspecté un souci. « C'est réparé ? ». Ce bref instant fait echos à ces représentations des outils numériques comme choses fragiles.

Lorsque les outils numériques sont racontés comme fragiles, en danger entre les mains de la personne, les discours s'orientent vers le soin à l'outil. Les outils numériques sont alors racontés comme des objets chers, pour la personne et pour la société : " Il est normal et bon de prendre soin de cet outil " . Ainsi, si la personne se perçoit comme dangereuse et malhabile à la manipulation de l'objet, elle valorise fortement par son discours, la ou les personnes qui « s'en occupent » : « Heureusement qu'ils sont là », « enfin qu'il me fait ça », « il est vraiment super, il s'occupe de tout, parce que moi, hein! ». Les personnes ne s'imaginent pas réparer elles-mêmes, diagnostiquer ou même contrôler le bon fonctionnement de ces outils-là. Ils ne se perçoivent que comme des utilisateurs, par opposition aux concepteurs ou experts, « ceux qui s'en servent vraiment, qui font

des choses avec quoi ! ». Leur corps propre s'éloigne d'un corps légitime, celui de l'expert et, ou de l'Homme moderne, connecté et habile.

Cependant, lorsque la personne effectue des actions par l'outil numérique, il me semble que parfois quelque chose autour de la valorisation se joue. Si ce n'est certainement pas toujours le cas, lorsque la discussion s'oriente vers l'utilisation des outils numériques par la personne, son corps propre et son image se voient revalorisés dans son discours. « *c'est vrai que j'arrive à faire ça* », « *finalement je m'en sors pas si mal !* ». Le numérique semble s'incarner dans une sorte de " couple miracle frayeur " <sup>28</sup> entre échec et réussite de l'individu.

S'il y a valorisation, est-ce relatif à la nature de l'outil ?Est-ce du fait de la relation à une sphère du légitime ? Dans ce processus de mise en valeurs, quelles sont les influences de notre présence sur le terrain, en tant qu'étudiantes consacrant six mois de travail à ces objets ?

Ce genre de remise en valeur du corps propre, se rapprochant un peu du corps légitime, n'opère pas dans les discours lorsque les individus racontent leurs autres activités – mécanique moto, conduite sur circuit, bricolage, rénovation de maison, cuisine, déménagement, etc. La nature de l'outil numérique, et plus précisément celle de l'ordinateur, me semble donc entrer en jeu dans ce processus de valorisation.

Ces valorisations et dévalorisations des corps propres humains et non humains se traduisent dans les ressentis et les agir. Dans d'autres cas, l'outil et les actions qui lui sont rattachées sont valorisés, mais la personne ne souhaite pas les utiliser. Lors d'un entretien, une personne raconte :

Euh [Fait traîner la syllabe, puis laisse place au silence] Ouais, moi je, j'aimerais plus que ce soit dans mon cadre de vie.

Fin' comment dire [Tape sur la table à trois reprises - Silence] culturel non [Silence] C'est pas ce qui m'intéresse. C'est surtout pour que j'arrive mieux à me débrouiller dans la vie [silence]. Pour pas en faire des erreurs pour pas, pour vivre mieux, pour être serein [silence] [...] Non, c'est vrai que je vois que je n'utilise pas assez ces merveilleux outils quoi! Il faudrait que je me mette plus, que je me forme sur ce thème pareil ... pour me débrouiller mieux quoi! [Silence]

<sup>28</sup> Concept, de V. Scardigli, déjà abordé précédement que je me permets ici d'étendre pour me permettre d'exposer mon raisonnement de manière plus concise et compréhensible.

Elle associe de manière directe l'utilisation régulière et experte – par une personne formée - des outils numériques à une vie meilleure et sereine, sans « *erreurs* ». Pourtant, elle poursuit :

Ce que j'aimerais faire c'est euh [Long silence] plus faire de choses avec mon ordinateur et aussi peut être avec mon portable parce que je m'en sers que du téléphone, mais, euh, euh visiblement il a l'air d'être assez, assez pointu, je pourrais faire de l'internet, dessus. Mais bon c'est pas le [Long silence] j'ai pas vraiment envie de faire de l'internet sur mon portable[ Silence]. Mais c'est vrai que si [Long silence].

Ce jeu entre les silences très nombreux, les emphases - « merveilleux » « thème pareil » - et ce qui me semble être une " confession " finale- « j'ai pas vraiment envie de faire de l'internet sur mon portable » - m'interroge. N'y a-t-il pas là une expression de sa relation au légitime et entre son corps propre qu'il déprécie - « je ne m'aime pas » dit-il- et l'outil ?

À aucun moment de l'entretien, il n'avait exprimé que l'utilisation de la machine pouvait être mauvaise. Jusque-là, ce n'était que les Humains à travers la machine qui pouvaient être néfastes. Ici, c'est bien l'outil -et l'outil seul, qui est comme remis en cause. Pourtant, dans le reste de l'entretien, il exprimait son admiration pour ses proches qui, à tout moment de la journée, pouvaient effectuer des recherches sur internet depuis leur téléphone portable intelligent. Il refuse de l'utiliser et en donne la raison : « *j'ai pas vraiment envie de faire de l'internet sur mon portable* ».

Pour les autres actions auxquelles il se prête peu, pas ou plus - réseaux sociaux, achats en ligne, sites de rencontre, mails administratifs- il en étaye longuement les raisons - mauvaises expériences, méfiances, relation à l'écrit difficile. Ici, seule son envie absente sert de justification. Ici, il semble ainsi se placer dans une position délicate, il hésite, il marque de longues pauses et se livre à un tapotement nerveux. Si je postule que les outils numériques, et notamment le smartphone, font partie d'une forme de culture dominante et donc légitimée, quelles incidences peut avoir le fait de refuser de considérer pour soi l'outil? S'il y a défense, il ne s'agit pas là d'une défense de connivence, mais de rupture. Après avoir exprimé un cadre de référence légitime, avoir collé à l'image que doit avoir une personne en difficultés avec l'écrit - acceptant plus qu'humblement toutes les formations qui se présentent - il dit ne pas souhaiter tendre vers ce corps légitime, outillé d'un smartphone.

L'outil numérique est encore appréhendé comme un danger. Même lorsque les personnes rencontrées avaient vécu de mauvaises expériences -adresses "malveillantes", comportements répréhensibles commis ou qui les ont atteintes - les outils numériques sont racontés comme devant être maniés avec dextérité. Ils sont parfois tantôt narrés comme ouvrant un espace social relativement libre, tantôt racontés comme un espace de non-droit et, ou où chacun fait sa loi : «L'informatique, c'est quelqu'un qui a, par exemple, un site internet, pour rentrer les gens dedans et celui qui les fait, fait les lois dedans de son site. Après chacun il est, comment dire [court silence]. Par rapport à son organisme, c'est-à-dire comme il veut. ». Pour cette personne rencontrée, l'espace numérique se compose de petits domaines régis par un utilisateur-législateur. Puisque, pour lui, chaque domaine répond à des logiques différentes et que tout individu peut y créer le sien, l'espace numérique lui parait relativement libre. C'est un espace des possibles, des dangers potentiels aussi. Il poursuit : « Bah si je regarde, par exemple, si je trouve par exemple quelqu'un comme [Silence] Je peux pas, qu'il a fait des bêtises comme ça, je supprime direct! »Il se sent donc outillé contre les déviances. D'autres personnes se sentent plus désemparées : « Ils peuvent tout faire, entrer dedans, n'importe quoi, prendre ce qu'ils veulent [informations, données sensibles et argent] ».

Les personnes, dites en difficultés avec l'écrit, sont, aussi, souvent représentées, à l'instar des enfants, comme sachant potentiellement utiliser les outils, mais les utilisant mal, se mettant en danger- « Il faut protéger ces personnes, leur donner les outils pour se protéger » ai-je entendu sur le terrain. Certains professionnels rencontrés appuient cette vision, où la personne en difficultés est en danger sur internet. De nombreux ateliers, conseils, formations sont dispensés autour du thème : "Savoir traiter son image numérique " . Les personnes se disant et, ou étant dites en difficultés avec l'écrit semblent donner corps à ces représentations du numérique dangereux : « ils m'ont dit, il faut faire attention », « elle, elle met des photos tout ça, tout le monde regarde, moi j'aime pas », « moi je n'écris pas, je ne veux pas qu'ils sachent que je ne sais pas [écrire sans fautes] ». Le numérique dangereux est construit comme un espace de surveillances et de jugements.

En effet, les corps sont mis en scène, notamment sur les réseaux sociaux. La non-mise en scène, le silence y est valorisé pour les personnes dites et, ou se disant en difficultés. Les frontières entre les individus et avec l'indécence, faites de retenue, autocontrôle explicité, surveillance semblent de mise. Les élans et les choses du corps y sont bannies : pas de photos de soi, des enfants, de fêtes, ou de la maison, d'expression des sentiments et ressentis immédiats et éphémères.

Ces interdit, et jugements de valeurs attachés, furent très régulièrement exprimés sur le terrain. Les personnes en difficultés rencontrées jugent souvent les individus qui ne respectent pas ces règles comme relativement indécentes - « *Pour moi, ça ne se fait pas », « c'est pas bien »*- ou encore imprudentes.

Tour à tour, toutes les cultures matérielles s'incorporent et se désincorporent à l'image du corps des sujets dans l'action. Elles constituent donc un facteur essentiel de subjectivation et influent sur notre manière de nous voir et réciproquement.

Il est compliqué, du fait des complexités et variations intra et inter individuelles, d'élaborer un schéma de la relation à l'outil numérique. Néanmoins, s'il fallait en approcher un, il y aurait d'un côté, les éléments à protéger et de l'autre, les dangers. Parfois, pour une même personne, certains objets revêtent les deux dimensions, à tour de rôle ou simultanément. Où se situe donc l'objet protecteur? Quels sont les téguments que les individus désignent pour éviter la propagation du danger, vers la personne ou vers l'outil? Je propose de penser l'auto-contrôle si souvent évoqué dans les entretiens, comme barrière représentée face au danger. Le danger serait alors celui de l'indécence et de l'opprobre, de l'illégitimité sociale et culturelle, morale et corporelle.

# b. Préservation et maîtrise des corps.

A ce point du développement, j'aimerais faire un détour par la vision, dite occidentale et moderne, du corps. Cette vision influe sur la manière et la forme de ces précautions de l'entretien et du contrôle de soi.

Les auteurs de l'ouvrage « *Histoire du corps* » parlent de l'émergence du corps moderne dont les « *dispositifs imaginés [sont] indépendamment de l'influence des planètes, de celles des forces occultes, amulettes ou objets précieux* » [G Vigarello, *Op. Cit.*]. Le corps humain n'est plus soumis à des forces et logiques extérieures. C'est depuis la Renaissance que le corps s'autonomise, se singularise. Ses fonctionnements s'expliquent par des lois de cause à effet, dont les mécanismes lui sont propres, de l'intérieur. Cette représentation du corps des influences sur les agir.

Les historiens font le parallèle avec la multiplication des « comportements soumis à l'intime, les expériences jugées incommunicables, la surveillance plus approfondie des sensations internes et des phénomènes de conscience » [Ibid.]. Ce qui est intime doit être contrôlé. Le sentiment intime et la manifestation sociale se distancient en même temps. Les historiens évoquent le « travail de la modernité » [Ibid.] sur les frontières du soi, les pulsions, les désirs, le contrôle des politesses et des sociabilités, le polissage des violences, l'autosurveillance des gestes dans l'univers de l'intime.

Si les difficultés avec l'écrit sont devenues stigmates et donc choses cachées, ne s'inscrivent-elles pas dans cet intime ? Comment la question de corps légitime et du corps propre s'insère-t-elle dans cet intime ?

Dans ce paradigme, comme entendement du monde, il y a de la distinction, du légitime dans l'intime contrôlé. Les auteurs [*Ibid.*] citent l'historien moderniste français Le Roy Ladurie : « *le brahmane nettoie l'extérieur de sa personne, autrement dit la peau (avec une exigence proportionnelle à la place hiérarchique) [...] dans la meilleure société française de 1700, on se préoccupe avant tout de purifier l'intérieur » . La moralité, la santé, mais surtout la distinction, sont perçues à l'intérieur du corps, qui doit être purifié. Ainsi, plus les individus étaient distingués, plus, en Inde, ils étaient lavés de l'extérieur, alors qu'en France, il leur était prescrit vomissements et saignées. Les savoirs - relatifs notamment aux technologies intellectuelles - sont souvent perçus comme " quelque chose que l'on a, à l'interieur de soi " , d'intime. Quid des traitements qui sont appliqués aux personnes perçus en deficit de ces savoirs?* 

La parenté entre difficultés avec l'écrit et maladie(s) s'élabore perpétuellement dans les discours, où ces personnes sont " diagnostiqués ", où il faut éradiquer le mal, etc. De plus, les personnes rencontrées sont parfois perçues comme malades, sales de l'intérieur, du fait de leurs difficultés, ou de problèmes de santés, handicaps, cancers, traitement médicamenteux de la " paranoïa ", ou encore d'inadaptation culturelle .

Si les outils numériques peuvent avoir un effet de (re)valorisation du corps propre, je note aussi qu'il y a une rhétorique autour du corps sain " de l'intérieur " et légitime qui conditionne l'accès aux outils. Du côté des personnes se disant ou étant dites en difficultés avec l'écrit, il y a une valorisation du corps légitime et sain face aux outils numériques. Du côté des professionnels, l'imaginaire se construit autour de l'écrit et du numérique comme activité sportive et comme nécessitant une forme d'ascèse. Ainsi, la vision qui interdit l'usage des outils légitimes aux corps propres trop éloignés d'un corps légitime sain, est-elle partagée.

La difficulté avec l'écrit devient un souci collectif, au même titre que la santé. Les technologies du pouvoir théorisées par M. Foucault, s'incarnent dans cette perspective en « prise en compte de la vie par le pouvoir » [M.Foucault, 1994]. C'est dans de nouvelles institutions, comme les caisses de secours, les assurances ou les protections sociales que s'élaborent ce que Foucault appelle les « technologies du pouvoir ». Si pour l'auteur, derrière cette notion, il est question d'une « étatisation du biologique» [Ibid.], je l'étends à une étatisation de ce qui est représenté par les compétences ou le culturel, les difficultés avec l'écrit. « La prépondérance conférée à la pathologie devient une forme générale de régulation de la société » écrivait M. Foucault dans son ouvrage intitulé « Les Anormaux », en 1975 [ M. Foucault in M. Michela, 2011]. Ce souci collectif ne pourrait-il pas être perçu comme une forme d'eugénisme qui s'étendrait dans les sphères des cultures matérielles, le social et le culturel ?

D'autre part, ne s'agit-il pas là de repenser l'opposition entre égalité et inégalité ? Les historiens [G Vigarello, *Op. Cit.*] écrivent que l'inégalité s'incarne, aussi, dans les chairs et les anatomies, à travers la beauté, la maladie, l'enfantement, le handicap. Il y aurait donc une certaine boucle de rétroaction. Les personnes sont perçues malades, puisque en difficultés, mais aussi " tombent malades " à cause de ce statut social et économique. La contrainte des normes me semble peser bien plus sur ces personnes dites en difficultés avec l'écrit. Ne seraient-ils pas plus les cibles de ce que M. Foucault appelait le corps conçu en cible du pouvoir, investit et façonné par le pouvoir, tant et tant qu'il secrète une vision du monde et du social ? Ne seraient-ils pas d'autant plus sujets à ce contrôle par tous et cet autocontrôle, puisque en dehors de la norme ?

M. Foucault [M. Foucault in G. Vigarello, *Op. Cit.*] énonce que les techniques de soi et les savoirs sur les techniques du sujet visent à le produire, l'identifier, le configurer, l'assujettir, en promouvoir la vie, en ordonner ou en autoriser la destruction. Au vu de mon précédent développement sur les mouvements d'incorporation-désincorporation et d'objectification, il me semble toujours juste de postuler que les techniques dites du sujet sont inextricablement liées aux techniques relatives aux outils, notamment dans la mise en œuvre des technologies intellectuelles. Dans une relation de réciprocité, ce sont donc les technologies intellectuelles qui construisent donc les Hommes.

Les technologies du pouvoir reposent sur des dispositifs largement matériels. En effet, ils sont également configurés par des idéologies spécifiques, des modes de production, des événements et des mouvements historiques. Les technologies du sujet s'adressent au corps, là où le sujet se prend lui-même pour objet de ses propres actions dans le « *gouvernement de soi* »[?], ce qui implique l'usage de matérialités à titre essentiel. Les technologies du pouvoir s'emparent des corps vivants pour les gouverner. Derrière ce pouvoir, il ne s'agit plus de souveraineté, mais de gestion de la vie. Les outils font partie de cette gestion de vie. Les usages des outils font, de même, partie de cette gestion de la vie " protégée" et " soumise " à l'agrément d'une bonne santé.

Tout cela m'oblige à penser l'opposition entre contrainte et liberté et à faire un pas de côté pour aussi laisser place à la vision de Marcel Gauchet qui voit dans cette autonomisation des sujets et de leurs corps, l'« émancipation à l'égard des traditions et des hiérarchies » [G Vigarello, Op. Cit.]. Le corps n'est pas seulement contraint, mais est également principe d'affranchissement, qui permet de refuser la réification, d'être classé, etc. Assujettissement et affranchissement sont deux dynamiques mêlées, donnant au corps moderne ses spécificités.

Dans cette ambivalence entre accentuation des impositions collectives et accentuation des affranchissements individuels, les individus rencontrés élaborent des " stratégies " de contournement, d'éloignement, d'exposition, de rupture face à l'imposition de la norme et des catégories légitimes. Cela sera l'objet de la partie qui suit.

#### II.B Du contournement à la désacralisation.

Voici une chose à observer pour s'assurer de ne pas pécher.

Remarquons et écrivons, chacun, les actions et les mouvements de notre âme, comme pour nous les faire mutuellement connaître et soyons sûrs que par honte d'être connus nous cesserons de pécher et d'avoir au coeur rien de pervers.

Qui donc lorsqu'il pèche consent à être vu, et lorsqu'il a péché ne préfère mentir pour cacher sa faute?

Cet extrait de La Vita Antonii d'Athanase résonne en échos avec ce que j'ai pu percevoir de ce terrain - non-dit, stratégies d'omission, stigmate et écrit libérateur . Les individus s'ils se soumettent à ces logiques et représentations, élaborent aussi des strategies de contournements - pour palier à leurs difficultés mais aussi à leurs statut.

Si nombre de lieux et temps sont régit pas ces règles, normes et valeurs, certains y échappent pour une part, entrent dans la désacralisation partielle des outils savoirs et techniques qui nous intéressent.

Les corps humains " illégitimes " - puisqu'en difficultés - sont en relation avec des corps numériques. Le contrôle et la protection des corps en relation portent particulièrement sur l'intime et l'intériorité. Dangers, protections, fragilités numériques et humaines, inadaptations, échecs et accomplissements font tensions. Comment alors les personnes négocient-elles leur rapport aux tensions?

Il s'agit, ici, de questionner le rapport aux stratégies - omission, enjolivement, exagération, secret, simulation - des individus. Les anecdotes des individus travaillant avec et, ou sur des personnes en difficultés avec l'écrit sont nombreuses quant à ces dites stratégies d'évitement et exposition. Les récits semblables de la part des personnes en difficultés avec l'écrit sont aussi nombreux. S'il y a souvent non-dit des difficultés éprouvées et tentatives de diagnostic, j'approcherai ces stratégies comme s'inscrivant dans cette mise en stigmate.

Une telle personne dit ne pas pouvoir écrire puisqu'ayant oublié ses lunettes. Une autre affirme que le formulaire sera mieux rempli si l'employé s'en occupe. D'autres disent préférer remplir leurs documents chez eux. Un individu bande sa main en prétextant être blessé pour éviter l'épreuve de l'écriture en public. D'autres apprendraient l'ordre des questions des formulaires types, pour les remplir sans avoir à en demander la signification. Un autre enquêté dit employer toujours le pluriel, pour éviter la confrontation aux subtilités françaises, du genre féminin et masculin.

Si la "tension" sociale, est observable dans les corps, elle l'est aussi dans les relations inter individuelles. Du côté des personnes travaillant avec et sur des personnes dites en difficultés avec l'écrit, mais surtout potentiellement en lien avec, un des objectifs est donc le diagnostic. Les "diagnostiqueurs" disent prêter particulièrement attention aux marques de la difficulté avec l'écrit. Certains affirment même "poser comme des pièges "29, à travers par exemple, l'inversion de l'ordre des questions de formulaire. Les personnes se sentant en difficultés, disent, quant à elles, tenter de le cacher. Elles portent le masque de la honte, plus ou moins proche de leurs ressentis initiaux, pour échapper à la catégorie du "déviant" qui refuse sciemment ces technologies intellectuelles-là.

<sup>29 [</sup>Voir annexe 2 – communication autour de la difficulté avec l'écrit et notamment « prendre au piège »]

En théorie, le déviant peut prendre deux postures différentes<sup>30</sup>. Soit il tend à rentrer dans la norme, soit il intègre un autre groupe où il n'est plus déviant. En France, à ma connaissance, il n'y a pas de groupements d'individus se sentant en difficultés avec l'écrit légitimé en tant que tel, en dehors donc des groupes de formations tendant vers la norme. Le déviant, en difficultés avec l'écrit français, n'a pas le choix d'intégrer un autre groupe où il ne serait plus déviant, où la norme légitimée, de manière pérenne, en tant que telle, serait les difficultés avec l'écrit. Si la personne maîtrise une autre langue, elle peut (ré)intégrer un autre groupe où la norme n'est pas la langue française. Cependant, la formation de ce groupe ne se basera pas sur le critère des difficultés avec l'écrit. Il y a tensions avec la norme " dont on est extérieur ", qui nous place dans la catégorie des stigmatisés. Des stratégies s'élaborent en conséquence.

La première d'entre celles qui est évoquée sur le terrain est l'omission. Dans les relations que nous entretenions avec les individus, des formes d'omissions prenaient place. Dans nos discussions informelles, *la* norme, ou peut-être aussi un peu *ma* norme et *mes* représentations, prenait une importance signifiante. En effet, je partais du postulat que les personnes possédaient des papiers, se pensaient comme au pire se " débrouillant " dans les démarches quotidiennes écrites et numériques, ne vivaient leurs difficultés qu'en certains endroits et lieux très précis et qu'ainsi en dehors de ceux-là ils vivaient relativement bien, relativement heureux etc. Ces a priori ne se sont pas toujours révélés être vrais pour ces personnes. Alors, les individus rencontrés éludaient la question. Ils ne s'appesantissaient pas, ni ne bouleversaient l'a priori que je venais d'énoncer, de manière sous-jacente, sans y prendre trop garde. Par ne citer qu'un exemple, lorsque je disais à cette personne, que je ne savais pas sans papiers, qu'on connaît tous la lourdeur des démarches administratives, je n'imaginais alors pas qu'il en était si loin qu'il n'avait jamais fait de démarches de renouvellements de papiers.

- Et toi tu t'en sors ? Dis-je.
- Oui, oui [silence]. Les administrations, oui. [long silence] Me répondit-il.

Il ne m'interrompt pas, ni ne me reprend. Puis au fil de la relation, de rencontres répétées, il m'explique et me raconte sa situation.

<sup>30</sup> Voir Site Anthropologie des usages du numérique [Op. Cit.]

Les personnes travaillant avec et ou sur ces " problématiques " , ont aussi un rapport à cette stratégie d'omission. Certaines élaborent une rhétorique du mensonge accepté, pardonné.

Si le mensonge peut être perçu comme d'abord une mauvaise chose dans notre société, assimilé au malhonnête, au fait de duper, de tromper, d'avoir quelque chose de grave et de mal à cacher, pour les personnes en difficultés avec l'écrit, une forme d'acceptation est de mise. " Oui il est normal que cette personne se cache, je la comprends " .

Est-il perçu comme bon que cette tare, intime, ne doive pas être exprimée explicitement au premier abord ? Serait-il compris comme indécent qu'un individu, dit en difficultés avec l'écrit, exprime en face à face, frontalement et rapidement ces choses-là ? Comment les personnes en difficultés vivent-elles individuellement et particulièrement les diagnostics ? Comment vivent-elles chacune ce statut de l'invisible, de l'impossible ? Si en France, les difficultés avec l'écrit n'étaient pas pensées possibles dans certains milieux, comme la fonction publique, mais aussi le travail salarié, comment expliquent-elles ce qui est parfois appréhendé comme impossible et que pourtant elles se sentent vivre ? Comment telle personne scolarisée en France explique-t-elle, sans accuser, cette école dite " de la République " et dans laquelle l'égalité des chances serait un principe presque (re)fondateur ? Doit-elle prétendre, pour être décente, qu'elle n'a pas su «saisir sa chance » ?

Des stratégies d'exclusions sont, aussi, mises en place. L'espace numérique fait partie de ceux dont plusieurs de nos enquêtés disent s'exclure, volontairement, notamment « pour ne pas qu'on sache » qu'ils " ne savent pas". Se pensant extérieurs à une certaine norme, ils s'interdisent certains accès. J'aimerais faire le parallèle avec des témoignages relatant une exclusion par autrui de certains espaces. En effet, si les personnes s'excluent d'elles-mêmes, cela pourrait aussi venir du fait qu'ils redoutent l'exclusion par autrui et la mise à jour du stigmate. La formation au numérique fait partie des exemples d'espaces, d'où des personnes en difficultés avec l'écrit, ont été écartées, du moins « jusqu'à ce qu'ils aient fait une formation à l'écrit ». La vision hiérarchisante des savoirs et savoirs-faire opère ici. On ne peut manier les outils numériques sans maîtriser les écrits.

Dans d'autres cas, on me raconte que des personnes en difficultés avec l'écrit « jouent le rôle » pour bénéficier d'aides. En exagérant les caractéristiques propres à ce statut, en disant explicitement ne pas pouvoir lire et écrire, en étant dysorthographique, une personne bénéficierait d'avantages d'accompagnements à Pôle emploi et de facilités face au numérique qu'elle ne côtoie que peu :

prise de rendez-vous par téléphone au lieu d'enregistrements en ligne, accompagnement aux démarches administratives, etc.

Ces cas ne sont même pas exhaustifs de ceux rencontrés. Pour l'être, il faudrait aussi parler des stratégies d'isolement social - pour pouvoir « apprendre seul » - de valorisation de l'accompagnateur, de comportements de connivences qui s'inscrivent dans les relations d'aidants-aidés et qui prennent la forme d'une non-contradiction presque absolue - «-je ne sais pas comment elle a su qu'elle devait chercher là - oui moi non plus je ne sais pas comment j'ai su que je devais chercher là, tu as raison ». Que ce soit à Pôle Emploi, dans les centres de formation, dans les espaces municipaux, la pression de la norme semble être ressentie comme forte.

# 1. Sacré et profane.

Si je postule que l'écrit et le numérique sont relatifs aux outils de la culture dominante, c'est non seulement que la norme me semble orientée en ce sens, mais aussi que ces outils ont une place particulière dans nos environnements et vies.

J'entre ici dans un des concepts de l'Anthropologie culturelle : le sacré. Ce dernier permet la séparation, opposition axiologique -relative aux valeurs morales- dans une société humaine, entre différents composants définissant et représentant le monde, les objets, actes, espaces et corps. La " chose sacrée " serait celle que les interdits protègent et isolent, tandis que la chose "profane " serait celle à laquelle ces interdits s'appliquent, celle qui doit " rester à l'écart ", à la marge.

Dans notre société, et sur le terrain, si j'ai défini qu'il y avait bien séparation axiologique, il me semble intéressant de réfléchir à ce qui fait cette division du monde. Puisque cette partie est consacrée aux corps et matières, j'approcherai l'élaboration de l'incarnation de ces choses à travers la séparation.

En premier lieu, parmi les outils numériques, l'ordinateur prend une place particulière dans nos environnements. Nous lui consacrons des espaces et des temps spécifiques, à intérieur de la maison, une des plus petites et essentielles unités de l'Habité. Sur le terrain, le " bureau " de la

maison est une pièce présentée comme " presque sanctuarisée ". Elle est isolée des autres. Représentée feutrée ou épurée, elle ménage une place centrale à l'ordinateur qui trône sur le meuble bureau. Les écrits et parmi eux, les livres y ont aussi souvent un espace consacré, un meuble bibliothèque.

Sauf cas particuliers, les Hommes n'y dînent pas, n'y reçoivent pas, ne s'y reposent pas, n'y dorment pas. Cette pièce est presque exclusivement dédiée aux travaux relatifs aux technologies intellectuelles, écritures diverses, lectures, formulaires administratifs, recherches, classements, études, écoute et composition de musiques, etc. C'est le lieu de la culture au singulier et des œuvres dites techniques et intellectuelles. Le temps du soir, à la maison, revient souvent dans les récits relatifs à cette pièce. Les enquêtés respectent cet ordre des choses et s'y conforment dans leurs récits.

Pour revenir sur les hypothèses et conclusions précédentes, l'écrit comme le numérique, sont perçus comme extérieurs à l'Homme. Bien que leurs outils prolongent notre corps, le temps de l'interaction, et les imaginaires et représentations que nous y projetons, il existe dans les discours de nos enquêtés une mise à distance. L'Homme est différent de la machine qui est « un autre monde », « qui ne sera jamais la vie ». Pour les personnes rencontrées, du fait même de leur statut face à lui, l'écrit se apparaît extérieur à l'individu. L'écrit, c'est l'apanage des autres. La machine comme l'écrit nous dépassent.

J'aimerais ajouter à cela que ces technologies intellectuelles sont également appréhendées comme nous faisant exister. Pas plus tard qu'hier, j'entendais que « *quand on n'arrive pas à écrire, on est morts* ». Sans l'écrit, nous n'existerions pas. Les outils numériques et notamment les réseaux sociaux permettent la mise en scène des corps, influencent une part de leur existence sociale. Puisqu'on habite ces outils, ils nous sont extérieurs et nous font exister.

Il m'est impossible ne pas rapprocher ces caractéristiques de ce que je pense comme le sacré, une chose tantôt inaccessible et indisponible dans sa complétude, tantôt hors du monde " normal " des Hommes, une chose dont l'authentification humaine est un principe supérieur.

Dans « Les nouveaux possédés » [J. Ellul, 1973], déconnectant " le sacré " des notions de religiosité et de transcendance, et l'attachant à la notion de très grand respect, J. Ellul postule que la nature comme " chose sacrée " a laissé place au " système technicien " . Ce dernier ayant permis à

l'Homme la maîtrise de la nature, est devenu à son tour sacré. Cette forme de respect imposée, par et face à la norme, a déjà été développée dans cet écrit. Ce " système technicien " est plus grand, du fait de son statut de sacré, que la somme de ces outils, que l'addition de l'informatique, de l'automatisation, l'administration, les procédures, l'État, l'écrit, etc. Ce " système technicien " forme un cadre de vie à part entière, exactement au même titre qu'autrefois la nature.

En m'appuyant sur cet auteur, je postule, ici, pouvoir évoquer de la notion de sacré. Considérer notre société occidentale française comme sécularisée, ce n'est pas nier le sacré qui l'habite. Le sacré y est non opposé au profane et s'exprime à travers des formes institutionnelles habituellement considérées comme profanes. Le sacré se construirait perpétuellement dans des rituels. Dans notre cas, je pourrais évoquer, les rituels d'initiations aux outils, depuis l'entrée à l'école, de formations, de retranchements de certains objets du monde profane, comme notamment l'ordinateur et les livres, etc. Le sacré s'incarnerait dans chacun de ces corps du " système technicien " qui forment notre environnement.

Néanmoins, du fait de mon terrain restreint, en nombre, temps et espace, je ne peux aller plus loin. Cependant, je note que les individus entrent en relation physique, symbolique, mais aussi affective avec ces outils, techniques et savoirs.

Alors, un autre angle d'approche se dessine. Rudolf Otto, théologien luthérien et universitaire en religion comparée de la fin du 19<sup>ème</sup> début du 20<sup>ème</sup> siècle, théorisa la notion de " d'expérience numineuse", expérience affective du sacré. Dans son ouvrage de 1917, dont la traduction du titre originel correspondrait à : « *Du sacré - Sur l'irrationnel des idées du divin et de leur relation au rationnel* », il développe cette notion. La relation affective au sacré se concrétiserait à travers, une forme de couple miracle frayeur, le " mysterium tremendum " [R. Otto,1917]. Si le tremendum est la peur de la chose sacrée, dans tout ce qu'elle a d'incompréhensible, le mysterium est l'appréhension d'une altérité radicale, qui effraie et qui séduit. Pour caricaturer, le " mysterium tremendum " serait alors une répulsion – attraction, sentiment d'un corps propre dépendant et impuissant face à la chose qui nous fait être, nous transcende et nous dépasse, que je retrouve, effectivement, sur le terrain. B. Lahire, aussi, établit que le sacré n'a pas disparu de notre univers. Dans son ouvrage « *Ceci n'est pas qu'un tableau. Essai sur l'art, la domination, la magie et le sacré* » [B Lahire, 2015], il développe l'idée que, dans ses fondements sous-jacents, l'art institué comme tel par la « magie sociale » [ *Ibid.*] , repose sur des processus de mise en fascination et en domination des Hommes par les Hommes.

#### 2. Autres espaces et temps.

Si j'ai établi que certains espaces s'inscrivent dans des rituels de renforcement des normes, de gouvernance par le social, le culturel et les corps, de mise en domination des êtres, il s'agit aussi, sinon de nuancer le propos, de le complexifier. En effet, j'ai pu observer certains espaces où parfois les difficultés avec l'écrit et les outils numériques sont appréciés de manière un peu différente.

Des réseaux d'entre-aide non institutionnels ont été approchés sur le terrain. La catégorisation y est non-dite. À Pierre-Bénite notamment, un petit groupe de femmes, dont certaines allophones en difficultés avec le français, s'est constitué autour d'une ''militante'' pour les droits des enfants " en décrochage" et, ou " handicapés ". D'autres groupes, plus ou moins formés, à plus ou moins long terme, ont été constitués à Pierre-Bénite dans le quartier politique de la ville, autour du centre social Graine de vie.

En poussant certains individus, perçus en difficultés, à participer aux structures institutionnelles - inscriptions en cours de français et activités, notamment du centre social, inscriptions dans des séminaires universitaires, aides aux démarches administratives écrites, une écrivain public improvisée sous la casquette d'une ancienne professeur des écoles, etc - ces personnes, comme noyaux de groupes d'entraide, semblent aussi contrebalancer par leur comportement l'imposition de la norme. En effet, en parlant dans la langue maternelle de la personne en difficultés, ayant des propos explicitement politiques et déconstructivistes des normes, en présence de cet accompagné, en les invitant à raconter et à sortir d'une position de personne en difficultés " avec la vie ", en adoptant une posture propre à l' éducation populaire, ces personnes semblent se rapproprier et ou rouvrir le champ de possible de l'espace, pour une part ritualisé pour l'imposition des normes.

Des stratégies d'exposition prennent alors forme, à travers cet individu qui propose de lire un texte sur son smartphone lors d'une scène ouverte, ceux-ci qui s'essayent à la forme littéraire de la nouvelle, cet autre qui propose de prendre en charge une part des démarches numériques pour quelqu'un d'autre, etc.

S'il y a norme et marge, que des représentations sont partagées, à très grande échelle - propagées via les médias, directives nationales et européennes - cela ne signifie donc pas que tous les espaces de la société soient homogènes, semblables et lisses.

En effet, en certains lieux, si les outils qui nous intéressent sont sacralisés, en d'autres, ils ont un statut différent. Ces désacralisations, pour le moins partielles, des outils s'incarnent aussi dans les corps en mouvement et, ou disposés dans l'espace.

Pour seul exemple, je prendrai le local de l'association Écriture Plurielle. Les ordinateurs portables y côtoyaient les verres et les tasses de café ou de thé, les pâtisseries et les encas salés. L'espace, par lequel nous entrions, servait, tant de lieu de discussions informelles et repos, que de pièce dédiée au bricolage, dessins, réunions, écritures, lectures, ateliers, etc. Dans cette pièce particulière, les livres étaient tantôt exposés très soigneusement en bibliothèque-boîte à livre, tantôt découpés, pliés et utilisés à d'autres fins.

Par ce schéma - et ces photographies -, j'espère rendre au mieux le contraste perçu entre cette première pièce, celle où la majorité des activités est accueillie, et les autres plus exclusives dans leurs organisations des corps et de leurs comportements. Je postule qu'il se joue derrière ces " habités " des espaces et des objets des jeux de sacralisation-désacralisation. Ces derniers interviennent dans les ressentis individuels, leurs représentations de leurs corps propre par rapport à leur corps légitime, de leur personne dans le monde social.

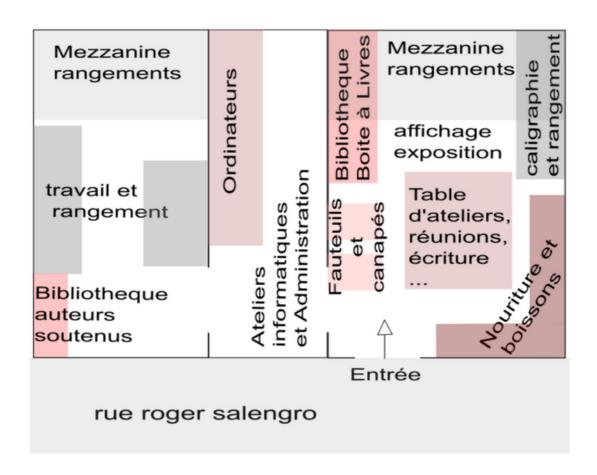








Illustration 6: Photographies du local d'Ecriture Plurielle et Schèma de l'organisation de son espace par les objets et les activités. Réalisation personnelle.

#### III. Incarnations dans le monde du social.

Si l'Homme se prolonge par son environnement, il y enferme constamment des imaginaires et représentations de son monde social et culturel. En retour, il interagit en conséquence avec son environnement matériel. Pour le dire brièvement, l'environnement peut être perçu comme réceptacle, autant que comme émetteur de symboles, qui forment et façonnent les imaginaires du monde.

Il s'agira, ici, de s'intéresser aux langages, expressions des représentations et ressentis. Encore et toujours, il sera question de la norme, de laquelle les individus sont exclus ou inclus, intégrés ou désintégrés. Cette norme prend, plus ou moins, d'importance, suivant la personne que nous sommes - variations inter individuelles - ainsi que suivant quand et comment nous sommes, notre environnement et notre façon d'être - variations intra individuelles.

Pour ce faire, je tenterai d'aborder les cadres de références de ces représentations, les imaginaires dans lesquels elles puisent, pour ensuite approcher les rapports à la norme, qui s'élaborent dans les relations avec les 'institutions', qui se disent plus ou moins consacrées aux thèmes des difficultés avec l'écrit, du numérique et ses outils, des technologies intellectuelles relativement valorisées. Enfin, j'essayerai au mieux de narrer les mises à distances dynamiques - changeantes suivant les variations intra individuelles- construites par les personnes rencontrées. Les représentions de ces technologies intellectuelles s'appuient sur des conceptions de la communication tantôt comme transmission - entre un récepteur et un émetteur-, tantôt comme communion. Je naviguerai entre ces deux pôles pour aborder ces représentations de soi dans la société.

D'abord, donc, j'évoquerai une certaine présence dans les représentations de couples de figures opposées. Ces couples opposées se logent dans l'appréciation des technologies intellectuelles, des corps et de leurs comportements. Ces figures, presque mythiques, notamment celles du concepteur, au pouvoir miraculeux et effrayant, et du récepteur passif, renseignent sur les représentations et imaginaires de l'indicible - ce qui ne doit pas être dit et qui est donc comme sacré - ainsi que de l'art et du fonctionnel - qui oppose l'Homme et l'animal - mais aussi du " faire société " .

Il s'agira ensuite de réinterroger, une dernière fois, les mises à distance entre les individus dans les langages, via la question de l'apprentissage, figure importante de l'écrit et du numérique dans nos entretiens. L'école (re)questionne le statut de l'adulte, mais aussi du bon et du bien citoyen. Ses représentations influent aussi celles de l'agir, comme formes d'autonomie et, ou d'émancipation, d'accomplissement et de bonheur humain. Je soulignerai, une dernière fois, la force de la mise en invisibilité et de la négation du caractère humain des personnes de ce terrain, par une description de certains rapports, entre apprenants et professeurs.

Enfin, je m'attacherai à la description des constructions des groupes de sentiments d'appartenance, variables individuelles et sociales . Je tenterai de restituer au mieux le jeu de distanciation par la norme et d'avec elle, qui se jouait notamment entre nous et les personnes rencontrées. Puisque nous sommes universitaires, femmes, nées sur le sol français - et autres caractéristiques que je n'ai sûrement pas pu percevoir - une opposition entre le " moi " , ou le " nous " et le " vous " , ou le " toi " , était récurrente. Elle faisait, je le crois, écho à des représentations du vivre ensemble - entre integrationnisme, assimilationnisme et multiculturalisme - soit clairement exprimées soit plus latentes.

# III.A Des figures quasi mythiques opposées par binômes.

Dans les représentations de ces technologies intellectuelles semblent se loger des schémas, si ce n'est dichotomiques ou binaires, mettant en scène des figures en quasi stricte opposition et hiérarchisées les unes par rapport aux autres. Ses figures ne semblent pouvoir que rarement s'entrepénétrer. L'une serait tantôt le négatif de l'autre, tantôt son " autre versant " . Elles forment ainsi des couples.

# 1. Sacré et profane.

Les premières figures que je souhaite évoquer constitue le couple sacré-profane, introduit plus avant. Durant la phase de terrain, de manière parallèle et indépendante, j'ai approché cette idée pour " le numérique " et " l'écrit " . Cette idée fut souvent remise en doute, dans ces va-et-vient entre mes représentations et leurs déconstructions, entre le terrain et les phases de réflexion, entre la mise en entonnement de ma relation au terrain et de grandes phases d'empathie.

C'est lors de la relecture du journal de terrain, composé par mes lectures et la réécriture de mes expériences vécues, que je me décidai à évoquer ce couple ici. Je suis, alors, sortie de mes tâtonnements pour tenter d'en dessiner les ramifications. Ces dernières me semblent parfois s'enraciner dans les objets qui nous concernent ici. Parfois, ce sont ces objets qui me paraissent s'appuyer sur ce couple sacré-profane.

Comment l'Homme interagit-il avec ces objets numériques, dont le langage et fonctionnement premier, sous-jacent, nous est majoritairement inintelligible ? Leurs langages, codes propres à ces objets, sont composés non seulement par des nombres, mais aussi et seulement par deux nombres ! Comment l'Homme interagit-il avec ces objets, programmés et programmables, qui prolongent son geste et en effectuent d'autres de manière plus autonome ? Comment l'Homme interagit-il avec ces objets écrits, qui le prolongent, là où il n'est plus, qui le racontent et qui sont soumis à des interprétations et des lectures indépendantes de sa volonté ?

Ne faut-il pas avoir foi en ces objets, techniques, savoirs et corps qui les usent pour les approcher ? Il s'agit ici beaucoup de mon ressenti, dans cette fin d'écriture de mémoire, et de mes interrogations sur son accueil. Néanmoins, ne peut-on pas penser que ces appréhensions face à la réception des écrits - numériques et papiers- sont potentiellement partagées ?

Au-delà de la foi, quelque chose semble échapper dans ces objets, du fait de la non-simultanéité des interactions qu'ils permettent et, ou du mystère de leur fonctionnement. Ces outils -écrits et numériques, partout et nulle part, sont peut-être constitués de quelque chose qui nous dépasse, du moins dans certaines de nos représentations. Le numérique échappe, dans certains cas, aux cinq sens et aux représentations des utilisateurs. Le " numérique " ayant intégré nombre d'objets quotidiens, qui ont leurs variantes non numériques, se trouve, comme dissimulé sous nos propres yeux, sous nos propres représentations. Si, aux prémices de ce travail, je m'imaginais pouvoir différencier les choses numériques du reste, c'est que, par mes a priori, je distinguais les objets traditionnels, où le mécanisme est visible, des objets plus récents, où l'appareillage est invisible, mystérieux, impalpable. De la même manière, le fonctionnement de l'écriture paraît - paradoxalement - indicible, son pouvoir incommensurable. Si ces outils nous prolongent, peut-être puis-je me permettre d'imaginer que c'est la part qui nous échappe en nous-mêmes et en l'Homme, que nous projetons dans ces objets...

#### a. Homme versus non-Hommes.

Dans ce couple sacré profane, le sacré ferait, donc, exister l'Homme et lui seulement. De la même manière, le système technique, les technologies intellectuelles et parmi elles, le numérique et l'écrit, qualifieraient l'Homme en opposition à l'animal.

En effet, il est encore très répandu de considérer que les outils sont le propre de l'Homme, malgré les nombreuses observations qui ont montré que différentes espèces d'animaux en utilisent<sup>31</sup>. L'outil constitue, entre autres, la marque de la supériorité de l'Homme, de son ''évolution'' sur les autres êtres. Dans le système technique, l'écrit a aussi un statut particulier. Si l'outil différencie l'Homme des autres animaux, l'écriture oppose les Hommes entre eux. En effet, l'apparition de l'écriture moderne permet encore de distinguer la Préhistoire de l'Histoire. Le développement récent des études de littératie, remet en cause cette classification. Par exemple, les sceaux de la vallée de l'Hindus, du IIIème millénaire av. J.-C., ne seraient pas considérés comme des systèmes d'écriture dans la première typologie. Cette dernière est constituée de nos projections de notre concept moderne d'écriture, excluant donc l'écriture des sceaux. De même pour les outils numériques, il me semble courant de les représenter dans une dichotomie du type : objets nouveaux et anciens, du progrès et de l'ancien temps, de la Hight Tech et des objets traditionnels, etc. Ainsi, y aurait-il d'un côté l'Homme à l'écriture et aux outils modernes, accompli et évolué, et les autres, en devenir, ceux qui ne sont pas encore dans l'Histoire.

L'écriture - numérique et " manuelle ", ou " papier " - est aussi essentialisée - « *c'est comme ça* » ai-je beaucoup entendu sur le terrain. *Ipso facto*, la transmission de certains de ces savoirs et techniques est difficile.

<sup>31</sup> Pour plus de précisions voir, par exemple, parmi nombre de zoologues et ethologues, Louis Lefebvre ayant travaillé sur " l'inteligence des oiseaux ", ainsi que de manière plus générale le philosophe ethologue Dominique Lestel.

C'est ce que met en lumière l'extrait retranscrit du dialogue entre un jeune professeur de collège et sa classe, dans le film, de 2008, de Laurent Cantet, intitulé « *Entre les murs* »<sup>32</sup> :

- L'important c'est de bien mesurer qu'il y a plusieurs registres [...] Et savoir alterner entre ces registres, entre le familier le courant le soutenu entre l'oral et l'écrit, voilà voyager entre tout ça et tout maîtriser. [une élève demande la parole] Oui Lucie?
- Mais comment on sait si c'est à l'écrit, si c'est à l'oral ?
- Comment on sait quand il faut utiliser un mot plutôt à l'oral ou plutôt à l'écrit... Bon, bah c'est c'est des choses normalement qui ... bah qui s'apprennent comme ça [...] Euh, pour ça il faut se servir un peu de l'intuition [Un autre élève lève la main]
- C'est quoi l'intuition ?
- C'est quoi l'intuition ? Bin, l'intuition c'est quand on peut pas se servir vraiment de la raison, c'est quand on peut pas. C'est pas une question de savoir ou pas savoir, c'est plutôt une question de sentir les choses, voilà ça se sent. L'intuition c'est quand on sent les choses.
- Mais si on le sent pas ?

La fin de l'extrait m'intéresse particulièrement. Cette notion d'intuition, « *quand on sent les choses* », fait de l'écriture, comme principe d'authentification des Hommes, facteur d'essentialisation de l'humain et du partage de savoirs. En effet, le pronom " on " , pouvant se rattacher tantôt à l'Homme, tantôt à tous ceux qui partagent une même langue, porte le poids des normes. Ce pronom inclut autant qu'il exclut. Il place la compréhension des registres comme donnée essentielle de ce groupement humain. « *Mais si on le sent pas[...]* », sommes-nous " normaux ", dans la norme et perçus comme tel, français, humains ? Cette difficulté de transmission se retrouve aussi dans l'approche des outils numériques. Les personnes se plaçant comme possédant le savoir, dans la relation professeur-apprenant, ne déconstruisent pas toujours ces techniques et savoirs, les essentialisant ainsi.

<sup>32</sup> Inspiré du livre éponyme de François Bégaudeau.

# b. L'art et le fonctionnel.

De quoi se compose cette écriture, mystérieuse et puissante ? Qu'est ce qui lui donne, dans certaines sociétés d'aujourd'hui, son statut sacré ? Je postule que, dans les représentations de l'écriture, la question de l'art et du fonctionnel y jouent un rôle.

L'art constitue une part de notre concept moderne d'écriture. Derrière l'écriture et certaines écritures, s'établit la notion d'art. En effet, un tableau « *n'est pas qu'un tableau* » [B. Lahire, 2015]. Un tableau n'est, à la première approche, qu'une toile peinte, tirée sur un cadre, ou quelqu'autre formes qu'il puisse prendre. Néanmoins, il est aussi construit comme enjeu politique, financier, publicitaire, muséal, événement public, capteur d'attention publique, etc. Construit, il devient surtout un " objet magique " disposant d'une aura particulière, celle de l'art. Cette aura a quelque chose de l'indicible, de l'innommable, de l'inexplicable. Il nous dépasse, nous transcende, en s'approchant du sacré.

Le fonctionnel constitue une autre part de notre concept moderne d'écriture, se rattachant fortement au système technique sacralisé [J Ellul, *Op. Cit.*]. Ce fonctionnel est si souvent mis en avant dans "la lutte contre l'illettrisme ", et des difficultés avec l'écrit, mais aussi dans "l'éradication de la fracture numérique "d'usage et d'accès. Savoir écrire, lire, naviguer et utiliser de manière efficace et efficiente les outils numériques permet d'occuper un emploi salarié, d'économiser jusqu'aux moindres trajets, et même de "jouer un rôle dans la société ", de permettre " à la société d'avancer " ou de subsister. Il offre une part de maîtrise du monde. Par conséquent, il est principe d'authentification de l'Homme tout en étant clivant - les individus loin de ces outils peinent à être authentifiés comme Hommes.

Les notions d'art et de fonctionnel forment un de ces couples de figures importantes, qui s'incarnent dans nos relations aux outils, techniques et savoirs, mais aussi aux corps. Si art et fonctionnel semblent participer de nos expériences numineuses, ils n'en sont pas moins classifiés et représentés différemment. Dans certaines représentations, ils s'opposent donc.

Mis en relation avec la notion d'art, le fonctionnel est parfois déprécié. Le mot " outil " , fortement rattaché à la notion de fonctionnel, nous vient du latin classique ūtensilia signifiant corruption.

Si le numérique est qualifié par le terme d'outil et que l'écrit reste invariablement au singulier et dématérialisé, je suppose qu'à l'arrière-plan se joue une conception du créateur, indivisible et sacralisé, mystérieux et peut-être même mystique, *a contrario* du technicien, fonctionnel dans sa tâche et son être. Ainsi, le fonctionnel est-il parfois rattaché aux bassesses de la condition humaine, à l'inverse de l'écrit qui élève l'Homme.

Le savoir et savoir-faire relatif au fonctionnel sont aussi racontés comme facteurs d'émancipation et d'autonomisation. Dans cette seconde vision du couple art-fonctionel, l'art est plutôt superflu, frivole, inessentiel. L'art est le négatif du fonctionnel.

Au vu de ces deux représentations, comment interpréter le fait que le discours fonctionnel soit aussi présent dans certaines sphères accueillant des personnes dites en difficulté avec l'écrit, institutions et récits nationaux et européens — cadres de références, communications, déclarations politiques, etc ?

# 2. Pouvoir du créateur et récepteur passif.

Derrière les outils – de l'écrit et du numérique- s'établissent, selon moi, des représentations de celui qui crée et de celui qui reçoit et consomme. En premier lieu, le concepteur et, ou expert est représenté en opposition au profane, vulgaire, etc. Ces conceptions s'incarnent dans les corps et s'enracinent dans nos représentations des champs de l'écrit, du numérique et de la communication.

## a. Une conception prégnante dans les nouvelles technologies.

Comme dans de nombreux champs, des définitions de "concepteur", "expert "surplombent le sujet. Le fait de partager une définition d'expert ou de profane est un facteur de discrimination entre les individus. En plus de la caractérisation de l'agir et des savoir-faire - faire quotidiennement avec l'objet en question-, le simple fait de partager le vocabulaire et les notions propres à un champ, discrimine les individus, entre les expert et les autres. Quelqu'un connaissant le jargon littéraire ou propre aux NTIC est, plus facilement qu'un autre, placé du côté des expert de l'écrit ou du numérique. La force de ce facteur discriminatoire me semble très prégnant dans le champ du numérique et des nouvelles technologies de l'information et de la communication [NTIC]. J'ai

approché, en première partie, la labilité inter et intra personnelle des définitions du numérique. Je propose, ici, que nous les percevions comme facteurs de catégorisation.

J'ai postulé, au début de cet écrit, que n'étant pas allée sur un terrain composé d'ingénieurs, de concepteurs, je pouvais me refuser à conjecturer sur une entité professionnelle, sociale, culturelle ou dépersonnalisée, de pensée dominante, a fortiori sur sa relation avec " l'utilisateur " . Différencier le concepteur de l'utilisateur, celui qui pense une première conception et catégorisation des objets et qui travaille avec elle, ne pouvait servir cet écrit sur les usages, normes et représentations des objets numériques<sup>33</sup>. Pour moi, la pensée sur la distance entre ces deux entités, concepteurs et utilisateurs, n'épuisait pas la complexité du social et du culturel, des ressentis et des imaginaires. Je considérais que les distances entre les représentations ne recoupent pas que les corps de métiers, mais aussi des éléments plus individuels, de rapports à l'objet, au savoir, au progrès, mais aussi de rapports culturels et sociaux. Pour moi, ce n'est pas seulement le fait d'avoir conçu un objet qui détermine le rapport de la personne à celui-ci. De plus, au-delà des distances entre les langages et représentations, je considère que l'utilisateur est concepteur par son usage, et que le concepteur est utilisateur. Selon moi, les processus de réappropriation, incorporation et les usages des objets peuvent mettre l'utilisateur au rang de concepteur.

Néanmoins, je vais tenter ici d'approcher une définition de concepteurs, d'experts du numérique pour construire mon raisonnement sur la mise à distance par les savoirs, le partage des notions et vocabulaires.

Il est possible de définir le numérique par opposition au mécanique. La machine à écrire ou encore l'horloge à bascule seraient mécaniques, tandis que le clavier tactile des téléphones et la montre connectée seraient numériques. Une seconde acception me vient à l'esprit lorsque je tente de définir le numérique par opposition à l'analogique. Il caractérise, alors, des modes de calculs et d'enregistrement de sons, d'images ou de vidéos.

<sup>33</sup> Il peut sembler nécessaire de préciser que le fait d'isoler " le concepteur ", celui qui invente, crée et travaille aux objets numériques, du reste de la population, et des utilisateurs, permet nombre de réflexions et sert de nombreuses théories. Vous trouverez ci- dessous, deux exemples marquants. Pour le sociologue P. Flichy, trois entités agissent sur nos imaginaires des choses numériques. Parmi eux, les concepteurs de l'innovation qui proposent des usages potentiels, les organisations publiques qui tiennent le discours sur le numérique et les littérateurs qui produisent de la fiction. Cette typologie sert aussi la théorie de la traduction de Michel Callon et Bruno Latour. Par cette approche, aussi appelée de «

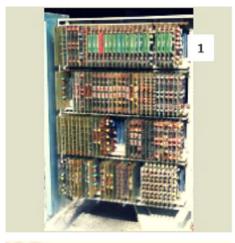
l'acteur réseau », les auteurs se penchent sur les conditions sociales permettant aux innovations de se stabiliser. Pour résumer, dans ce schéma complexe, les "concepteurs " font face à des groupes, des réseaux, qui incorporent et s'approprient ou non l'innovation, approuvent ou non l'objet nouveau.

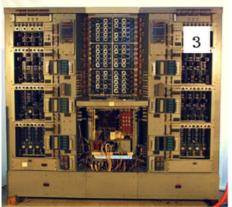
Dans ce cas, il ne faudrait pas dire " cet objet est numérique" mais "cet objet a un système de calcul numérique, fonctionne sur la base de l'arithmétique", c'est-à-dire sur un système opposé au calcul analogique, fonctionnant sur la base de l'analogie. L'analogie est un mode de fonctionnement où l'opération porte sur un objet similaire à celui visé, bien qu'il soit de nature différente, pour obtenir le résultat souhaité.

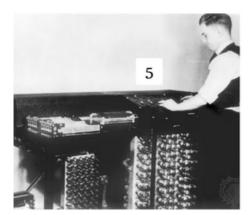
Par exemple, un thermomètre, instrument analogique, indique la température à l'aide d'une hauteur de mercure, sur une échelle graduée, qui est analogue à la température. Ce système est opposé à celui appelé numérique qui fonctionne sur la base de l'arithmétique. J'ajouterai à cela une dernière définition. M. Vitali-Rosati [M. Vitali-Rosati, *Op. Cit.*] explique que le premier emploi du mot « numérique » sert à designer un "processus d'échantillonnage et de discrétisation [...] à la base de toutes les technologies électroniques qui fonctionnent à partir de chiffres discrets en base 2, à savoir, à partir d'une série de 0 et de 1." Les lecteurs confirmés dans ce domaine comprendront que l'auteur évoque ici le mode de calcul binaire, opposé au mode de calcul par des "mesures physiques continues". C'est à dire que son langage n'est composé que de 2 unités, "0" et "1", qui se combinent en de multiples codes, donnant des informations. 1 signifierait que "le courant électrique passe" et 0 qu'"il ne passe pas". Ce système, appelé numérique, est opposé au système décimal où les données sont transmises par un langage à 10 unités.

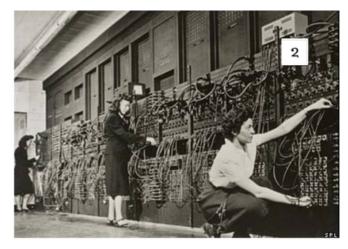
Me voilà avec trois critères me permettant de qualifier les objets numériques. Ils sont construits et n'existent pas par nature. Ils ne sont pas pertinents dans tous les contextes spatio-temporels, socio-culturels. Ils ne sont pas partagés par tous les Hommes en contact avec " le numérique " .

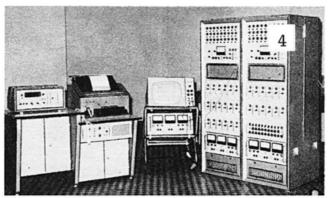
Par ces définitions, indépendamment, relativement et apparemment simples, je me suis mise à classer les objets. En suivant les recommandations de P. Plantar [P. Plantar, *Op. Cit.*], je me suis intéressée à l'Histoire, et j'ai approché la complexité de la définition savante. Ci-dessous vous trouverez plusieurs photographies.

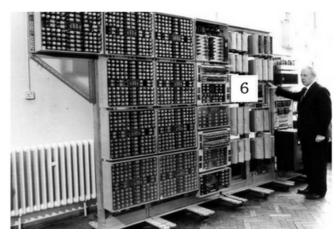












*Illustration 7: Images wikipedia de machines anciennes.* 

Sachant que le numérique n'englobe pas que les outils d'aujourd'hui et de demain, mais aussi ceux d'hier, plus imposants et massifs, j'étais presque sûre de pouvoir distinguer l'objet ancien numérique et l'objet ancien non numérique. Je fus déconcertée face à ces images. Je les comparais avec mes premières définitions de fortune et me trouvai confuse.

Selon la première définition, l'engin électromécanique, composé par des lampes à gaz, nommé WITCH [6] est le seul objet non numérique. Selon la seconde définition, l' Atanasoff–Berry Computer [5] serait qualifié de " numérique " au contraire du calculateur ELWAT [4] et SEA [3], qui, analogique, représentait les nombres grâce à des quantités physiques : tension, courant ou vitesse de rotation des axes. Enfin, selon la dernière définition, Serel OA-1001 [1] est un outil numérique, contrairement à l'Electronic Numerical Integrator And Computer [ENIAC] [2], qui fonctionne sur la base de 10 chiffres. Dois-je nier les caractéristiques que ce dernier objet porte en son nom même – numerical - pour définir le numérique ?

Entrer dans la démarche de classification du monde, selon ces deux pôles ainsi définis, peut confondre les non-initiés, dits " non-experts " , dont je fais ainsi partie. Cette illustration par des objets anciens peut être transposée avec les objets de notre temps, ceux qui nous entourent. La reconnaissance des choses numériques n'en est pas plus aisée. Téléphones fixes sans fil à antenne, CDs, télécommandes, manettes filaires de jeu vidéo, casques audio, détecteurs de fumée, microondes sont-ils numériques?

Je passe les explications plus complexes -autour du signal, ondes, fréquences, d'échantillonnage, réglage DC et FV, codecs, etc - pour sortir de cette démarche de classification du monde. En effet, il ne s'agit pas ici de devenir des spécialistes des choses numériques, mais de comprendre le statut des experts. Si l'Histoire m'a permis de déconstruire mon approche des choses numériques, l'objectif est, ici, de comprendre ce que nos représentations de ce qui est ou non numérique, nous disent de nos approches de ces objets et de notre rapport au monde social parfois ordonné en deux pôles, les experts et les profanes.

" Mécanique " , " analogique " et " binaire " trouvent des définitions savantes assez facilement, mais *Le* numérique échappe, à ce stade de l'écrit, toujours... En effet, ces définitions sont à l'épreuve de la reconceptualisation permanente. Les individus se les approprient, les transforment, habitent, contournent, bricolent, etc. De ce fait, les objets numériques sont la cible de multiples représentations, qui débordent les unes des autres. Elles sont issues d'empirisme et de praxis, de social et de culturel. Les représentations savantes et complexes ne concordent pas totalement avec les miennes, qui ne correspondent pas non plus totalement avec celles de mon voisin, du lecteur, etc. Les choses du numérique ne sont pas les mêmes, pour un ingénieur informaticien, un " natif digital ", une personne plus âgée. Elles diffèrent entre les individus.

Ainsi, les individus sont-ils classés, entre autres, selon leurs usages des définitions savantes. Ils sont catégorisés suivant le degré de respect - notion importante dans la définition du sacré de J. Ellul [J. Ellul, *Op. Cit.*]- qu'ils y accordent intentionnellement ou non, par leurs savoirs, connaissances et usages. Le numérique, par les typologies différentes qu'implique ce mot-même, différencie les Hommes entre eux, suivant leur rapport à ces savoirs là.

# b. Lecteur versus grapheur - Une certaine appréhension de la communication.

Après ce détour par la réflexion sur le concepteur, ainsi que par les définitions savantes et vulgaires, je reviens à un autre couple de figures qui s'enracine dans la représentation de celui qui crée en opposition de celui qui reçoit et consomme. Le lecteur et le grapheur - celui qui écrit - composent cet autre binôme.

Le lecteur et le grapheur s'opposeraient donc. Le lecteur serait le consommateur passif et un peu ignorant tandis que le grapheur serait celui réellement investit dans les " choses de l'art et du fonctionnel ", ces objets sacralisés. Cette vision du lecteur et du grapheur peut être approché par l'analyse des imaginaires de la communication. Dans un des imaginaires construisant cette vision, le récepteur et l'émetteur ne se confondent pas, ils s'opposent. Ils entrent dans un processus unilatéral de transmission de l'information, où chacun aurait une place bien définie. J'approche les représentations de la communication grâce à l'ouvrage de Yves Winkin, « *la nouvelle communication* » de 1981.

La notion de communication nous vient, notamment, du français communicare, de la seconde moitié du 14<sup>ème</sup> siècle. Elle signifiait, jusqu'au 16<sup>ème</sup> siècle, " participer à " . Son sens était, alors, proche de son origine latine *communicare* - mettre en commun, être en relation - dont dérive, aussi, communion- propriété, mise en commun. L'arrivée des tubes communicants influence la signification du terme, qui devient proche de la notion de transmission. Y. Winkin, décrit, dans son ouvrage, les raisons de cette oscillation entre les représentations du concept de communication.

L'auteur met en lumière l'importance de l'influence des écrits en cybernétique<sup>34</sup> sur les imaginaires et les fondations des sciences humaines et sociales, dans les années 1950 et 1960, en France et aux États-Unis. N. Wiener et de son élève C. Shannon<sup>35</sup> conçoivent respectivement la communication comme un modèle circulaire où tout effet rétroagit sur sa cause et comme un modèle linéaire où l'information, grandeur statistique abstraite qualifiant le message indépendamment de sa signification, est transmise. Dans la même idée, le modèle de communication verbale de Roman Jacobson, de 1960, aussi, appelé modèle télégraphique, dessine un système linéaire avec à chaque extrémité la source de l'information et la destination.

Ces conceptions de la communication comme transmission ont un effet sur nos représentations des technologies intellectuelles qui servent à la communication - donc de l'écrit et du numérique. Quel est le statut de l'émetteur, du récepteur, du message transmis ? Les représentations de la communication influençant les règles et les normes traversent les individus, s'incarnent dans les objets, abritent l'image de la réception passive et du pouvoir du créateur.

Celui qui reçoit, lecteur et,ou utilisateur, est souvent déprécié. Il n'est pas tant essentiel à l'acte de communication que l'émetteur ou le message. Il est interchangeable, et n'a pas besoin d'être autrement que passif. A l'opposé, l'émetteur a du pouvoir, par le message qu'il porte. Tous deux sont redoutés et admirés. Ils influent la vie du récepteur, qui n'est pas agissant, du fait d'une déviance morale ou d'un handicap, de difficultés, ou autres tares qui le placent hors du monde de l'agir.

L'émetteur se prolonge dans les outils et l'écrit. Aussi, proposerai-je ici de réfléchir à la question de la vie et de la mort, et plus précisément de l'amortalité à travers l'écriture - numérique ou manuelle. L'écriture nous prolonge et nous permettrait de " laisser une trace " de nous-mêmes par-delà la mort.

En premier lieu, la question de la mort, de la finitude des êtres est mise en relation avec celle de sacré, entre bien d'autres, chez C. Tarot, R. Caillois, et A. Assarf. Même R. Otto met en relation sacré et limites de la vie [R. Otto, *Op. Cit.*].

<sup>34</sup>Cybernétique: « science de la communication et de la régulation » des êtres vivants ou des machines ( Le Robert, 2008)

<sup>35</sup> Dont les ouvrages respectifs « cybernetics » en 48, et « The mathematical théory of communication » en 49

En effet, il conçoit la double tension du *mysterium tremendum* comme nous faisant prendre conscience de notre impuissance et finitude par rapport au " tout autre ", divin, sacré ou quelle que soit le nom de la chose avec laquelle nous entretenons une expérience numineuse. La socio-anthropologue Fiorenza Gamba, dans son article de 2016, « *Pratiques numériques d'immortalité - De quelques formes d'actualisation du mythe de l'amortalité* », explique, en s'appuyant sur l'ouvrage de E. Morin « *L'Homme et la Mort* » [2002], que le « *mythe de l'amortalité exprime le désir humain de survie* » et que « *la perte du corps, de sa dispersion, c'est cet effacement de l'identité qui rend la mort traumatisante et inacceptable.* » [F. Gamba, 2016]

Si, chez R. Otto [R. Otto, *Op. Cit.*], la chose sacrée nous rend conscient de notre finitude, elle peut, aussi, nous prolonger par-delà la mort, par-delà la perte du corps. F. Gamba met en lumière la transformation du mythe de l'amortalité, devenant un objectif scientifique, se diffusant largement comme désir. Elle écrit : « *Enracinée désormais dans les couches sociales les plus diverses, l'amortalité s'est affirmée dans la contemporanéité, moins comme mythe ou rêve que comme " style de vie " généralisé* » [F. Gamba, *Op. Cit.*].

Dans son article, elle propose, donc, d'éclairer les liens entre l'amortalité et ces styles de vies, et plus particulièrement ces pratiques numériques. S'appuyant sur l'ouvrage de D. Le Breton « La quête contemporaine d'immortalité » [2004], elle postule que « la possibilité de perdurer à travers sa propre identité numérique peut devenir une manière usuelle de satisfaire la quête d'immortalité contemporaine ».[F. Gamba, Op. Cit.]. Si le corps n'est plus, il reste quelque chose de notre identité dans les outils numériques. Cette amortalité puise dans la sphère du symbolique et de la mémoire, le corps devenant multiple, l'attention du corps se déplaçant vers la subjectivité, l'identité s'élargissant au-delà du corps dans l'intime exposé et contrôlé.

Si se développent des services et rituels relatifs à la vie numérique après la mort -outils de stockage, de commémoration et de survie<sup>36</sup> - accessibles à la plupart des usagers du web, pour l'auteur un « *désir de survie s'exprime dans le numérique* ». C'est par l'écriture, comme forme de communication non-simultanée, que cette forme d'amortalité - et même immortalité - est conférée. L'utilisateur des outils des technologies intellectuelles, qui nous intéressent, a un si grand pouvoir qu'il peut se prolonger par-delà le trépas.

<sup>36</sup> Cimetières virtuels, *individual web memorials*, sites de soutien au deuil, coffres-forts numériques, et bien d'autres dispositifs. Certains vont jusqu'à permettre d'envoyer des messages aux proches et aux amis à l'occasion d'événements considérés comme importants, au moyen de ses supports numériques pour rester avec ses proches post-mortem, à travers des messages qui garderont une forme dialogique.

Si j'évoque le pouvoir du créateur à travers l'amortalité, c'est que sur le terrain la question a été soulevée. Certaines personnes expliquaient qu'elles n'avaient « *rien à laisser* » « *pour après* », faisant autant référence à la question financière qu'à leurs statuts actuels de personnes en difficultés, dont le corps propre est perçu si loin du corps légitime. Un autre individu racontait son admiration, son envie face à ceux qui dépassent les limites de la vie par l'écrit papier :

- Hum j'aime beaucoup écrire moi, mais comme je sais pas l'écrire j'arrive pas. Juste écrire [...] Pourquoi j'aime beaucoup, parce que j'ai [...] ma sœur elle a une petite histoire elle prend, elle : " j'ai fais ça aujourd'hui, na na na ", tu sais ?
- Ça c'est ce qui vous plairait?
- Oui pour après lâcher pour les enfants. Quand la mère quand elle écrit la date aujourd'hui ça m'est passé comme ça, ça m'est arrivé une histoire comme ça elle aime beaucoup, moi aussi j'aime beaucoup faire mais j'arrive pas. [...] Ma sœur elle fait ça pour sa fille. Moi aussi pour ma fille pour mon fils [j'aimerais] écrire le soir [...] après lâché pour les enfants, après tu vois " ah, ma mère elle m'a fait ça, c'est comme un livre. Tu vois c'est bien".

Cette personne très préoccupée par la transmission à ces enfants, de la langue française, d'outils de défense contre le monde et ses dangers — sports de combat, pensée positive, études, etc- se sent exclue de cette forme de transmission du fait de ses difficultés avec l'écrit. Elle ne se perçoit pas comme ayant le pouvoir de transmettre de cette manière. Pour moi, cela impacterait sa représentation d'elle-même, de son corps dans la société et en relation avec le corps légitime. Cela aurait donc aussi des répercussions sur ses ressentis, affects, etc.

# 3. Rapports de savoir - rapports de pouvoir.

La communication par les outils numériques et écrits est représentée dans un couple émetteur - récepteur, mais aussi comme chose de la vie citoyenne, qui nous fait advenir parmi d'autres.

Si j'ai rattaché aux études de la cybernétique la conception de la communication comme transmission, la communication perçue comme orchestre<sup>37</sup> et communion, se rattacherait aux théories du réseau du collège invisible<sup>38</sup>. Dans leurs modèles, chaque individu participe à la communication, plutôt qu'il n'en est l'origine ou l'aboutissement. Ils définissent, alors, la recherche en communication comme partant de la question : « parmi les milliers de comportements corporels possibles, quels sont ceux que retient la culture pour constituer des ensembles significatifs ? » [Y Wikin, Op. Cit.].

Je construis des liens à partir de cette interrogation. Comment la communication, via les outils numériques et l'écrit, se constitue-t-elle en corps de règles du comportement- sélectionnant et organisant le comportement personnel et interpersonnel ? Quelles en sont les significations ? Comment s'organisent leurs appropriations ? Comment les individus négocient-ils dans ce processus social, permanent à plusieurs niveaux, intégrant de multiples modes de comportements – silences, désintégrations, mais aussi intégrations, expressions, etc ?

Comment l'inattendu, le hors-norme, est-il approché dans la communication comme patern<sup>39</sup> culturel qui assure prévisibilité à la vie sociale, suivant la théorie de Birdwhistele [Y Wikin, *Op. Cit.*]? Comment cette personne, debout face à un public relativement conséquent, lors d'une scène ouverte, silencieuse alors qu'on est à sa place censé y parler, chanter et même danser, approche-t-elle cette situation? Comment le public l'apprécie-t-elle? Quelles représentations de l'Autre et des autres cela engendre-t-il?

Cette intégration dans la société par la communication sous-tend des rapports de pouvoir." Faire partie de " ne signifie pas toujours être " égal à " , d'autant plus lorsqu'il y a discrimination hiérarchisante suivant les savoirs des individus. Dans la représentation de la société, l'usage des écrits - numériques et écrits - forment le statut et le rôle de la personne. Je m'intéresse, donc, dans la partie qui suit, aux rapports aux savoirs et aux rapports de savoirs.

<sup>37</sup>A Scheflen en 73 dans « « communicational struture : analysis of a psychoterapy transaction » développera l'analogie entre ce modèle et un orchestre en train de jouer.

<sup>38</sup> Tels que les anthropologues G Bateson, R Birdwhistell et E Hall, et le sociologue E Goffman, suivit par leurs éleves D Jackson P Watzlawick et S Sigman

<sup>39</sup> Modèle, structure, motif, etc.

#### a. L'école en miroir.

Je ne suis pas le seul à avoir dégusté, je sais bien. Il en a bousillé quelques-uns, le vieux Bayle, avec sa méchanceté, sa bêtise. Tout confit de savoir, il était à nous regarder de haut, ce qui n'était pas dur, vu qu'on était des mioches et qu'on ne savait rien. Et lui, au lieu de s'en féliciter, d'être content de tout ce qu'il allait nous apprendre, il humiliait les faibles, les mauvais, tous ceux qui avaient besoin de lui, vraiment.

À travers l'image de l'école que son personnage, Germain en difficultés avec l'écrit, raconte, cet extrait du roman « *La Tête en friche* » de Marie-Sabine Roger [M-S. Roger, 2012] me mène à une réflexion sur ces relations de pouvoirs, basées sur le rapport de savoirs hiérarchisés. L'école est une figure importante des écrits -numériques et papiers- dans laquelle ces rapports s'inscrivent. Les personnes, lorsqu'elles évoquent les moments douloureux de leurs vies d'adulte, en difficulté avec l'écrit, font le parallèle avec leurs souvenirs de l'enfance, comme cette femme :

Moi je demande, parce que quand tu peux pas comprendre, tu peux demander, c'est pas une chose grave, mais ça m'est resté ça dans la tête. Ça m'est resté à l'école ça, parce que y me moquaient : "T'as grandi en France, tu sais pas lire ha ha ha !"

Tu sais, des choses pas gentilles : "Ça sait, ça sait pas" comme ça.

Le rapport au savoir place certains individus en-deçà des autres. De ce fait, certains se soumettent aux autres dans un rapport de savoir. Il y a un jeu entre la confiance, accordée à l'aidant ou au professeur, et une certaine forme de soumission. Accepter la catégorisation," faire l'exercice " que le professeur a donné, même lorsqu'on ne se sent pas en avoir besoin, se prêter au jeu sans discussions, se dévaloriser face au formateur, qui nous veut du bien, sont autant de comportements dans lesquels je repère ce couple confiance-soumission. J'y analyse une sorte de survivance de cette institution scolaire à travers les ressentis. L'école, dans les entretiens, jouerait le rôle de miroir du corps propre de la personne en relation avec le corps légitime.

La soumission au professeur, et à la norme qu'il porte, ne serait-elle pas plus facile lorsque le corps propre de l'élève est déprécié, du fait de ses difficultés avec l'écrit, mais aussi des maladies et handicaps qu'il porte ou encore de son statut de stigmatisé culturel et moral ? La relation s'établit, comme s'il y avait, d'un côté, un être en devenir, la personne en difficulté, et de l'autre, un être accompli, faisant pleinement partie de la société, au corps propre proche du corps légitime.

Dans une société où l'égalité des chances est érigée en principe supérieur, l'école est censée former les Hommes à être des adultes, des citoyens, à " faire partie " d'une société. Pourtant, certaines personnes sont représentées comme ayant échoué. Leur statut de personnes n'ayant pas " su saisir leur chance " pourrait avoir comme des rémissions, tout au long de la vie.

Dans notre société, le rapport à l'école permet d'approcher les représentations de l'adulte. Comment l'effet miroir, douloureux, qui ressort des entretiens, est-il géré par les personnes en difficulté avec l'écrit? De la même manière, le savoir, sous-entendu légitimé, est représenté, sinon comme un facteur, du moins comme le premier vecteur du bonheur, via l'agir, l'émancipation et l'autonomie. Si certaines personnes en sont privées, elles ne peuvent faire, du moins entièrement, " partie de " . Dans les représentations, sans ces savoirs, elles ne peuvent être pleinement citoyennes et humainement accomplies.

#### b. Être avec et être sans.

L'alphabétisation. Sans elle ... les mots ne veulent rien dire .

Voilà une phrase, présentée sous forme de citation – qui pourtant n'a pas d'auteur-, que l'on peut retrouver sur une page d'un des sites de l'UNESCO<sup>40</sup>. Elle peut être perçue comme anodine. Néanmoins, à en croire cette petite formule, les analphabètes sont sans langage ni langue, sans communication intelligible. Les mots qu'ils disent " ne veulent rien dire ". D'où viennent ces représentations ?

B. Lahire [B. Lahire, 1999, *Op. Cit.*] interpelle le lecteur : les révolutionnaires, au nom du principe progressiste de la nécessaire autonomie du citoyen, ont exclu de la citoyenneté, femmes, mineurs et domestiques. Ne peut-on pas voir le même principe à l'oeuvre dans l'exclusion actuelle des personnes en difficulté ? Pour ce sociologue, l'œuvre civilisatrice des Lumières a abouti à lconsidérer es classes populaires comme l'enjeu d'une " mission " culturelle. De la même manière, l'illettré deviendrait la nouvelle figure du dominé, dans une société largement conquise par une lecture culturelle du monde social, par la mise en importance des "choses scolaires". [*Ibid.*]

Dans cette représentation de la communication comme communion, il y a une sorte de couple de figures antagonistes entre les "êtres avec" et les "êtres sans". Dans certains imaginaires de ces savoirs, il existe une distinction entre les Hommes avec et les Hommes sans. Il y a, d'une part, les Hommes sans mémoire, pensée, conscience, lumière et de l'autre ceux qui en sont dotés grâce à ces outils – numériques et écrits.

Je distingue aussi, d'un côté, les invisibles, les marginaux et de l'autre, ceux qui répondent à la norme, les normaux. Les invisibles, ceux hors-norme, pour qui rien n'est pensé, forment une catégorie qui s'ancre dans l'Histoire. Il me semble important de noter qu'en France du moins, dans certains lieux et espaces, les institutions ont refusé de penser les difficultés relatives à l'écrit. Pour seul exemple, je prendrai la fonction publique. Dire la difficulté au sein de la République aurait été comme la critiquer, la dire faible ou incompétente.

<sup>40</sup> Page écrite par Marc Glimer [en ligne] disponible sur

<sup>&</sup>lt;a href="http://www.unesco.org/education/literacy\_2000/francais/reflexion.html">http://www.unesco.org/education/literacy\_2000/francais/reflexion.html</a>

Les individus hors de ce cadre sont gommés, tout comme cette personne qui a vécu treize ans l'école française et qui jamais n'a obtenu d'adaptation ou de reconnaissance de son handicap visuel. De plus, dans cette logique, on ne peut penser, qu'en France, de la part de l'école publique, une telle erreur, une si grande négligence, un pareil oubli, soit possible. Les oubliés de l'école deviennent des corps inutiles dans la société, loin des outils du fonctionnel, tandis que les autres s'élèvent par la purification et,ou pureté de leurs corps intimes, l'élévation par le savoir, l'agir, et leur mise en images.

Les personnes en difficulté sont aussi représentées comme oublieuses. Déconstruisons cette idée. L'Homme sans écriture n'est pas plus oublieux qu'un autre. De nombreux témoignages d'anthropologues sur la mémoire, notamment des structures et compositions lignagères, transmises oralement et jamais écrites, vont dans ce sens.

L'Histoire permet même de montrer que l'écriture a parfois été connotée si négativement qu'elle était pensée comme facteur d'oubli. Pour ne donner qu'un exemple, je pourrais citer l'approche particulière de l'écrit par Platon. Dans « *Phèdre* », le philosophe antique imagine un dialogue entre Socrate et Phèdre. Le personnage de Socrate raconte, alors, à son interlocuteur un mythe égyptien mettant en scène le dieu Theuth - ou Thot -, apportant l'écriture sur terre et rencontrant le roi. Ce dernier rétorquerait au dieu :« *tu l'as vu tout autre qu'il n'est [de cadeau de l'écriture] : il ne produira que l'oubli dans l'esprit de ceux qui apprennent* ». Ce passage insiste sur la menace que représente l'écrit pour la pratique philosophique. L'écrit ne dit pas le vrai, ne peut pas reproduire la pensée, n'est pas la réalité, et rend les âmes oublieuses.

## c. Relations sociales et violence de la symbolique

Ces représentations s'incarnent dans les relations sociales. Ainsi, observais-je sur le terrain des moments où les personnes vivaient des situations sociales particulières, entérinant et réaffirmant la norme.

Après un entretien, seule à seule avec la personne, une formatrice vient se greffer à la discussion et nous formons un groupe de trois. De facto, la personne dite en difficulté est exclue. On ne parle d'elle plus qu'à la troisième personne du singulier, « *elle* » ou « *madame* ». On ne la regarde plus, on ne lui parle plus, comme un enfant pris dans une conversation d'adultes. Pourtant, la conversation la concerne toujours. On l'évoque sans la consulter, la considérer. Lorsqu'elle prend la parole, la conversation lui échappe. Ce n'est pas à elle que sont adressées les réponses. Elle reste mise de côté.

Dans deux extraits de mon journal de terrain, deux moments, relativement courts, où le " professeur " et " l'élève ", présents au même instant dans la pièce avec nous, interagissent, je retrouve ce que je perçois comme une certaine forme de violence légitime symbolique.

Cette dernière se négocierait, perpétuellement et dans chaque interaction. Pourtant, ces deux fois, aucune contestation n'a émané de la personne dite en difficulté avec l'écrit. Est-ce du fait de leurs représentations de leurs corps propres par rapport au corps légitime? Le statut d'apprenant étant préférable à celui de déviant au regard de la norme et de ses sanctions, ne pourrais-je pas percevoir dans cette relation de pouvoir une forme de contrat social, bien que potentiellement appréhendable comme déséquilibré? En acceptant les moments où elles sont exclues et ignorées des conversations, ces deux femmes n'attendent-elles pas, en retour, la conservation de leurs statuts d'apprenant?

Ainsi, cette violence symbolique, qui se loge dans les corps et le vocabulaire, dans une forme d'exclusion de la personne, fait aussi distanciation. La distance à la norme et par celle-ci se retrouve tout au long de cet écrit. J'ai proposé de voir cette distanciation à travers les cadres de références - nationaux et européen -, les corps humains et non humains en relation, mais aussi les relations sociales. Certaines des personnes rencontrées se disent « *d'un autre monde* » que le numérique et l'écrit, la norme et les professeurs. Il s'agit donc à présent d'approcher les représentations du corps propre, autrement dit de la personne, dans le monde social, par elle-même et les autres.

### III.B Alliances et rejets.

L'écran allume les passions, sous tension

Comment tu veux qu'on s'comprenne quand c'est TF1 qui fait les présentations?

Des points d'interrogation, est-ce qu'on peut blâmer la misère?

Partout, la crise a besoin de bouc émissaire

Un retour à Babel, l'temps passe trop vite, j'écris

Conflit d'civilisations, à qui profite le crime? [...]

J'saute le pas, les drames faudra devancer

Éteindre le feu avant qu'ça crame, et corriger les fautes de français

Cet extrait du titre du rappeur Lino, ou de son vrai nom Gaëlino M'Bani, intitulé « Fautes de français » de son dernier album « Requiem » [2015] fait écho à la construction de cet écrit. Le vocabulaire des cadres de références « font les présentations » [Lino, 2015] entre les personnes en difficulté et les autres. Il ne s'agit pas seulement du rapport entre les personnes en difficultés avec l'écrit et les institutions, plus ou moins proches de ce " domaine ", mais aussi des relations sociales. Ces dernières sont représentées dans des conceptions du monde social, et de la personne par rapport à celui-ci.

Je me posais la question des répercussions de ces « *présentations* » sur le monde social au début de cet écrit. Comment la distinction entre les illettrés, les analphabètes et les allophones, dont le critère essentiel se place intentionnellement à la frontière d'un pays, au pas de porte d'une école<sup>41</sup>, impacte-t-elle les représentations de ces personnes, comme faisant - ou non - partie de la société, de groupements humains, sociaux et culturels ? Ici, se jouent, selon moi, des représentations de la nation française - et non pas de la francophonie -ainsi que de son école, par rapport à d'autres pays et leurs écoles.

Si pour distinguer les illettrés - individus en difficulté avec l'écrit ayant été scolarisés en Francedes autres, le critère du pays d'enfance importe, alors que l'origine de la personne analphabète semble entièrement accessoire. Les analphabètes sont des personnes n'ayant pas été scolarisées. Enfin, les cadres de référence considèrent les allophones, comme étant " naturellement " en difficulté avec l'écrit français.

<sup>41</sup> Si j'affirme que la frontière se place intentionnellement là, c'est que la frontière aurait pu être celle de la langue, en considérant les illettrés comme des individus en difficulté avec l'écrit scolarisés dans des pays francophones.

Ils ne sont pas, par nature, en difficulté, mais le sont face à une nouvelle langue. Souvent les individus des structures se sont identifiés : « Et si j'allais au Japon, ce serait pareil pour moi ! ».

Ces représentations, des illettrés, des analphabètes et des allophones, mais aussi de la nation et de son école, influent sur les dispositifs, les outils et les formations conçus " en silo " . Par conséquent, elles influent aussi sur les représentations de l'Homme dans la société, de la personne dans un groupe, ainsi que sur ses ressentis des situations.

Les entretiens fourmillent de ces représentations, qui indépendamment, paraissent insignifiantes, mais qui, conjointement, peuvent donner une idée d'un système de représentation dynamique.

#### 1. Le "nous" et le "vous".

Moi contre mes frères ; mes frères et moi contre mon cousin ; mes cousins, mes frères et moi contre le monde [ou « contre l'inconnu »].

Ce proverbe maghrébins, un jour entendu en cours magistral d'anthropologie des religions, sert, ici, à illustrer les jeux d'alliances et de rejets que les personnes rencontrées ont exprimés, à maintes reprises, qu'elles soient catégorisées comme scolarisées en France ou non.

En effet, par les expressions " moi " et " eux " ou " nous " et " vous ", il n'est pas uniquement question d'appartenance à une origine géographique, lignagère ou encore sociale. Ces termes et comportements de rejets, de mises en différence ou en classifications mettent, aussi, en relief les réseaux de sociabilité et d'entraide, interdépendance, sentiments d'appartenances diverses. Il me semble important de m'interroger, à partir des entretiens, sur la symbolique de ces mises en différences. Il y a un jeu entre rejet, adhésion et adoption, assimilation, mais aussi concession et consentement. La relation aux codes d'origine ou d'adoption, parfois perçus, et imposés, m'intéresse ici. Ils informent sur les représentations et jugements de valeur de la culture du social des groupes.

### a. Codes d'origine et d'appartenance.

Une des premières expressions retrouvées dans les entretiens est le " nous " et plus particulièrement le " chez nous " . Cette dernière s'attache parfois à " l'ancien temps " , à la communauté d'origine, tantôt honteuse et dangereuse, tantôt protectrice, valorisée et plus digne.

Le « Chez nous » est quelquefois incarné, de manière très forte, dans certains lieux, certains comportements, usages et personnes stéréotypées, fictives ou réelles.

Pour prendre un exemple, nous avons rencontré une jeune femme qui opposait systématiquement le quartier prioritaire de la Chapelle au reste de la commune Andrezieu. La communauté turque était plus importante à la Chapelle.

Également d'origine turque, sa famille y résidait. Cette représentation en opposition donne, selon moi, des clefs de compréhension de ses représentations du monde social. La Chapelle se rattache à son « chez nous », comme un écho à ce pays dont sa famille est originaire.

Ce « Chez nous » était tantôt positif, tantôt négatif. Quand « Chez nous » est mis en relation avec les technologies intellectuelles qui nous préoccupent ici, puisqu'elles se rattachent à l'Homme moderne et légitime, il exprime des représentations particulières de la culture et des conditions matérielles de ce groupe.

Pour l'une des personnes rencontrées, le groupe d'origine est synonyme de manque, au regard des objets de la "modernité", à l'opposé du groupe d'adoption qui représente l'opulence valorisée- « je pense que c'est admirable ». Elle raconte la France des grandes villes :

Euh comment dire, il y a toujours des connexions avec le portable il y a toujours des connexions avec le portable même si tu n'est pas dans les cyber cafés, tu peux te connecter plusieurs places.... Après il y a des places peut-être qu'ils n'ont pas de réseau je sais pas ... Comme chez nous en Algérie il y a des places, euh, ils ont pas [ de réseau].

Synonyme de patriarcat, de difficultés et d'ancien temps, le « chez nous » de la femme d'Andrezieu, est synonyme de mise en difficulté, de non-égalité des chances, d'injustice. Cette communauté à laquelle elle se rattache en s'incluant dans le " nous " est présentée comme brimante en soi. Elle l'inculpe de ses difficultés :

J'ai pas fini entièrement l'école [...] Jusqu'à 16 ans au collège. Et j'ai fait l'école en France mais [Silence]. Comme mon père, il partait beaucoup en Turquie, voilà beaucoup, il partait beaucoup en Turquie et nous obligés de partir avec mon père et c'est pour ça, ca m'a toute décalée toute l'école en vrai!

Pour elle, à ce moment de l'entretien, son appartenance, même partielle, via sa famille, à un autre continent, mais surtout les liens gardés avec ce lieu sont la raison de ses difficultés. Son appartenance et ses liens à ce pays l'ont empêchée de tirer tout le bénéfice de l'école, de la "finir ".

Elle appose, aussi, des jugements de valeurs forts, ancrés dans une philosophie de la responsabilité, quant aux personnes n'ayant pas " su prendre leurs chances " à l'école française.

En effet, elle raconte le parcours de son amie d'enfance en déplorant sa condition actuelle liée à son interruption de scolarité : « Elle a fait le lycée elle ! Bien le français, je sais pas pourquoi elle a arrêté l'école hein [ Bruits de bouche]. Je sais pas pourquoi elle a arrêté l'école hein. ». Elle perçoit cette amie comme ayant eue toutes les " chances " de son côté : « La tête elle est super balèze , la tête elle marchait elle hein » et « Mais je veux dire que elle sait lire, elle sait écrire, elle a des, peut être, des des diplômes, elle a quatre ans de lycée t'sais ». Le fait de ne pas continuer les études et ou de ne pas se conformer à un parcours et mode de vie particulier fait d'elle une quasi déviante culturelle et,ou morale. Cette amie, « elle garde des gamins », ses enfants à elle, comme sa mère et sa grand-mère, ce qui la rattache à son groupe d'origine décrié. « Je sais pas pourquoi elle a pas envie [Hésite sur les mots] elle vient de Turquie et elle entre dans la maison [Tape du poing sur la table] ». Cette maison, cette Turquie, ne représente pas quelque chose dont on peut avoir décemment envie.

Plus loin dans l'entretien, son discours se complexifie. Handicapée visuelle, elle exprime un sentiment d'injustice. Sa famille est visée du fait de ses rapports hiérarchiques. Pour elle, c'est à cause de cette structure familiale qu'elle n'a pu bénéficier de l'accompagnement nécessaire : « [...] Mon père écouta son père et lui dit qu'une petite fille ne peut pas partir là-bas [école spécialisée]. [...] Ça j'ai ... j'ai un intérêt, je dis toujours à mon père '' c'est à cause de toi mon père ''. Parce qu'il a écouté son père. [...] ». Elle vise de manière directe un des membre de sa famille, celui qui avait alors autorité quant à l'éducation de sa fratrie, son père. Elle accuse, aussi, de manière indirecte son grand-père, le père de son père, qui a donné l'ordre, la directive - « il a écouté son père ».

Le rejet est labile dans le temps de l'entretien. Il est dynamique suivant la thématique évoquée. Si c'est " elle contre son père " , c'est aussi " elle et son père contre son grand-père " puisque « le grand-père il commandait tout le monde, il commandait[...] ». La pression sociale et le contrôle proviennent de toutes parts et s'appliquent à tous, mais de manière différente. Interdit de la contraception, de la formation au permis de conduire, emprise sur le choix du mariage et de l'enfantement sont autant de récits qu'elle nous a exposés, mettant en scène différentes personnes de son entourage familial. Elle classe ces personnes suivant la surveillance et pression sociale qu'ils exercent.

Moins cette dernière est forte, plus elle rapproche ses individus de la "chose française". Dans cette logique, elle place son père plutôt du côté français. « Avec mon père on peut plus parler [Long silence]. Parce que mon père, il a grandi en France, mais il sait pas lire, il sait bien parler le français. ». Son oncle serait encore moins contrôlant et donc encore plus proche de cette 'chose française":

Tsais mon oncle qui a grandi en France [oui] le plus jeune il sait lire, écrire.

[...] Voilà et aussi sa femme elle sait lire et écrire [...] Mon oncle, il comprenait bien, il comprenait bien le le culture [hésite]. Il dit : "C'est bon on est de culture turque mais on est de culture français". Il comprenait bien, tu vois ? Voilà et avec mon oncle on parle bien aussi.

Né en France et lettré, vivant avec une femme qui porte, elle aussi, les caractéristiques de ces comportements légitimes, est raconté compréhensif, d'obédience plutôt multiculturaliste. A l'inverse, elle décrit sa tante maternelle, ne parlant ni n'écrivant le Français, étant loin des outils numériques, comme contrôlante, despote et traditionaliste.

Comme par voie de consequence, cette femme raconte la vie dans cet autre pays de manière négative. Elle enchaîne immédiatement après l'accusation à son père : « C'est pour ça maintenant habiter en Turquie non! [...] Non, non, non... Habiter en Turquie, non, parce que en Turquie c'est plus dur, pour les femmes, pour tout le monde». Les coutumes, l'organisation sociale et familiale à laquelle elle se rattache est décriée dans ses discours. Elle se perçoit appartenant plus particulièrement à " la campagne " turque. Elle explique :

Dans les grandes villes c'est facile, dans la campagne c'est très dur !

Là-bas, c'est bien, c'est 'grandes villes''. C'est une grande culture. Il y a tout.

Dans les petites campagnes [Silence] [...] Non. Non merci, parce que là-bas quand t'habilles en débardeur :" Han, regarde là, elle s'habille en ouvert, elle fait des maquillages, tout".

Mais dans les grandes comme Istanbul c'est pas pareil, c'est plus moderne.

La surveillance mutuelle revient souvent dans cet entretien, qu'elle s'exerce à La Chapelle, dans sa famille, ou dans la campagne turque. La surveillance, les ragots, le contrôle est l'apanage, dans son récit, des Turques. « Parce que nous, chez nous, chez les Turques ils tournent après : " Ta fille elle sort avec ça... Ton fils il fait ça, il fume" je sais pas quoi ! ».

Elle oppose les lieux modernes, la France - à l'exception de la Chapelle - et les grandes villes turques, à sa famille et la campagne de cet autre pays.

S'il semble y avoir rejet des codes de cette culture héritée et,ou exportée, les personnes se sentent aussi rejetées de ces groupes d'appartenance, de ce " chez nous " . J'ai déjà évoqué le sentiment de mise à la marge exprimé par cette femme dans un groupe de formation dédié aux turcophones. Un autre individu, exclu du groupe, se sentant à tel point à la marge de son pays d'origine , en est venu à migrer. Il raconte, par exemple, l'indifférence face à ce qui, pour lui, était sa contribution à la société :

D'ailleurs chez nous [Silence]. Euh, euh aucune curiosité sur ma poésie avec même des poètes, aucune questions euh après j'ai réfléchi comme ça.

Je trouve moi puisque je suis avancé, peut être je suis hors jeu, peut être je suis en retard, c'est-à-dire ma poésie, peut être en retard par rapport à cette société, peut-être elle était un peu avancé [Silence]

Aussi exclu et menacé en raison de prise de parti politique, il coupa tout lien avec ce pays, réticent à la reprise de contact avec ces proches d'autrefois. Il se mit alors à écrire en français et à investir le virtuel, cherchant une nouvelle communauté d'accueil où il pourrait " mettre en commun " ce qu'il souhaite apporter, sa poésie : « C'est pour cela je cherche toujours je suis allé chercher sur le virtuel. Peut-être, être avec quelqu'un qui peut me comprendre ce que je veux dire. »

Le "chez nous " se transpose, aussi, à son nouveau lieu d'existence. " Chez nous " devient là où il y a « les gens du village » à Lyon, qui l'hébergent et le conseillent quant à « l'administration et aux coutumes » françaises. " Chez nous " devient le réseau d'entraide, sur leur lieu de résidence ou sur le web. Ce réseau " chez nous " , comme délocalisé, permet de nouvelles connaissances sociales, le partage des « bon plans » et des savoirs quant aux droits et interdits - « peut-être c'est un avantage pour connaître les autres[Silence]. Bon ça, c'est-à-dire c'est une forme d'orientation de connaître les autres.[Silence] ».

Pour moi, cette conception des réseaux, sinon d'entraide, du moins d'empathie se retrouvait aussi chez les personnes rencontrées dites en situation d'illettrisme - et donc scolarisées en France, n'ayant vécu que dans ce pays. C'est à travers nous, " enquêtrices ", que le réseau se constituerait, lointain, mais prégnant.

Le fait de nous accorder du temps, de l'énergie et de la confiance était régulièrement expliqué par l'envie d'aider celui qui leur ressemblait : « J'ai envie d'aider », « Si ça peut servir à d'autres personnes » et « Qu'il y ait un échange comment dire, pour faire évoluer tout le monde quoi, ça me fait évoluer, ça fait évoluer les autres et je trouve ça [Court silence] je trouve ça bien » sont au nombre des formulations entendues.

#### b. Codes adoptés et, ou imposés.

En tant que stagiaires en observation, si nous étions parfois perçues comme le lien à ceux avec qui ils avaient de l'empathie et de la ressemblance, nous étions aussi mises à distance. Ce " nous " entrait en opposition avec le " vous " , avec ce que moi et ma collègue représentions, étudiante et employée de la caisse d'allocations familiales [CAF] en reprise d'études, femmes, considérées " en non-difficultés " avec l'écrit et les outils numériques, etc. Que cette distanciation soit du fait de maladresses de notre part, de confrontations de nos ressentis et imaginaires, de comparaisons de nos entendements du monde ou directement de nos représentations les uns des autres, une mise à distance du " nous " et du " vous " intervenait régulièrement dans les entretiens.

En effet, régulièrement, une mise à distance s'interposait à nos expressions d'empathie. Dans une discussion sur les codes de l'écrit, on me rétorquait :« Non mais c'est vrai parce que pour vous c'est facile mais [Silence] » ou encore « Pour vous c'est facile parce que tu sais lire, tu sais lire, mais moi je suis obligée pour pas oublier » de prêter plus attention aux choses et de noter, « ça fatigue ». Avec une autre personne, nous parlions de nos goûts pour la photographie. M'expliquant qu'il aimait ça, je lui répondais que moi aussi. Aussitôt, il se rétractait en m'expliquant que « mais c'est ... ces outils pour moi c'est un peu complexe » et que c'était pour cela qu'il utilisait la fonction automatique. Quand je lui expliquais que, moi aussi, je faisais la même chose, il me répondait immédiatement : « mais moi j'ai un petit appareil, j'ai pas un gros truc ». Il s'agissait par ce type de formules de nous redire nos différences et nos rôles.

J'entendais alors : " Non, vous ne comprendrez jamais ce que c'est " , ou " sur ce sujet, des difficultés avec l'écrit et,ou de la mise à la marge, faites l'effort de ne pas trop projeter vos imaginaires et vos ressentis. Nous ne sommes pas les mêmes " . Je sentais la catégorisation se retourner contre moi.

J'avais envie de leur dire que, moi aussi, je ne sortais pas enfant, que moi aussi mes grands parents parlaient une autre langue, que une part de ma famille était " pieds noirs " <sup>42</sup>. Lorsque j'osais parfois, on s'étonnait et, ou on me renvoyait " tu es une femme, tu es jeune, tu écris, tu vois bien, tu es en bonne santé, tu n'es pas mariée, tu ne travailles pas, tu fais des études " . Leurs corps propres y étaient plutôt dépréciés.

Une analyse réflexive plus approfondie de mes positionnements et ressentis aurait sûrement été profitable à cet écrit. Comment ce qu'ils me racontaient et ne me racontaient pas, ainsi que la manière dont ils le faisaient, impactaient-ils nos relations? Comment cela a-t-il influencé mon orientation et mes choix d'analyse? Des pistes s'ouvrent mais le temps me manque pour les étayer.

Cette mise à distance ne concernait pas que, loin de là, nos habiletés respectives face aux technologies intellectuelles de l'écrit et, ou du numérique, ainsi que notre insertion dans la société. Cette distanciation concernait, aussi, les codes culturels que ces personnes nous prêtaient. L'exubérance tactile amoureuse, le parler trop ou pas assez franc, l'approche de la consommation, de l'administration et du travail, ainsi que l'éducation des enfants sont des thèmes autour desquels les personnes rencontrées nous mettaient à distance.

Leur corps propre, tendant vers un corps légitime, autre que celui vers lequel nous étions censées tendre, y était valorisés. En même temps, ils se décrivaient entourés de cette culture qui les gênaient et, ou dont ils ne voulaient pas pour eux, ni pour leurs familles, et surtout leurs enfants. Une femme raconte :

Les Français [Silence, hésite] Vous le prenez pas mal hein ? Quand ils font des bisous, moi, ma fille elle vient, elle dit : " Maman j'ai jamais vu papa [et] toi s'embrasser, faire bisous toi dans bouche de papa" elle dit [Silence] Hum, à la fois j'ai bien pensé, j'ai dit " Mon mari, ta fille elle demande des questions. " [Rire ensemble]

Comme dans cet extrait, ces différences de codes culturels, réels ou supposés, sont l'occasion de rire, mais aussi d'exprimer la différence : « *Tu sais, c'est pas pareil en France, la relation hommes-femmes, le sexe, la nourriture, la maison, les enfants, les voisins, les fêtes, les amis[Silence]* ». C'était, aussi, l'occasion d'exprimer l'inquiétude face à un monde où, jusque dans les maisons, les médias - notamment la télévision et internet - et le social - écoles, grandes surfaces, voisinage - font pénétrer ces codes autres, dont on ne veut pas, ou qui nous mettent mal à l'aise.

<sup>42</sup> Français originaires d'Algérie ayant quitté leur pays d'origine juste avant son indépendance, en mars 1956.

### c. Soi face à ses pairs.

En tant qu'individus se sentant différents, se disant en difficulté, ces personnes portaient des stigmates au sens de E. Goffman. Un individu stigmatisé « se définit comme n'étant en rien différent d'un quelconque être humain, alors même qu'il se conçoit (et que les autres le définissent) comme quelqu'un à part. » [E. Goffman, 1975]. Cet attribut constitue un écart, par rapport aux attentes normatives des autres. Pour le sociologue E. Goffman, le stigmate est une trace, une caractéristique propre à l'individu qui le place potentiellement en dehors de son groupe de référence. Ces personnes, j'espère l'avoir laissé entrevoir au mieux, se sentent appartenir différemment et en des temps différents à des groupes différents qu'ils conçoivent souvent de manière opposée.

Souvent, les enfants deviennent l'un des enjeux du stigmate. La personne exclue de toutes parts, ne souhaite pas transmettre ce stigmate à sa descendance. Une mise en différence forte souhaitée et supposée, se loge dans le récit de la relation à l'enfant. L'école, comme figure importante dans la représentation des technologies intellectuelles relatives à l'écrit et au numérique, revient alors :« Ça m'a ... ça m'a ... à l'école ...quand je partais au collège, on sait lire, on sait pas lire, j'ai des copains qui me moquaient beaucoup, des copines qui me moquaient beaucoup et ça ça m'a resté beaucoup dans mon cœur ça. [...] Et c'est pour ça que j'essaye faire attention pour les enfants ». Les enfants ne devront pas être comme les parents. Ils sont décrits comme différents :« Ça apprend bien elle [sa fille]. Elle apprend bien oui! J'essaye de pas faire comme moi [sanglot étouffé]. Je veux qu'elle lit, je veux qu'elle fait l'école. »

Si l'autre parent a aussi les caractéristiques d'un stigmate, l'enfant ne doit pas, non plus, en hériter. Ces caractéristiques s'étendent jusque dans la manière de parler, de se comporter, dans les formes d'être. Une personne parle de son mari : « Mais son accent il veut pas qu'elle apprend comme lui, tu sais. [...] Moi je veux qu'elle elle parle bien le français. ». L'enjeu est d'éviter à l'enfant les souffrances endurées par les parents : « Je veux pas qu'elle ait un accent, parce que quand [...] on va dans un magasin ils demandent direct : " T'es de quelle région? - Euh" [...] Et ça fait mal du coup, c'est pas méchant, mais ça fait mal. »

La personne se retrouve ainsi dépréciée, face à la chair de sa chair, dans un entre-deux, peu à l'aise face à ces codes imposés, non perçue comme intégrée face à ces codes adoptés, et tantôt rejetée,

tantôt rejetant les codes d'origines, compris comme sources des difficultés avec l'écrit et de l'exclusion sociale.

C'est ainsi que les individus s'ancrent dans certaines théories du vivre ensemble. Tandis que certains refusent leurs origines jusqu'à ne plus parler leur langues, ou ne pas reprendre contact avec leurs parents - qui représentent les souvenirs d'une éducation douloureuse -, d'autres disent souhaiter intégrer cette société d'adoption.

Enfin, un discours sur le multiculturalisme revient dans trois de nos entretiens mais seule une personne le souhaite pour elle-même. Dans la relation aux codes d'origine, le rejet est si fort que les individus se disent dans des situations où le multiculturalisme n'est pas possible, ni envisageable ni même souhaitable.

Par des boucles de rétro-action, ces ressentis et conceptions du vivre ensemble font effet sur les comportements, la construction des " modes de vie " et des relations aux autres, et même sur la pratique de l'écrit, de l'oralité - avec un rôle du vocabulaire châtié qui nécessiterait peut-être une étude conséquente- et les relations aux outils numériques. Quelles en sont les répercussions sur "l'intégration" et la "désintégration" dans les multiples dimensions de la vie ?

#### Pour conclure

Me voilà, donc, à la fin de ce travail, devant mon ordinateur, face à cet enchevêtrement de dossiers, de documents textes et tableurs, de cartes et de schémas à (ré)enfermer cette expérience derrière des mots. Pourtant, il continua à subsister, là dehors, puisqu'il recoupe de nombreux enjeux

Il y a six mois je débutais ce travail, avec un premier objectif : approcher les usages des outils numériques par les personnes en difficulté avec l'écrit. Vint alors l'étape d'analyse et de compréhension du sujet, aussi essentielle que celle de déconstruction. En effet, l'analyse de la demande initiale devait pour moi prendre une place importante. Le raisonnement s'exposait en ces termes : " Cet écrit doit répondre à une demande de la société civile, et cela peut paraître légitimiste quasi de fait l'objet de cet écrit. Cette réflexion est utile car des individus, dits de la société civile, proche de ce terrain, m'ont demandé d'y travailler. Certes cette organisation de la demande et de l'offre de recherche permet de balayer relativement facilement les remarques orientés du type " à quoi ça sert? Mais que *trouves-tu*, au final, toi apprentie chercheuse?". Néanmoins, pour moi les enjeux sont bien plus multiples que cela.

En effet, par ce terrain j'approche les questions de justice. Cette dernière nécessite-t-elle la reconnaissance des particularités de chacun ? Pour qu'il y ait justice, faut-il adapter le monde à ces particularités, qui font aussi inégalités, ou œuvrer à rendre égal chaque individu ? Doit-on œuvrer pour une adaptation de la personne, en considérant la norme comme bonne ? *A contrario*, doit-on œuvrer pour une modification du monde, considérant ainsi les différences entre les individus, leurs inégalités comme définitivement incompressibles, les difficultés comme pérennes ? Comment les personnes en difficultés le recevraient ?

Quelle part de liberté dans quelle justice? Quelles souffrances et soumission, réification des Hommes, et en quelle proportion, est accepté pour approcher quel type de justice? Quelle part de braconnage et contournements est possible et, ou accepté dans quel modèle de justice? Qu'est-ce que la justice, un sentiment ou un but à atteindre collectivement?

En mon sens, cette notion de justice, en lien avec mon sujet, pose la question de l'apprentissage et de l'intégration dans la société, du statut de citoyen. Que désire-t-on? Vers quoi allons-nous, une peda-gogie et une andra-gogie différencié, un apprentissage tout au long de la vie, un partage des

savoirs par tous et pour tous ? Quel rôle pour le spatial<sup>43</sup> dans ces constructions ? Est-il un frein ou une aide à l'apprentissage ? Comment alors penser le domaine public, parmi d'autres la rue, le numérique<sup>44</sup> ? En conséquence comment s'organise le service dit public, la ville, qui, selon certain, tend inexorablement vers le modèle de ville intelligente ? Suivant les réponses à toutes les questions précédentes, comment vivre ensemble, habiter avec d'autres différents ?

Je n'ai ressenti, jamais auparavant, telle ironie, à travailler avec et grâce à des outils qui étaient parties prenantes de mon étude, de mon terrain. Plus que jamais je me suis sentie incluse dans ce terrain. Le numérique et l'écrit. Après cinq ans de vie universitaire je m'y suis attachée. Je m'y cache. Je crois en eux et en leurs pouvoirs. Pouvoir de raconter, de transporter ailleurs, de faire bouger les lignes des représentations. C'est donc bien la rencontre entre mes représentations et celles des personnes rencontrées qui constitue les fondations de ce travail.

Ce sujet, fuyant, mais toujours là, au creux de ma main ou de ma poche – à travers l'outil du stylo, du smartphone, etc-, l'école l'a fait apparaître à mon existence comme pour bien d'autres. Par l'école, la norme autour de l'écrit, les imaginaires du numérique et de la réussite sont entrés dans mon quotidien, mon champ de vision, mes représentations, etc. J'en ai souffert, mais j'en ai aussi été amusée. Cette condition, ces expériences sont très différentes pour chacun d'entre nous. Néanmoins, nous en partageons au moins l'unité la plus minimal, le fait d'avoir été élevés, éduqués dans ce contexte, d'y vivre. Mon sujet, comme je l'ai construit, s'attache plus que tout à ce contexte. C'est la norme et les représentations de la société que j'ai tenté d'approcher, à travers la relation entre les personnes dites en difficultés avec l'écrit et les technologies intellectuelles relatives à la société de l'information et de la communication. La norme et les représentations de la société se logent de partout et pour une part, je les partage avec les personnes rencontrées. Pour seul exemple, je prendrais l'importance de l'apprentissage scolaire. C'est une représentation que nous partageons sur cette période de la vie. Car, pour nombre de personne rencontrées l'apprentissage est une période de la vie, celle de l'enfance. Et le choix de la prolonger durant la période adulte n'est pas "évidente". Ne peut-on pas y voir un "déterminant" de cette société? Dans la représentation nationale, la période de l'apprentissage n'a-t-elle pas une place importante?

<sup>43</sup> Voir la notion-label "villes apprenantes".

<sup>44</sup> Par exemple, pour Pierre Lévy « le cyberespace coopératif doit être conçu comme un véritable service public. Cette agora virtuelle faciliterait la navigation et l'orientation dans la connaissance; elle favoriserait les échanges de savoirs; elle accueillerait la construction collective du sens ; elle offrirait des visualisations dynamiques des situations collectives; elle permettrait enfin l'évaluation multicritère en temps réel d'une foule de propositions, d'informations et de processus en cours. Le cyberespace pourrait devenir le lieu d'une forme nouvelle de démocratie directe à grande échelle. » [ P. Lévy, 1996 in J. Vacheron, 1999].

Je partagerais donc cette réalité avec ces personnes rencontrées. C'est de cette manière que j'ai tenté d'analyser cette rencontre dans un contexte donné, temporel, géographique, culturel et social, ou chaque partie est subjective.

Pour résumer brièvement ce travail. Les personnes rencontrées usent du numérique pour une large majorité et se disent ou sont dites en difficulté avec l'écrit. Les outils de la vie quotidienne ne sont pas désignés comme constitutifs de difficultés: bornes interactives, téléphones... Si nous considérons que les téléphones intelligents, dits smartphones, et les bornes interactives sont du numérique, la difficulté avec l'écrit n'empêche pas l'usage des outils numériques. Cela se complexifie lorsque, à l'inverse, nous considérons le numérique et " ses choses " suivant les ressentis exprimés, les représentations endogène à mon terrain - menace ou opportunité, intériorisé ou mis à distance, etc. Relations sociales, interactions entre les corps, rapports aux langages, philosophie de la responsabilité et paradigmes des champs des possibles et des impossibles, sont autant d'éléments qui font de ce terrain un espace multiple, même à une échelle aussi réduite que celle de ce travail. Les difficultés avec l'écrit comme stigmate, s'articule avec les usages, pratiques socialisés. Numérique et écrit, difficultés, perceptions du monde social et culturel font partie de chaque personnes rencontrées. Le fait qu'on soit telle qu'on est, qu'on fasse telle chose mais surtout que ça ai un sens, influe sur les autres éléments de notre vie. Le terrain est donc multiple, mais aussi dynamique.

Avant même de débuter ce travail, on me souhaitait de « *plonger dans ce monde de l'illettrisme* ». Est-ce un " monde " ? Pourquoi (vouloir) en faire un monde ? En convertissant le regard en langage, par la construction de ce document, j'ai, je crois, bien plus pris conscience de l'importance des langages dans la construction des normes, et des séparations des êtres. Si j'ai préféré au « légitimisme », un déconstructivisme, j'espère avoir apporté au lecteur l'expression d'un regard un peu différent, mais surtout d'avoir raconté au mieux l'expérience qui le construit.

### **Bibliographie**

- Bourdieu, P. (1977) Remarques provisoires sur la perception sociale du corps. Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 14, n°1. pp. 51 à 54. [en ligne] disponible sur <a href="http://www.persee.fr/doc/arss">http://www.persee.fr/doc/arss</a> 0335-5322 1977 num 14 1 2554
- Charmarkeh, H. (2015) Les personnes âgées et la fracture numérique de "second degré":
   l'apport de la perspective critique en communication. Revue française des sciences de
   l'information et de la communication [En ligne] disponible sur
   <a href="http://rfsic.revues.org/1294">http://rfsic.revues.org/1294</a>>.
- Desjardins, J. (2000) Les bibliothèques contre l' " illectronisme ". Bulletin des bibliothèques de France, n° 4, p. 120-122. [en ligne] Disponible sur <a href="http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-04-0120-006">http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-04-0120-006</a>. ISSN 1292-8399.
- DEPP. (2016) Note d'information direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance [en ligne] disponible sur <cache.media.education.gouv.fr/file/2016/07/5/deppni-2016-28-performances-orthographe-eleves-fin-ecole-primaire 658075.pdf >.
- Ellul, J. (1973) Les nouveaux possédés. Fayard, Paris.
- Ferrand, O. (2005) Bernard Lahire, L'invention de l'illettrisme. Rhétorique publique, éthique et stigmates. Les comptes rendus [En ligne] disponible sur <a href="http://lectures.revues.org/223">http://lectures.revues.org/223</a>.
- Foucault, M. (1994) Pouvoir et corps, In: Dits et Écrits, Gallimard, t. II, pp. 757 à 758.
- Gamba, F. (2015) Pratiques numériques d'immortalité, Socio-anthropologie [En ligne] disponible sur <a href="http://socio-anthropologie.revues.org/2195">http://socio-anthropologie.revues.org/2195</a>>
- Godet, D. Euro Cordiale Le référentiel [En ligne] disponible sur <a href="http://www.euro-cordiale.lu/certification/FR/docs/LEO\_NC%20cadre\_referentiel.pdf">http://www.euro-cordiale.lu/certification/FR/docs/LEO\_NC%20cadre\_referentiel.pdf</a>
- Goffman, E. (1963), Stigmate. Les usages sociaux des handicaps, trad. A. Kihm, coll. Le Sens commun, ed. de Minuit.
- Granjon, F. et Magis, C. (2016) Critique et humanités numériques, Variations [En ligne], disponible sur <a href="http://variations.revues.org/748">http://variations.revues.org/748</a>; DOI: 10.4000/variations.748>

- Hoyaux, A-F. (2002) Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant: Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter, Cybergeo: European Journal of Geography [En ligne] disponible sur
   <a href="http://cybergeo.revues.org/1824">http://cybergeo.revues.org/1824</a>; DOI: 10.4000/cybergeo.1824>
- Heiddeger, M. (1965) Habiter batir penser, In Choay, F. (2014) L'urbanisme, utopies et réalités- une anthologie ed. du Seuil.
- Information Prévention Illettrisme. Cadre législatif et institutionnel. [en ligne] disponible sur < http://www.ipi-bn.fr/observatoire/rep%C3%A8res/rep%C3%A8res-juridiques>
- Jean, G. (1987) L'écriture, mémoire des hommes, Gallimard, coll. Découvertes Gallimard,
   Paris, p. 1 à 70
- Lahire, B. (2015) Ceci n'est pas qu'un tableau. Essai sur l'art, la domination, la magie et le sacré. ed. La découverte. Coll. Laboratoire des sciences sociales. Paris. pp. 1 à 131.
- Lahire, B. (2013) Dans les plis singuliers du social Individu, institutions, socialisations. ed. La découverte. Coll. Laboratoire des sciences sociales. Paris.
- Lahire, B. (1999) L'Invention de l'illettrisme. Rhétorique publique, éthique et stigmates. ed.
   La découverte. Coll. Textes à l'appui. Paris.
- Lang, J. Préface. In. Ministère de l'éducation nationale et de la culture, direction des école.
   (1992) La maîtrise de la langue à l'école. Coll. une école pour l'enfant des outils pour les maîtres, savoir lire
- Laplantine, F. (2012) Anthropologie et numérique. Journal des anthropologues [En ligne],
   disponible sur <a href="http://jda.revues.org/5955">http://jda.revues.org/5955</a>>
- Marzano, M. (2011) Foucault et la santé publique. Les Tribunes de la santé, n° 33, p. 39-43.
   [En ligne] disponible sur <a href="http://www.cairn.info/revue-les-tribunes-de-la-sante-2011-4-page-39.htm">http://www.cairn.info/revue-les-tribunes-de-la-sante-2011-4-page-39.htm</a>>.
- Mauss, M. (1934) Les techniques du corps. Journal de Psychologie. [En ligne] disponible sur <a href="http://www.philo-online.com/TEXTES/MAUSS%20Marcel%20Les%20techniques%20du%20corps.pdf">http://www.philo-online.com/TEXTES/MAUSS%20Marcel%20Les%20techniques%20du%20corps.pdf</a>.

- OCDE. (2000) La littératie à l'ère de l'information, [en ligne] disponible sur <a href="http://www.oecd.org/fr/education/innovation-education/39438013.pdf">http://www.oecd.org/fr/education/innovation-education/39438013.pdf</a>>.
- Otto, R. (1995) Du sacré Sur l'irrationnel des idées du divin et de leur relation au rationnel. trad. de 1917, Payot, Petite Bibliothèque.
- Plantard, P. [dir.] (2011) Pour en finir avec la fracture numérique, coll. Usages, Limoges.
- Pascal, R. (2000) Qu'est-ce qu'une technologie intellectuelle ? In: Communication et langages, n°123. pp. 97-114.
- Raynal, F. et Rieunier, A. (2014) Pédagogie : dictionnaire des concepts clés apprentissage, formation, psychologie cognitive, ESF, Coll. Pédagogies références, ed. 10e édition.
- Vacheron, J. (1999) Le Cyberespace comme alibi: Genèse d'un imaginaire contemporain, Mémoire de maîtrise en Sciences sociales, Université de Lausanne [en ligne] disponible sur <a href="http://joelvacheron.net/wordpress/wp-content/uploads/1999/10/cyberespace-comme-ali-bi.pdf">http://joelvacheron.net/wordpress/wp-content/uploads/1999/10/cyberespace-comme-ali-bi.pdf</a>.
- Vigarello, G. Corbin, A. et Courtine, J-J. (2005) Préface et introduction. In Vigarello, G.
   [dir.] Histoire du corps, Vol. 1, Points.
- Vitali-Rosati, M. (2014) Pour une définition du "numérique". In Sinatra Michael, E. Pratiques de l'édition numérique. Coll. Parcours Numériques, ed. Pratiques de l'édition numérique. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, pp. 63 à 75 [en ligne] disponible sur <<a href="http://www.parcoursnumeriques-pum.ca/pour-une-definition-du-numerique">http://www.parcoursnumeriques-pum.ca/pour-une-definition-du-numerique</a>>
- Vodoz, L. (2010) Fracture numérique, fracture sociale : aux frontières de l'intégration et de l'exclusion, SociologieS, Dossiers, Frontières sociales, frontières culturelles, frontières techniques [En ligne] disponible sur <a href="http://sociologies.revues.org/3333">http://sociologies.revues.org/3333</a>
- Warnier, J-P. (2009) « Les technologies du sujet » Techniques & Culture [En ligne] disponible sur <a href="http://tc.revues.org/4853">http://tc.revues.org/4853</a>
- Winkin, Y. (1981) Le télégraphe et l'orchestre. In Winkin, Y. La nouvelle communication. Ed. du Seuil. Paris.
- Yaya (2017) Écrit de dernière minute. In Écriture Plurielle La Pierre & la Plume ateliers d'écriture - Expériences personnelles. Recueil collectif auto édité, impression grafficus

### Articles presse papier

- Lejdd. (2016) Orthographe: les écoliers français font de plus en plus de fautes [en ligne] disponible sur <a href="http://www.lejdd.fr/Societe/Education/Orthographe-les-ecoliers-français-font-de-plus-en-plus-de-fautes-823498">http://www.lejdd.fr/Societe/Education/Orthographe-les-ecoliers-français-font-de-plus-en-plus-de-fautes-823498</a>
- Lci. (2016) TEST Les enfants de plus en plus mauvais en orthographe... Et le vôtre ? [en ligne] disponible sur <a href="http://www.lci.fr/societe/test-dictee-les-enfants-de-plus-en-plus-mauvais-en-orthographe-et-le-votre-2012046.html">http://www.lci.fr/societe/test-dictee-les-enfants-de-plus-en-plus-mauvais-en-orthographe-et-le-votre-2012046.html</a>
- Lavoixdunord. (2016) Pres de deux fois plus de fautes sur une même dictee en moins de 30 ans [en ligne] disponible sur <a href="http://www.lavoixdunord.fr/72722/article/2016-11-11/pres-de-deux-fois-plus-de-fautes-sur-une-meme-dictee-en-moins-de-30-ans-faites">http://www.lavoixdunord.fr/72722/article/2016-11-11/pres-de-deux-fois-plus-de-fautes-sur-une-meme-dictee-en-moins-de-30-ans-faites>
- Bfmtv. (2016) Les jeunes Français de plus en plus mauvais en orthographe: On récolte ce que l'on a semé [en ligne] disponible sur <a href="http://rmc.bfmtv.com/emission/les-jeunes-français-de-plus-en-plus-mauvais-en-orthographe-on-recolte-ce-que-l-on-a-seme-1057852.html">http://rmc.bfmtv.com/emission/les-jeunes-français-de-plus-en-plus-mauvais-en-orthographe-on-recolte-ce-que-l-on-a-seme-1057852.html</a>
- Lemonde. (2016) Comparez le niveau en dictée des écoliers aujourd'hui et il y a trente ans [en ligne] disponible sur <a href="http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/11/14/comparez-le-niveau-en-dictee-des-ecoliers-aujourd-hui-et-il-y-a-30-ans\_5030868\_4355770.html">http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/11/14/comparez-le-niveau-en-dictee-des-ecoliers-aujourd-hui-et-il-y-a-30-ans\_5030868\_4355770.html</a>
- Liberation. (2016) C'est un choix de société: que voulons-nous faire de notre orthographe? [en ligne] disponible sur <a href="http://www.liberation.fr/france/2016/11/13/c-est-un-choix-de-societe-que-voulons-nous-faire-de-notre-orthographe.html">http://www.liberation.fr/france/2016/11/13/c-est-un-choix-de-societe-que-voulons-nous-faire-de-notre-orthographe.html</a>

### TISSER DES LIENS

Un mois après le début du projet intitulé "Cartographie des usages actuels du numérique par les personnes en difficulté avec l'écrit", j'intègre ce stage en binôme, avec Bernadette Bonnefond étudiante en Master II SADL.



photographie personnelle de l'ouvrage : ANLCI (2004) "Abécedaire illettrisme" Ed. Biotop. Coll. Le Minilivre

Les termes de l'étude s'affinent... Des pistes s'ouvrent et se précisent, tandis que d'autres se stabilisent et sont validées. Prises de contacts et de décisions, rencontres, premières visites et observations de terrain, réunions, participations aux évènements culturels et ateliers de l'association partenaire (Ecriture plurielle)... Tout va plus vite que lors de mes précédentes expériences de début de recherche!

Première étape : faire "de l'ordre" dans les concepts et notions qui entourent notre sujet. Si ceux-ci sont des appuis pour notre réflexion, ils semblent parfois y faire remparts par leurs nombre : Illettrisme et literacy - informationnelle, technologique médiatique, informatique ou numérique-analphabétisme, alphabétisme et alphabétisme fonctionnel, illectronisme et éducation aux médiats ... ect.

Ne pas oublier d'ouvrir notre regard et de le requestionner. Qu'est ce qu'une personne avec difficulté(s) avec l'écrit? Dans son parcours et quotidien, quelle(s) place(s) occupent les outils numériques? Une aide? Un obstacle de plus?... J'étudie, la relation que ces individus ont avec des outils, numériques et écrits, qui forment mon quotidien depuis bien longtemps. Il est donc primordial que je m'attache à la compréhension et déconstruction de mes présupposés. Parfois j'ai un peu honte de ceux ci. Toujours, je suis heureuse de m'en écarter.

C'est pourquoi, je suis ravie de commencer à tisser des liens avec ces personnes, à coconstruire cette étude avec elles, dont j'ai tant à apprendre.

### EN VOITURE!

Au deuxième mois de stage sur le projet intitulé "Cartographie des usages actuels des outils numériques par les personnes en difficulté avec l'écrit", les premiers contacts sont pris, on commence à voir du paysage...



photographie personnelle.

... Ma voiture commence petit à petit à devenir mon second bureau. J'y prends des notes, passe des coups de téléphone, relit mon journal de terrain, re écoute mes entretiens, y réfléchis, consulte des articles...

Ça me plaît beaucoup. Bien au-delà, de l'objet de la voiture, c'est la marque pour moi de ma progressive inscription sur le terrain. C'est le mouvement vers quelques-uns de ces « Autres », vers un inconnu et un familier...

Nous commençons à y avoir des « contacts » et nous y sommes acceptées. Mieux encore, notre projet intéresse! Des entretiens sont menés, les liens se tissent, de nombreuses pistes s'ouvrent encore, des projets se construisent...

Nous rencontrons parfois ce qui nous semble être de la détresse, des peines, de la solitude et des regrets, mais aussi de la réjouissance, du partage, de la fierté...

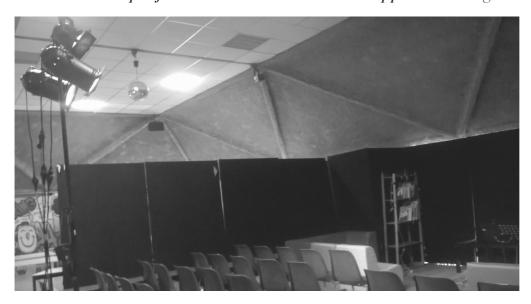
On nous parle de honte, de ne pas pratiquer les outils numériques « comme les autres », de « ne pas arriver à » communiquer avec un stylo, mais aussi de joie de pouvoir contourner ces difficultés, de se sentir aidé, accompagné, aimé, revalorisé pour ce que l'on est et fait...

Nous assistons aussi à des moments privilégiés, où les difficultés et différences sont mises de côté, oubliées le temps d'un instant, d'une discussion, d'un partage, d'une création...

Même si, pour les personnes que nous avons déjà rencontrées, ces difficultés vécues peuvent parfois prendre une place ( très) importante dans leurs quotidiens, ce sont ces personnes même qui nous rappellent qu'elles ne se résument pas à notre intitulé de recherche! Personnellement et pour ce projet, nous devons le garder à l'esprit et même nous y raccrocher!

### LAISSER UNE TRACE...

Troisième mois de l'étude autour des usages des outils numériques par les personnes en difficulté avec l'écrit. L'étude est toujours en cours et les échéances des premiers projets de communication se rapprochent à grands pas...



photographie personnelle de l'installation d'une scène ouverte à la MJC de Pierre-Bénite, coorganisé par l'association Écriture Plurielle.

Réunions en Assemblé Générale et avec des chefs de projets du Sud Ouest Lyonnais, projet de vulgarisation par un podcast audio pour le festival Pop Sciences (16 - 17 juin), et par une vidéo avec les studios FasCinés... Ces formes de communication m'extirpent de mes habitudes d'écriture et d'exposé oral formel et très codifié. Elles me stressent et déstabilisent autant qu'elles me passionnent.

Encore une fois, je me rends compte de l'importance que prend l'écrit pour moi, du fait de mon parcours, de mes aspirations à la recherche...Si l'ethnographie est bien l'écriture du terrain vécu, il s'agit à présent de me questionner sur la démarche de communication, si importante à mes yeux.

Elle permet non seulement un retour réflexif sur soi et le terrain, mais aussi une amorce de dialogue avec les auditeurs-lecteurs, concernés ou non... Ecrire, laisser une trace, gratter, inciser, entailler ... Exprimer, faire sortir... Communiquer, participer à quelque chose, être en communion avec...Conter, raconter, prendre en compte... sont des termes qui se complètent et dépassent l'objet symbolique, du stylo, du micro ou encore de la caméra, en leurs significations et problématiques. La question de l'autre et du contexte s'y greffe. Le raconter et lui raconter.

Tandis que je peine avec ces nouveaux outils et ayant assisté - participé aux scènes ouvertes de Pierre-Bénite, mais aussi à de longues discussions, je me trouve de plus en plus admirative face à ces personnes qui prennent et écoutent "la parole" ainsi que par les hommes et femmes de la vulgarisation.

## LIRE AUTREMENT

"Usages des outils numériques par les personnes en difficultés avec l'écrit " ....Observer et lire différemment ce terrain, m'a permis de creuser d'autres compréhensions possibles de mon sujet, et d'en définir les limites respectives...

Ces derniers temps, je me suis éloignée d'un raisonnement de terrain jusque là important dans ma démarche, bien que non exclusif.

Du fait d'un temps vécu comme restreint, je raisonnais de manière relativement procédurale : " tels moyens, pour tels résultats, avec telles proto-hypotheses " autrement dit " telles informations souhaitées, telles questions, telle (s) réponse (s) et zones d'ombres... Ainsi de suite ".

Depuis, je me suis engagée dans mon terrain par une prise de "responsabilités" interne, "d'une place et d'ur rôle" autre que celui du chercheur. Mon temps d'étude vécu et représenté s'est encore resserré : "Plus que trois mois avant la fin de cette recherche! Mais quand vais-je pouvoir (ré) interroger telle personne, obtenir telle réponse, si tels moments n'y sont plus directement consacrés ? ". J'ai donc dû reposer mes questionnements, mais surtout " les ouvrir "!

Mazaïque de moments partagés Crédits photographiques E. Vinçon, montage personnel



De l'oral observé comme presque dépouillé des autres dimensions de la vie sociale et culturelle, je suis passée à des matériaux plus multidimensionnels et élargit à la vie quotidienne.

Ce déplacement méthodologique, de l'entretien vers l'observation dite " participante " et, ou " flottante " , a entériné un glissement dans ma compréhension du sujet.

Jusque là, je réfléchissais en terme d'évaluation des possibles. " Qu'est-ce qui est, a priori, possible et impossible, pour cette personne, du fait, entre autres, de ses positions face aux outils écrit et numériques ? " . J'entre, à présent, franchement dans une problématique relative à la norme comme modèle d'action et, ou de conduite, spécifique à un groupe, qui régit les comportements collectifs comme individuels.

Si les usages peuvent être vus comme des pratiques ouvrant des champs de possibles, " Si je fais et suis comme ça, je pense qu'il se passera ça ou ça, donc... ect ", on peut les voir comme " créateurs " de normes lorsqu'ils sont partagés par une majorité du groupe.

Ce sont ces usages mis en rapport avec la norme et la marge, auxquels je souhaite m'attacher!

## PRENDRE AU PIÈGE

Les affiches de l'ANLCI ci-dessous exposées usent d'une certaine retorique. D'une part, les non illettrés, les personnes en non difficultés avec l'écrit sont comme mise à la confidence. Il y est dit qu'elles sont les seules à comprendre le message. D'autre part, les personnes en difficultés avec l'écrit sont comme prises au pièges selon cet entendement. Elles croient, naïvement, qu'il s'agit de publicités. Et de ce fait doivent être aidées.



Affiches de







# L'HORREUR

Une autre série d'affiches semble s'appuyer sur une rhétorique de l'horreur. Entre l'illettré sans voix ni bouche - gimmick des films d'horreur gores et psychologiques. L'illettré fait peur. Être illettré fait peur. De plus, en les regardant rapidement, comme c'est souvent le cas avec les affiches, des images malheureuses peuvent surgir - moustache noire qui fait échos à de sombres heures historiques.











# TRISTESSE, HONTE

Une autre rubrique d'affiches se dessine. L'illettrisme fait toujours peur et est imagé comme anéantissant les individus. Toujours dans cette catégorie, une autre série se décline, où l'illettré est absent, seul sont nouveau moi, lettré, arbore un visage détendu et épanoui, tête haute. Accompagné et de plein pied - et non plus en zoom, macro, sur une partie de son visage - il retrouve figure humaine.







Affiches de l'ANLCI et du ministère de l'éducation nationale

# MOQUERIE, PLAINTE

Enfin beaucoup d'images circulent sur le net et ailleur, représentant les personnes en difficultés avec l'écrit ou ne faisant pas usage de l'écrit. Elles y sont moquées - journal à l'envers - critiquées - ne s'informant pas par la lecture - ou plaintes - car ne vivant pas libre. Enfin des images me choquent aussi personnellement. Pourquoi une femme ou fille au teint mate ? Pourquoi représenter à travers celle-ci la superficialité ? Pourquoi ce zoom sur sa bouche propre à une image de séduction ?...



Catalogue d'images sélectionnées prises en photo ou récupérées sur internet.





